

Numéro 4 / Année 2015

Synergies Afrique des Grands Lacs

Revue du GERFLINT

**Usages et fonctions des langues
dans la région de l'Afrique Centrale,
de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs**

Coordonné par Miryam Gagnon
et Évariste Ntakirutimana



GERFLINT

Synergies

Afrique des Grands Lacs

Numéro 4 / Année 2015

Usages et fonctions des langues
dans la région de l'Afrique Centrale,
de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs

**Coordonné par Miryam Gagnon
et Évariste Ntakirutimana**



REVUE DU GERFLINT
2015

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Afrique des Grands Lacs est une revue francophone de recherche en sciences humaines, particulièrement ouverte aux travaux d'aménagement linguistique, de langues et littératures, de lexicologie, de terminologie et de traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre dans les six pays (Burundi, Rwanda, RD Congo, Uganda, Kenya, Tanzanie) de l'Afrique des Grands Lacs, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Afrique des Grands Lacs** est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La Rédaction de *Synergies Afrique des Grands Lacs*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : Annuelle
ISSN 2258-4307

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite,
Université de Rouen, France

Président d'honneur

Prof. Manfred Peters, Facultés universitaires
Notre-Dame de la Paix, Belgique

Rédacteur en chef

Prof. Évariste Ntakirutimana, Université du Rwanda

Rédacteur en chef adjoint

Dr Maurice Mazunya, Centre pour l'enseignement des
langues au Burundi

Secrétaire de rédaction

Prof. Jean Chrysostome Nkejabahizi, Université du
Rwanda

Siège en France

GERFLINT
17, rue de la Ronde mare
Le Buisson Chevalier
27240 Sylvains les Moulins - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction

Centre pour l'Enseignement des Langues
au Burundi (CELAB)
BP 6808 Bujumbura
Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

Comité scientifique

Rwanda : Dr Straton Rurangirwa (Université du Rwanda),
Dr Cyprien Niyomugabo (Université du Rwanda), Dr
Beatrice Yanzigiye (Université du Rwanda) ;

RD Congo : Prof. Jean-Claude Makomo Makita (ISP/
Bukavu), Dr Muhasanya Théo (ISP/Bukavu);

Burundi : Dr Concilie Bigirimana, Université du Burundi, Dr
Maurice Mazunya (Université Officielle du Burundi) ;

Cameroun : Dr Julia Ndibnu Messina Ethé (Université de
Douala) ;

Uganda : Dr Abubakar Kateregga, Dr Titus Ogavu
(Université de Kyambogo) ;

Kenya : Prof. Nathan Oyori Ogechi (Moi University),
Eldoret ;

Tanzanie : Gordian Gabriel Kilave, Center for Foreign
Relations, Dar-es-Salaam ;

Belgique : Prof. Marc Van Campenhoudt (Institut supérieur
de traducteurs et interprètes, centre TERMISTI ISTE-Haute
École de Bruxelles) ;

France : Dr Jean de Dieu Karangwa, (INALCO)

Patronages

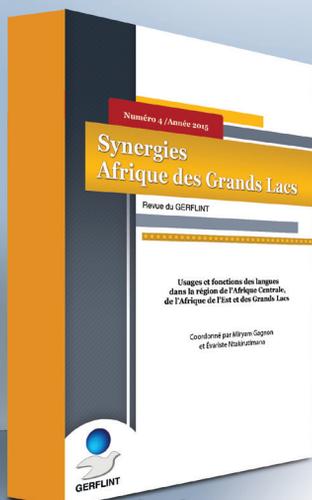
Bureau Afrique Centrale et des Grands-Lacs de l'Agence
Universitaire de la Francophonie (AUF), Fondation Maison
des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère français de
l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche (DREIC).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Afrique des Grands Lacs n° 4 / 2015

<http://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>



Indexations et référencement

DOAJ
Ent'revues
Héloïse
MIAR
Mir@bel
MLA International Bibliography
ROAD
SHERPA-RoMEO

Synergies Afrique des Grands Lacs, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (*Pôle de soutien à la recherche*) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Usages et fonctions des langues dans la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs

Coordonné par Miryam Gagnon et Évariste Ntakirutimana



Sommaire



Evariste Ntakirutimana	7
Avant-propos	
Milburga Atcero	9
Usages et fonctions des langues dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la région des grands lacs : le cas de l'Uganda	
Augustin Emmanuel Ebongue	23
Usages et distribution des langues dans la chanson camerounaise	
Béatrice Yanzigiye	41
Les langues étrangères dans le processus de changement des mentalités au Rwanda	
Jean-Aimé Pambou	51
La fonction « dénonciative » dans le détournement de sigles, d'acronymes et d'abréviations en français du Gabon	
Didace Kiningini Kyoto	67
<i>Vivra, vivra pas?</i> Le français des littératures dans la région des Grands Lacs : profil d'une langue phagocytée	
Fulgence Manirambona	77
Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou	
Adeline Simo-Souop	89
« Je sais moi que quoi? » : de la grammaticalisation de la construction en « V+ que quoi » dans le français ordinaire du Cameroun	
Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza	101
Particularités phonétiques du français dans la presse audio-visuelle de Kinshasa	
Alfred Mulinda	117
Le français au sein du multilinguisme tanzanien : défis et perspectives	
Jean-Claude Rédjémé	129
Pour un plurilinguisme dynamique dans un contexte multilingue	

Annexes

Biographie des auteurs	147
Consignes aux auteurs de la revue <i>Synergies Afrique des Grands Lacs</i>	149
Le Gerflint et ses publications.....	153



Evariste Ntakirutimana
Université du Rwanda

Traiter de *l'usage et de la fonction de la langue* ne comporte rien de particulier à priori. Le commun des mortels est sans ignorer que la langue est un instrument de communication. Ce quatrième numéro de *Synergies Afrique des Grands Lacs* va au-delà de la simple fonction communicative de la langue. Il étudie le comment dire et le pourquoi dire. Cette analyse rejoint la conception Martinetienne de la langue : « *un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique...* ». En effet, la dizaine d'articles qui compose ce numéro analyse l'expérience humaine à partir de l'usage et de la fonction des langues dans la région Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique des Grands Lacs. Cette région subsaharienne qui dispose de moult langues accommode subséquentement différentes manières de communiquer en termes de forme voire de fond.

D'entrée de jeu, **Milburga Atcero** montre que le multilinguisme en Uganda comporte plus d'avantages que d'inconvénients car les différentes langues en usage ont un certain nombre de fonctions basées sur la finalité de leur utilisation.

Augustin Emmanuel Ebongue, quant à lui, analyse le plurilinguisme dans la chanson camerounaise. Il en examine les usages et la distribution des langues ainsi que les motivations qui président aux différents choix linguistiques. Il conclut que l'alternance de codes participe du marketing.

Contrairement à cette fin, de prime abord vitale, **Béatrice Yanzigiye** revient sur un aspect particulier de l'usage des langues étrangères dans le changement de mentalités au Rwanda. L'*égalité des genres* n'y est pas une pratique traditionnelle. Pour la développer, les termes anglais et français semblent mieux jouer le jeu pendant que la langue nationale peine à trouver un terme approprié et la lutte n'est pas encore gagnée.

Alors que la lutte contre le détournement des deniers publics bat le plein dans bien de pays, au Gabon le détournement des sigles, des acronymes et des abréviations en français, est monnaie courante. **Jean-Aimé Pambou** étudie ce phénomène pour en dégager les motivations; la plus dominante étant la fonction dénonciative. Ce détournement vient donc répondre à un besoin social pressant et pertinent pour le bien-être social et la bonne gouvernance au Gabon.

Didace Kaningini, quant à lui, revient sur les textes littéraires africains dont les auteurs détournent le bon usage du français. Bon nombre d'entre eux se réjouissent de calques, d'emprunts et d'autres mots de leur terroir prétextant enrichir le français. Mais au bout du compte, ils ne font que se distancier du français classique. L'auteur s'interroge sur l'avenir du français lorsqu'il sera teinté des apports de différentes langues et de différentes cultures.

Fulgence Manirambona, Adeline Simo-Souop et Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza s'inscrivent dans la même perspective, à quelques différences près.

Fulgence, dans son analyse de l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou, conclut que les auteurs africains s'approprient la langue française et en font une expression individuelle ouverte à toutes manipulations dans les limites de la lisibilité. Pour lui, pas de souci.

Adeline, quant à elle, traite de la forme interrogative en « *V+que quoi* » qui apparaît régulièrement dans le français ordinaire du Cameroun et tire la conclusion que cette pratique n'est pas du tout gratuite. En tout état de cause, elle permet de combler un vide structurel laissé par le système sémantico-référentiel du français introduit en Afrique sous sa forme standard.

Du Cameroun on passe au Congo-Kinshasa. Guy-Roger Cyriac étudie les particularités phonétiques du français dans la presse audio-visuelle de Kinshasa pour en déduire qu'elles résultent non seulement de l'influence des langues locales mais aussi de l'adaptation des programmes de l'enseignement du français à la réalité linguistique de cette ville. Dans une certaine manière, l'usage en fait l'usure.

On ne peut parler de l'usage et de la fonction des langues en Afrique sans parler de son multilinguisme légendaire. Situation sociolinguistique oblige en effet !

Alfred Mulinda explore le multilinguisme en Tanzanie. Il examine les raisons qui ont conduit à l'introduction de la langue française dans le système éducatif, évalue la coexistence des langues dans le système social en général et présente leur place dans l'éducation formelle en particulier. Tout bien considéré, le français n'est pas en bonne posture en Tanzanie. La baisse progressive et systématique du nombre d'étudiants qui s'inscrivent au cours de français à l'université et la diminution systématique des écoles secondaires qui enseignent cette langue le prouvent de manière on ne peut plus claire. Cette menace n'est pas liée au multilinguisme en soi mais à la politique linguistique Tanzanienne.

Le facteur « politique linguistique » est également évoqué par **Jean-Claude Rédjémé** qui, face au multilinguisme qui caractérise l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Est et des Grands-Lacs, prône un plurilinguisme intégrateur et dynamique pour un meilleur avenir des langues et des personnes, par voie de conséquence. La vie c'est la langue et la langue c'est la vie.

Nous osons croire que nos lecteurs auront du plaisir à lire ce numéro et qu'ils en profiteront largement pour en faire une large diffusion. Bonne lecture !

Usages et fonctions des langues dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la région des grands lacs: le cas de l'Uganda



Milburga Atcero

Makerere University Business School, Uganda
matcero@mubs.ac.ug

Reçu le 02-08-2014/ Évalué le 25-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

L'Uganda fait partie de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Le pays est linguistiquement hétérogène, mais l'anglais y est la langue officielle. Beaucoup de citoyens ugandais parlent de nombreuses langues qu'elles soient étrangères ou indigènes. Ces langues offrent aux Ugandais de plus grandes opportunités d'interagir avec les autochtones et le monde entier. L'Uganda est un pays multilingue et plurilingue. Par conséquent, il jouit des avantages concurrentiels sur le marché mondial d'aujourd'hui. Les langues ont un certain nombre de fonctions basées sur la finalité de leur utilisation. Les langues étrangères et locales sont vitales si l'Uganda souhaite élargir ses relations mondiales. Les langues jouent des rôles différents dans nos vies ; elles se révèlent de plus en plus vitales en raison de la croissance technologique. Elles se révèlent incontournable en cas d'importantes négociations de contrats commerciaux, dans les situations de crise et de conflit, d'espionnage.

Mots-clés : usages, fonctions, langues, plurilinguisme, multilinguisme

Uses and functions of languages in the 'East African Community' and the 'Great Lakes Region': the case of Uganda

Abstract

Uganda is part of the East African Community. Linguistically heterogeneous, English is the official language. Many people speak many languages be it foreign or indigenous. These languages offer a greater opportunity for Ugandans to interact with the world at large. The multilingualism nature of Uganda provides a competitive edge for its population in today's global market. Language performs a number of functions based on the purpose of its use. Foreign languages and local languages are useful to learn if Uganda wishes to foster its foreign relations in these areas and aims at becoming competitive in an increasingly regionalized and globalised environment. It is clear that languages do different things in our lives; they are becoming more and more vital due to growing technology. They enhance influence in cases of important negotiations of business contracts, in crisis and conflict situations, deciphering intelligence information.

Keywords: language usages, language functions, languages, multilingualism

Introduction

L'Uganda fait partie des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) avec le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi (le Rwanda et le Burundi - deux pays francophones - font partie de l' EAC depuis 2007). Il appartient également à la région des Grands Lacs Africains. C'est un pays plurilingue, multilingue et diglossique de par sa nature, son histoire et sa géographie. Ce pays possède 65 langues indigènes et ces langues sont issues de 56 tribus différentes (Constitution ugandaise de 1995 amendée en 2005). Ces chiffres reflètent la nature plurilingue et multilingue de l'Uganda et mettent en avant une possibilité de diglossie. Par ailleurs, il faut noter que ces 65 langues ne sont pas toutes utilisées de la même façon, comme nous le verrons dans les débats ultérieurs et comme le décrit la documentation officielle du *National Curriculum Development Centre (NCDC)*-traduction (Conseil responsable des programmes d'enseignement en Uganda).

Dans cet article, nous aborderons également les langues étrangères que nous appellerons L2 et une langue véhiculaire - le kiswahili. Toutes ces langues revêtent aujourd'hui une importance capitale pour l'Uganda. Ces langues permettent une pleine participation des citoyens ugandais à la vie sociale, culturelle et économique globale. La mobilité des ugandais et la globalisation économique exigent la connaissance de L2 comme l'arabe ou le français pour faciliter la communication et les déplacements. Le kiswahili sert de langue véhiculaire (une langue véhiculaire est une langue sans statut officiel, véhiculaire nationale ou véhiculaire transfrontalière) majoritairement pour les militaires ugandais et la police (Otaba, 2009). La situation linguistique actuelle de l'Uganda s'explique par l'évolution historique du pays depuis la colonisation jusqu'à nos jours, mais aussi par son contexte ethnographique et par la situation sociolinguistique actuelle. Ces paramètres influencent les usages et les fonctions des langues, entre autres, dans le contexte institutionnel, dans le maintien de paix et la promotion sociale et économique, dans des échanges en Uganda. Nous empruntons le Baromètre Calvet pour ensuite catégoriser les langues et leurs usages en Uganda.

1. La situation linguistique de l'Uganda, pays plurilingue et multilingue

Du point de vue sociolinguistique, le plurilinguisme et le multilinguisme sont parfois synonymes. Cependant certains chercheurs utilisent le terme multilinguisme pour décrire le cas d'une coexistence de plusieurs langues sur un même territoire, tandis qu'ils utilisent le terme plurilinguisme pour décrire la situation où un individu parle plusieurs langues. Nous adopterons la définition de Hagège (2005) selon laquelle *le plurilinguisme est la « coexistence d'une pluralité de langues dans un espace géographique ou politique donné.*

Le plurilinguisme est un environnement linguistique où cohabitent plusieurs langues qui appartiennent aux différents groupes linguistiques. Le plurilinguisme peut être vu aussi comme étant un concept utilisé pour désigner un individu qui parle, communique et agit dans plusieurs langues (Zarate et al., 2008:18). Ce terme désigne en fait la capacité que possède un individu à utiliser plus d'une langue dans la communication sociale, quel que soit son degré de maîtrise. Ainsi, on parle alors d'une région et d'un pays multilingue ou d'un individu plurilingue (Calvet, 1987b :32).

Ce parcours de définitions conduit d'abord à souligner que dans un environnement plurilingue et multilingue comme celui de l'Uganda, avec 65 langues, on peut utiliser et pratiquer des langues différentes dans des domaines différents comme en famille, entre amis, dans l'enseignement, au travail, dans les affaires, entre les autorités, dans les secteurs religieux (Heine et Nurse, 2004 :362). On pourra aussi postuler qu'en Uganda plusieurs individus sont plurilingues par le fait qu'ils peuvent parler plusieurs langues. Cela fait rejaillir l'importance du plurilinguisme et du multilinguisme dans la région de l'EAC et la région des Grands Lacs.

Il va sans dire que les langues constituent une source primordiale d'apprentissage dans le domaine de l'enseignement et dans l'administration. Tel que souligné dans la recommandation 4 du livre blanc, la politique linguistique attribue une importance primordiale à l'apprentissage/enseignement à l'école primaire, dans les classes élémentaires en langue maternelle et en langues locales. Selon ce document officiel, les langues maternelles et les langues locales fournissent les moyens, pour chaque individu, d'affirmer leur identité, de développer leur philosophie personnelle, de comprendre leur entourage, leur environnement, de développer leur personnalité et de se socialiser. Grâce à cette connaissance élémentaire en langue maternelle, l'apprenant peut former son jugement personnel, accroître son sens moral, apprécier sa valeur pour la société dans laquelle il vit tel que recensé par Majola (2006). Ces mêmes langues constituent un pont entre l'école et l'entourage immédiat de l'apprenant. C'est ainsi que les instances éducatives obligent les élèves à fréquenter des écoles les formant à un bilinguisme : anglais-kiswahili-français-langues locales dans un premier temps.

Les langues locales ou étrangères en Uganda cohabitent paisiblement malgré le sentiment de domination de l'anglais. A cet égard, Kremintz (1981: 72) souligne que « *même l'individu qui a un potentiel bilingue, qui maîtrise à la fois deux langues, en fait un usage diglossique dans presque tous les cas.* » Il rappelle que le conflit linguistique est le phénomène le plus complexe qui englobe, entre autres, celui de la diglossie. Il est important d'observer que la politique linguistique de l'Uganda favorise les langues locales, les langues internationales et la langue véhiculaire dans le domaine enseignement et apprentissage. A cet égard, le NCDC est mandaté pour déterminer les langues qui seront enseignées et le niveau auquel elles le seront. Il revient donc

aux instances éducatives et aux décideurs politiques d'élaborer la mise en œuvre des politiques linguistiques et éducatives en faveur de l'enseignement multilingue pour éviter que l'anglais ne domine les autres langues.

1.1 Description de la situation sociolinguistique de l'Uganda

Sur le plan strictement sociolinguistique, l'Uganda est un pays d'environ 34,9 millions d'habitants, (d'après le recensement national de la population de 2014). Il présente une situation sociolinguistique complexe. Environ 70% de la population ougandaise est divisée en 12 ethnies de souche africaine. Le reste est constitué d'Arabes, d'Asiatiques (principalement Indiens, Pakistanais, Thaïlandais, Malaisiens, etc.), d'Européens et de ressortissants d'autres pays africains. L'Uganda accueille un grand nombre de réfugiés rwandais, burundais, congolais, soudanais, somaliens, kenyans, etc. qui forment eux aussi des groupes ethniques différents.

D'après Nyeko (1996), les Ugandais appartiennent à deux grandes couches ethniques et culturelles : le bantou, d'une part, et le nilotique, d'autre part. Le Bantou comprend entre autre les *Bagandas*, les *Banyakoles*, les *Banyoros*, et les *Batoros*. Ceux-ci représentent les trois quarts de la population ougandaise et occupent la moitié sud du pays. Le Nilotique comprend les *Acholi*, les *Karamojongs* et les *Langis*. Les groupes nilotiques sahariens sont répartis en trois: soudanais de l'est, soudanais central et kuoliak. Le tableau 1 illustre la répartition en pourcentage des ethnies et le tableau 2 montre la répartition des langues ougandaises. Chacune de ces deux souches linguistiques vit dans une région correspondante dont les frontières linguistiques sont restées à peu près inchangées depuis plus de quarante ans, à savoir depuis l'indépendance du pays (Atcero, 2013).

Tableau 1: Principaux groupes ethniques en Uganda¹

Ethnie	%	Ethnie	%
Baganda	17	Acholi	4
Karamoja	12	Lugbara	4
Basoga	8	Banyoro	3
Iteso	8	Batoro	3
Langi	6	Arabes	1
Bagisu	5	Autres	23,3

Quand on observe le tableau ci-dessus, on constate que l'Uganda compte 14 groupes ethniques. Ce tableau illustre la répartition en pourcentage des ethnies ougandaises et éclaire l'étendue qu'occupe chaque ethnie. Comme déjà évoqué précédemment,

l'ethnie bantoue constitue un grand pourcentage de la population ougandaise avec 31%. Les langues bantoues comptent pour la moitié des langues du pays et regroupent environ 70 % des locuteurs ougandais; elles sont parlées dans tout le sud du pays. Le Nilotique constitue 22% de la population ougandaise. D'autres ethnies, les étrangers, constituent eux aussi 23,3% de la population ougandaise.

Tableau 2: Répartition des langues ougandaises²

Langues Bantoues	Les Langues	Pourcentage
Langues Bantoues	Luganda	12%
	Nyankore	6,4%
	Chiga	5,6%
	Soga	5,2%
	Masaba	3%
	Runyarwanda	2,1%
	Nyoro	2%
	Tooro	2%
	Kenyi	1,5%
	Konjo	1,4%
	Gwere	1,1
	Luyia	0,9%
	Nyole	0,9%
	Rundi	0,4%
	Langues nilo-saharienne groupe nilotique (soudanais de l'Est)	Lango
Teso		4%
Acholi		3%
Alur		1,6%
Karamojong		1,5%
Kuman		0,5%
Kupsabiny		0,5%
Kakwa		0,3%
Langues nilo-sahariennes Groupe soudanais (central)	Aringa	4%
Langues nilo-sahariennes Groupe soudanais (central)	Lugbara	4%
	Ndo	3%
	Ma'di	0,7%
Langues nilo-sahariennes Groupe kouliak	I K	0,08%
	Soo	0,02

Lorsqu'on observe le tableau 2 ci-dessus, on constate qu'il y a un grand nombre de langues en Uganda qu'on retrouve dans d'autres pays du monde. Cette situation pourrait signifier que les différentes ethnies ont leurs langues locales d'origine et qu'il y aurait une forte probabilité de conflit ethnique entre les uns et les autres. Il existerait également de possibles malentendus ou manque de compréhension entre les différentes ethnies. Pour éviter des conflits entre plusieurs ethnies, l'anglais a été sélectionné comme « *langue neutre* ». Il sert comme langue de communication entre des groupes de langues maternelles différentes (Constitution ougandaise de 1995).

2. Usages et fonctions des langues locales ou langues endogènes en Uganda, dans la Communauté de l'Afrique de l'Est et dans la région des Grands Lacs

Dans sa présentation sur la situation linguistique de l'Afrique au CIEP, le 27 mars 2014, Calvet (2014) a défini les langues utilisées en Afrique selon les critères suivants que nous empruntons pour élaborer l'article en cours. Il a catégorisé les langues suivant les critères de Type, Code et ensuite il a défini chaque type comme dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Classifications des langues selon le Type, le Code et ensuite les commentaires³

TYPE	CODE	COMMENTAIRE
Nationale	A	Langue endogène ou exogène officielle au niveau national
Régionale	B	Langue endogène ou exogène officielle au niveau régional
Véhiculaire	C	Langue sans statut officiel, véhiculaire nationale ou véhiculaire transfrontalière
Standardisée	D	Langue endogène standardisée utilisée dans l'enseignement
Vernaculaire	E	Langue utilisée quotidiennement par une communauté linguistique et transmise de génération à génération
Menacée	F	Langue non transmise de génération en génération et au nombre de locuteurs déclinant

Selon les critères ci-dessus, l'Uganda appartient au « profil » A.C.E. Autrement dit, les langues utilisées en Uganda répondent à une classification du type national ou véhiculaire ou vernaculaire et elles rentrent dans le code A, C ou E respectivement. Sous l'angle des langues locales ou vernaculaires, la constitution ugandaise souligne le rôle important que joue *any other language* « toute autre langue », en Uganda tel que souligné dans l'article 6 de la Constitution du 8 octobre 1995 :

2. *Subject to clause (1) of this article, any other language may be used as a medium of instruction in schools or other educational institutions or for legislative, administrative or judicial purposes as may be prescribed by law*". (Traduction : 2. En vertu du paragraphe 1 du présent article, toute autre langue peut être employée comme véhicule d'enseignement, ou à des fins législatives, administratives ou judiciaires, tout comme cet usage peut être prescrit par la loi ».

D'après les critères ci-dessus, les langues locales autrement désignées comme langues vernaculaires, peuvent être définies comme langues utilisées quotidiennement par la communauté linguistique ugandaise et transmises de génération en génération. Ces langues peuvent être employées pour communiquer dans différentes situations. Elles trouvent leur place dans les écoles primaires où elles font objet d'apprentissage oral et écrit. Les *any other language* dont nous parlons dans cet article sont les six langues locales actuellement privilégiées pour cet enseignement et elles sont : l'*ateso*, le *luganda*, le *karimojong*, le *runyakore*, le *luo* et le *lugbara*, (Majola, 2006). De plus, une étude menée par Majola (2006) démontre l'importance de l'enseignement en langues locales (*Teaching in local languages good policy* 2008). Cette importance a été mise en valeur dans le *White Paper* (1992) qui éclaire cela en ces termes :

The language Policy states that both Ugandan languages and Kiswahili are to be included in primary and secondary education and of particular interest are the decisions about African languages as subjects and as media of instructions. Ugandan languages should be taught as a subject throughout the primary school. The selected Ugandan languages are so-called area languages Luo, Runyakitara, luganda, Ateso/Akarimojong and Lugbara) and they pose as options in exams in Primary Leaving Examinations ».

A travers cet extrait, on constate que le kiswahili, langue véhiculaire de l'Afrique orientale, ne figure pas parmi les « *Ugandan languages* » qui sont « *so-called area languages* », or c'est une langue africaine valorisée pour l'unification des peuples africains. La réticence pour le kiswahili est un facteur défavorisant suite à une mauvaise politique des années passés où la population ugandaise associait cette langue à la brutalité de l'armée et l'islamisme. Néanmoins on pourrait dire que les Ugandais disposent de plusieurs langues pour vivre, écrire et parler dans un même monde, comme l'illustre le tableau 2. Ces langues locales sont d'immenses sources d'apprentissage au point de vue

social, cognitif, physique et pédagogique. Le choix de ces six langues s'explique par le fait que ces dernières ont mis en place un alphabet/une orthographe des langues qui fonctionne presque comme l'alphabet anglais et que ces mêmes langues sont utilisées par les médias, par l'enseignement et pour la traduction des Bibles (Cfr NCDC). Ces langues ont la capacité de former les apprenants en une sorte de bilinguisme que nous avons déjà évoqué précédemment. En outre, la connaissance des langues locales et vernaculaires favorise les déplacements transfrontaliers, les échanges et le commerce. Par exemple, dans l'EAC et la région des Grands Lacs, on trouve des zones d'échanges économiques, de communications et de contacts multiples entre différentes couches populaires qui font des transactions diverses. Ces langues permettent une mobilité frontalière.

3. Usages et fonctions de l'anglais en Uganda, dans la Communauté de l'Afrique de l'Est et la région des Grands Lacs.

Tel que déclaré dans l'article 6 de la constitution ugandaise du 8 octobre 1995, l'anglais est langue officielle de l'Uganda. (Article 6: "Official Language. "1. The official language of Uganda is English." (Traduction : 1. "La langue officielle de l'Uganda est l'anglais). Il est « la première langue seconde » privilégiée par la constitution ugandaise et par le système éducatif ugandais pour l'usage exclusif de l'enseignement dans toutes les écoles ou autres établissements d'enseignement. L'utilisation de l'anglais commence en 4^{ème} année de l'enseignement de base (primaire) et se poursuit jusqu'à la fin de l'université tel que souligné par le livre blanc (1992). Normalement pour les apprenants ugandais, on pourrait émettre l'hypothèse que la langue anglaise est un moyen complémentaire pour communiquer avec autrui, pour découvrir d'autres cultures, en particulier la culture anglo-saxonne, pour accéder à la société de connaissance, à l'information scientifique et technologique et finalement pour obtenir du travail. C'est aussi la langue institutionnelle de l'administration, de la justice, du parlement, du commerce et de l'enseignement (Constitution ugandaise de 1995).

A l'instar du kiswahili, langue véhiculaire, l'anglais est une langue seconde en Uganda mais c'est aussi la langue privilégiée par l'élite. Le kiswahili ne jouit pas des mêmes avantages que l'anglais quoiqu'il soit une langue véhiculaire, une langue transfrontalière qui sert de communication entre des groupes de langues maternelles différentes et on peut s'épanouir économiquement en utilisant cette langue. A noter que le kiswahili a toujours souffert d'une politique ambiguë et dépendant de « cliques » dirigeantes au pouvoir. Pour en citer un exemple typique, une étude menée par Otaba (2009:54) recense le fait que vers les années 70, il y a eu quelques tentatives visant à en faire une langue indigène ugandaise, à la fois une langue officielle et nationale. Le but étant de

revendiquer l'identité nationale par la mise en place d'une langue qui puisse remplacer l'anglais pour achever le processus de « décolonisation ». Deux langues rivales ont été proposées: le kiswahili et le luganda, mais les autorités ugandaises ont hésité sur le choix entre ces deux langues étant donné la rivalité éminente entre le luganda et les autres langues locales. Il en est résultée une politique linguistique favorable à l'anglais et aux autres langues étrangères comme le français (notre conclusion). Face à une telle attitude, les langues locales, l'anglais ainsi que d'autres langues étrangères restent dans ce cas de figure en position dominante (notre conclusion).

A noter aussi que dans l'administration centrale, l'anglais est la langue légalement admise. Il est très courant dans l'administration publique et les affaires privées. Par contre le kiswahili et certaines langues locales qui n'ont pas le même statut que le kiswahili sont utilisées dans les communications orales. Certaines autres langues sont aussi employées dans les municipalités, à l'oral, en plus du kiswahili, comme l'ateso, le luganda, le runyoro, le rukiga, le japhadhola, le rotoro et le lugbara. Bien que le gouvernement emploie généralement l'anglais dans la documentation officielle destinée à l'ensemble des citoyens, le ministère de la santé, du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche diffusent leurs documents en anglais, en ateso, en luganda, en runyoro, en rukiga, en japhadhola, en rotoro et en lugbara. Cependant, l'essentiel des documents d'information utiles aux producteurs ruraux sont encore diffusés en anglais, notamment dans un anglais scientifique ou technique. L'affichage gouvernemental est généralement en anglais mais parfois bilingue anglais-kiswahili.

Un recensement d'usages et de fonctions des langues dans les médias permet d'observer que les grands journaux et les magazines ugandais, tels que *New Vision*, *The Monitor*, *Sunday Vision*, *Saturday Vision*, *The Sun*, *The Observer*, *The Notice*, *The Red Pepper*, *The Star*, *The Independent*, etc., ne sont publiés qu'en anglais. Le *Bukedi* paraît en *luganda*, l'*Orumuri* paraît en *acholi*, etc. La Radio Nationale « Radio Uganda » diffuse les informations en anglais et en kiswahili ainsi qu'en plusieurs langues vernaculaires telles que le luganda, le lusoga, le runyoro, le rutooro, le runyankore, le rukiga, l'ateso, le luo et le lumasaaba (Constitution ugandaise).

Etant une radio nationale, la sélection des langues suit certaines règles exigées par l'*Uganda Communication Commission (The UCC) Act 2013* (le corps qui gère les médias en Uganda). Certaines stations FM telles que «*Radio Pacis* » et «*Radio One* » à Arua diffusent en lingala (langue nationale parlée de la RDC) et en arabe (langue parlée au Soudan) en plus de l'anglais et la langue locale qui est ici le lugbara. A l'ouest de l'Uganda, la «*Radio West* » diffuse les informations locales en kinyarwanda (langue nationale du Rwanda) aussi. Plusieurs autres stations FM et de télévision diffusent des informations en anglais et en langues locales. Tout cela reflète la diversité linguistique et culturelle de l'Uganda, de l'EAC et de la région des Grands Lacs. À l'heure

actuelle, pratiquement toutes les langues ugandaises sont utilisées à la radio. Pour sa part, Radio France Internationale diffuse en français sur une station FM à Kampala. Pratiquement parlant, la relation entre l'anglais et les langues locales de l'Uganda est diglossique car l'anglais domine sur le plan social et politique alors qu'il est parlé par une minorité des Ugandais.

4. Usages et fonctions du français en Uganda et dans la Communauté de l'Afrique de l'Est et la région des Grands Lacs.

En tant que deuxième langue étrangère après l'anglais, le français est statutairement enseigné/appris comme L2 en Uganda. Comme déjà évoqué dans le débat antérieur, les L2 sont toutes langues apprises après la langue maternelle dans le système scolaire secondaire et supérieur ugandais. En Uganda, en effet, le français a un statut de langue étrangère, même s'il s'avère indispensable et incontournable aujourd'hui. Il est en contact et parfois en concurrence avec d'autres langues internationales et/ou autochtones, et pour la majorité de la population, ce n'est pas une langue première.

L'apprentissage du français se fait formellement au cours du cycle secondaire où il est obligatoire en première et deuxième année. Il devient facultatif à partir de la troisième et de la quatrième année. Il se combine avec des humanités ou des cours scientifiques à partir de la cinquième et de la sixième année du cycle secondaire. Au niveau de l'université, le français est enseigné comme français langue étrangère (FLE) et comme français pour objectif spécifique (FOS). Hormis son usage dans les relations internationales et diplomatique en Uganda, le français est aussi parlé comme seule langue à la maison par la communauté des expatriés. Le phénomène des réfugiés cité ci-haut apporte au pays la construction d'une nouvelle culture et du français lors de la manifestation de la francophonie en Uganda (la francophonie est célébrée en Uganda par la communauté francophone et toutes les écoles et instituts qui offrent des cours de français tous les ans au mois de mars). Les Ugandais se joignent à cette célébration également. A titre d'exemple, la fête du « Beaujolais » qui réunit les hommes et les femmes d'affaires francophones et ugandais, se déroule le 17 novembre. De façon générale, ces manifestations offrent des possibilités à une pleine participation du citoyen à la vie sociale et culturelle. Non seulement des communautés professionnelles francophones y participent, mais également un nombre croissant de personnalités appartenant à des classes sociales hétérogènes et différentes. Ce qui explique aujourd'hui l'importance capitale de l'acquisition de la langue française pour les Ugandais, afin de pouvoir s'intégrer facilement à des telles rencontres sociales et culturelles.

La transmission des connaissances du français revêt aujourd'hui une importance capitale pour l'Uganda. La possibilité d'avoir accès aux savoirs et aux concepts français représente un atout et une condition nécessaires, non seulement pour les communautés

des professionnels francophones, mais également pour beaucoup d'autres populations variées tel qu'esquissé sur le site de l'ambassade de France en Uganda et également en fonction de nos vécus et nos observations au fil des années.

Actuellement les universités et les centres de langues comme l'Alliance française de Kampala (AFK) reçoivent beaucoup de demandes pour des cours spécifiques de français. L'AFK est seule pour l'instant à répondre à la demande des entreprises et institutions pour lesquelles la maîtrise du français constitue une nécessité. A titre d'exemple, les principales entreprises passant commande de formations à l'AFK sont le groupe TOTAL, en premier lieu, Orange, VIVO Energy, SATOM, Médecins Sans Frontières, Bank of Africa, SERENA Hotel, Aga Khan Development Network, auxquelles il faut ajouter des apprenants envoyés par plusieurs ONGs travaillant dans le développement, plusieurs diplomates, sans oublier des cours de FOS destinés à des soldats de l'armée ugandaise, d'après le Directeur de l'AFK (2014). L'AFK doit être capable de bâtir une offre sur mesure, spécialisée, au service de ces besoins spécifiques en constante augmentation. Sa capacité à le faire est une exigence qui passe par la mise en œuvre d'une démarche au rang de laquelle la formation des équipes de professeurs occupe une place centrale. De nombreux clients d'entreprises, d'organismes internationaux, de cadres militaires, de cadres ministériels (ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Éducation, ministère de l'Agriculture, ministère de la Santé, etc.) y vont pour suivre des cours de FOS.

Ces instituts diffusent le FOS ou le français de spécialités (FS) en vue de satisfaire les besoins langagiers de leurs clientèles. Les apprenants de FS ont des besoins spécifiques, ils veulent apprendre le français pour agir dans une situation professionnelle. Par exemple, des hommes et des femmes d'affaires ugandais souhaitent apprendre la L2 pour pouvoir mener une conversation téléphonique, ou présenter leurs commerces à leurs homologues francophones. Quant aux universités et aux instituts du tourisme, d'hôtellerie et de restauration, le Département des Études Supérieures «*Higher Education Section*» du ministère de l'Éducation nationale ugandaise recommande que l'enseignement et l'apprentissage fonctionnels des langues étrangères (entre autres l'anglais, le swahili et le français, le chinois, l'allemand) y soient mis en place. Cela a pour but de préparer les futurs cadres à s'intégrer dans l'EAC et dans la région des Grands Lacs. Cette décision des instances institutionnelles pour normaliser l'enseignement des langues dans les Instituts supérieurs donne un appui fort à la politique linguistique ugandaise. Le phénomène de mondialisation joue un rôle important dans la décision d'utiliser le français en Uganda. Ce dernier doit en outre répondre aux besoins communicatifs générés par des contacts de plus en plus fréquents et vitaux avec les autres pays de l'espace francophone, dus notamment à :

- L'accélération de l'internationalisation du commerce et de l'industrie ;
- L'augmentation et la versatilité d'une coopération bi-et multilatérale ;
- L'augmentation des échanges et des circulations estudiantines au niveau mondial ;
- La multiplication des contacts internationaux entre diverses organisations civiques et culturelles, (par exemple l'armée ougandaise doit apprendre le français afin de pouvoir communiquer avec leurs homologues burundais en Somalie lors de la période du maintien de la paix dans ce pays). ;
- L'émergence de contacts personnels de plus en plus nombreux de part et d'autre des frontières linguistiques.

Ces différents aspects soulignent l'évidence que les situations de contacts linguistiques vont s'amplifiant et requièrent que de plus en plus d'individus soient en mesure de comprendre et de produire en langues étrangères.

À titre d'exemple, depuis 2003, l'Ambassade de France en Ouganda met en place une formation en français pour des officiers ougandais. Dans cette école militaire, une classe de 14 officiers et sous-officiers ougandais sont formés pendant dix mois pour apprendre le français. Au premier jour de cette formation, ces étudiants-soldats ne parlent pas du tout français ; l'objectif est d'atteindre le niveau B1 (utilisateur indépendant de la langue). Ceci leur permettra par la suite, outre la satisfaction et les connaissances personnelles, de communiquer avec la majorité des forces armées africaines, ainsi que de prétendre à une formation avancée dans une école militaire française, en France ou en Afrique Francophone. C'est donc une garantie pour la paix de former l'armée à l'usage du français.

5. Usages et fonctions des autres langues : l'arabe et le langage des signes

Tout comme les langues locales et langues étrangères, l'arabe joue le même rôle et recouvre la même valeur en Ouganda. Elle sert de langue de travail pour les échanges commerciaux, scientifiques et religieux avec le monde arabe. Elle est d'une grande valeur pour les Ougandais car elle permet une compréhension mutuelle entre l'Afrique du Nord et l'Ouganda. C'est aussi la langue du Coran pour les musulmans. On trouve également la langue des signes en Ouganda. Telle que définie par la constitution ougandaise, la langue des signes désigne l'une ou l'autre des langues gestuelles (produites par les mouvements des mains, du visage et du corps dans son ensemble) que les personnes atteintes de surdit  ont d velopp es pour communiquer. Elle assure toutes les fonctions remplies par les langues orales. La langue des signes est aussi reconnue dans la constitution ougandaise. Nous argumentons que la langue des signes est propre   chaque langue et que celle reconnue en Ouganda serait la langue des signes anglaise.

Conclusion

Nous voulions montrer les usages et les fonctions des langues locales et étrangères en Uganda en décrivant leur importance. En situant cet article dans le contexte du débat linguistique, il est clair que le multilinguisme et le plurilinguisme constituent un atout majeur pour l'Uganda, l'EAC et la région des Grands Lacs. L'usage étendu de ces langues par la population ougandaise en coexistence et en cohabitation facilite la mobilité transfrontalière. Cette coexistence et cohabitation des langues en Uganda ne constituent pas une menace pour le plurilinguisme qui a indéniablement une certaine vitalité. Ces langues jouent un rôle particulièrement important dans la fonction de diffusion de l'information, de déplacement et des gestions des affaires. Les faits sociaux et les comportements de la société humaine influencent l'emploi de ces langues. Par conséquent, ces langues jouent des rôles importants dans les structures sociales et elles déterminent donc une forme de comportement social pour chaque société. Les différentes langues en Uganda jouent des rôles sociaux et communicatifs y compris la langue des signes et de ces rôles découlent des résultats intéressants. Bref, c'est ainsi que l'Uganda est un pays plurilingue et multilingue. Il serait souhaitable que l'Uganda recommande que les politiques et les pratiques en Uganda, en EAC et dans la région des Grands Lacs africains favorisent le multilinguisme, principalement fondé sur la langue maternelle, avec un espace adéquat pour les langues de communication internationale.

Bibliographie

Atcero, M. 2013. *Les Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et le Développement de l'Expression Orale en Français sur Objectif Spécifique (FOS) dans le contexte ougandais* (Thèse de doctorat). Paris : Université Sorbonne Nouvelle.

Baromètre Calvet des langues du monde <http://wikilf.culture.fr/barometre2012/> Baromètre Calvet des langues du monde Alain Calvet et Louis-Jean Calvet Code ISO 693 3

Beacco, J. et Byram, C.M. 2007. *Guide pour l'élaboration de la politique linguiste éducative en Europe - de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg : Conseil de l'Europe

Boyer, H. (dir.). 1997. *Plurilinguisme: "contact" ou "conflit" de langues?* Paris: Puf. L'Harmattan.

Calvet, L.-J. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Payot.

Hagège, C. 2005. *L'Enfant aux deux langues*, Paris : Odile Jacob.

Heine, B., Nurse. 2004. *Les langues africaines*, Paris: Karthala.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ouganda/presentation-de-l-ouganda/> [consulté le 28/7/2014].

Kremnitz Georg. Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. In: *Langages*, 15e année, n° 61. Mars 81. Bilinguisme et diglossie. pp. 63-74. doi : 0.3406/lgge.1981.1868 url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1868 [Consulté le 23/7/2014].

La formation en français des officiers ougandais, toujours en bonne voie (2012) : [En ligne] : <http://www.ambafrance-ug.org/La-formation-en-francais-des> [consulté le 26/7/2014].

Relations franco-ougandaises. [En ligne] : <http://www.ambafrance-ug.org/-Relations-franco-ougandaises-> [Consulté le 25/7/2014].

Rødbroe Inger Bøgh. Des enfants sourds-aveugles de naissance dans un contexte culturel différent. Expériences en Ouganda. In: *Enfance*. Tome 53 n° 1, 2000. Ce que les enfants sourds-aveugles nous apprennent sur la communication. Numéro thématique coordonné par Jacques Souriau. pp. 85-98. doi : 10.3406/enfan.2000.3170 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/enfan_0013-7545_2000_num_53_1_3170 [Consulté le 28/7/2014].

Majola K. In *The White Paper 1992; Teaching in local languages good policy Thursday, 6th March, 2008*.

Ouganda, (2010). L'aménagement linguistique dans le monde.

En ligne www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/ouganda.htm, [Consulté le 28/7/2014]

The Constitution of the Republic of Uganda. 1995. Kampala: Uganda Government Printers.

Uganda Government White Paper, 1992. The Education Policy Review Commission Report Kampala: Government Printers.

Zarate, G. 1983. « *Objectiver le rapport culture nouvelle, culture étrangère* ». *Le français dans le monde* 23/181, p. 34-39.

Zarate, G. 1986. *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette.

Notes

1. Source : <http://www.tflq.ulaval.ca/axl/afrique/ouganda.htm> [Consulté le 01-08-2014].

2. Source : <http://www.tflq.ulaval.ca/axl/afrique/ouganda.htm> [Consulté le 01-08-2014].

3. Source : <http://wikilf.culture.fr/barometre2012/> Baromètre Calvet des langues du monde Alain Calvet et Louis-Jean Calvet Code ISO 693 3 [Consulté le 01-08-2014].

Usages et distribution des langues dans la chanson camerounaise



Augustin Emmanuel Ebongue
Université de Buea, Cameroun
ebongue.augustin@ubuea.cm

Reçu le 11-08-2014/ Évalué le 20-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Cet article étudie le plurilinguisme dans la chanson camerounaise en examinant les usages, la distribution des langues ainsi que les motivations qui président aux différents choix linguistiques relevés dans la chanson camerounaise. Il passe au crible les alternances et mélanges des codes, les emprunts linguistiques et les motivations de ces choix linguistiques. L'étude révèle que la chanson camerounaise se fait principalement dans des langues telles que le beti dans sa variété classique, l'éwondo, le duala, le basaa, le fulfulde et le français qui empruntent aux autres langues partenaires et que chaque langue a un rythme musical. Les alternances linguistiques sont ainsi convoquées par les artistes camerounais pour des fins de marketing. Pour conquérir un large marché, c'est-à-dire celui qui déborde le cadre de son aire socioculturelle, les artistes convoquent, sous diverses formes, les langues en présence dans leurs chansons.

Mots-clés : chansons camerounaises, choix linguistiques, marketing, plurilinguisme

Usages and distribution of languages in Cameroon songs

Abstract

This article studies the plurilingualism in Cameroon songs by examining usages, the distribution of languages and motivations that determine linguistic choices in Cameroon songs. It describes codes switching, linguistic borrowings, and motivations of these linguistic choices. This study reveals that Cameroonian artists sing mainly in some Cameroon languages such as Ewondo, Duala, Basaa, Ffulfulde and French which borrow words from other languages and each language has a musical rhythm. The study reveals that Cameroonian artists exploit the Cameroonian linguistic diversity by doing plurilingual music. To conquer a vast market, the one which should overflow sociocultural area, Cameroonian artists convoke in many ways languages in presence in their songs.

Keywords : Cameroonian songs, linguistic choices, marketing, plurilingualism

Introduction

Comme on le verra plus loin, le paysage linguistique camerounais est très divers. Les linguistes dénombrent au Cameroun environ 300 unités-langues identitaires avec autant d'ethnies. A cette extrême diversité linguistique sont venues s'ajouter les langues

d'importation coloniale, à savoir le français, l'anglais, et les langues mixtes telles que le pidgin-english et le camfranglais. La diversité linguistique est fort perceptible dans la chanson camerounaise. Aussi, nous sommes-nous fixé pour objectif d'examiner les usages et la distribution des langues dans cette musique. Théoriquement, chaque ethnie a son rythme et chaque rythme a sa langue ; il y aurait des « langues musicales ». On signale que très peu d'études ont porté sur les pratiques linguistiques/langagières de la musique camerounaise. Tout en se fixant ainsi pour objectif d'examiner la manière dont le plurilinguisme camerounais se déploie dans la chanson camerounaise, nous examinerons aussi les motivations qui président aux choix linguistiques observés.

Pour y arriver, nous nous inscrivons dans une perspective descriptive de la (socio) linguistique qui sera enrichie de commentaires linguistiques et sociolinguistiques. Notre corpus est constitué des paroles de chanson collectées auprès des vendeurs de journaux et de discothèques. Etant donné que les thèmes développés dans les chansons choisies ne nous intéressent pas, nous allons nous passer d'éventuelles traductions en français.

En guise de plan, nous allons d'abord décrire le paysage linguistique et sociolinguistique du Cameroun ; après nous passerons au crible les phénomènes de contact de langues tels que les mélanges et alternances, les emprunts linguistiques à l'œuvre dans la musique camerounaise ; enfin, nous clôturerons l'étude en nous interrogeant sur les motivations qui présideraient aux choix des langues musicales.

1. Du paysage linguistique camerounais au répertoire linguistique de la musique camerounaise

Le paysage linguistique du Cameroun est très riche en langues et en ethnies. Pour Tabi-Manga (2000 : 70), « incontestablement, la République du Cameroun présente une configuration unique dans tout le continent africain, du fait de son bilinguisme officiel : français-anglais. Il faut, en outre, ajouter une diversité incomparable des langues. En plus d'un nombre impressionnant de parlars, on y retrouve toutes les grandes familles linguistiques africaines. » C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ce pays est considéré comme l'Afrique en miniature. Le souci de surmonter la problématique de recherche en aménagement linguistique a amené des chercheurs à identifier et classifier l'ensemble des langues et parlars camerounais. Le projet, appelé ALCAM (Atlas linguistique du Cameroun), était à cet effet initié et dirigé par le professeur H. M. Bot ba Njock et animé par MM. P. Renaud et M. Dieu en 1974, les résultats furent publiés en 1983. 248 langues sont ainsi identifiées au Cameroun.

Un autre projet mené par Greenberg (1966) et Guthrie (1972) que cite Tabi-Manga (2000 : 72) procède à la classification de ces langues. Le Cameroun se trouve ainsi

organisé en neuf zones qui, chacune, regroupe des langues entretenant entre elles des relations de filiation (Tabi-Manga, 2000 : 69-109). En vue de consolider l'unité nationale en sauvegardant la diversité linguistique qui caractérise le Cameroun, les linguistes tels que Tadadjeu (1983), Tabi-Manga (2000), etc. ont proposé des politiques linguistiques. Tadadjeu (1983) propose le trilinguisme extensif¹, quand Tabi-Manga (2000) préfère le quadrilinguisme². Dans le développement de sa théorie, Tabi-Manga distingue « quatre strates fonctionnelles de langues :

- La première strate est constituée de langues maternelles. Celles-ci assurent la communication au sein des familles,
- La deuxième strate rassemble des langues communautaires,
- La troisième strate comporte les langues véhiculaires. Elles mériteraient l'appellation de « langues nationales » au sens strict du terme,
- La quatrième strate identifie les langues internationales qui fonctionnent comme des langues officielles » (Tabi-Manga, 2000 : 184-185).

D'après Tabi-Manga, les langues maternelles constituent l'ensemble des langues parlées par les communautés ethno-culturelles camerounaises (*Atlas linguistique du Cameroun*). Elles sont au nombre de 248. Les langues dites communautaires sont par définition celles qui comptent un nombre important de locuteurs. On en dénombre 50 et 60. Certaines de ces langues communautaires débordent par la pratique leurs frontières ethno-culturelles, et peuvent à cet effet être considérées comme des langues véhiculaires. « Certaines d'entre elles, écrit Tabi-Manga (2000 : 186), gagnent des fonctions véhiculaires en se développant hors de leur zone d'influence. Dans ce cas, elles ne relèvent plus de cette catégorie et deviennent des langues véhiculaires régionales. » Tabi-Manga identifie quatre langues véhiculaires nationales : le fulfulde, le beti-fang, le basaa et le duala. Ce linguiste exclut le pidgin-english qui n'est pas, selon lui, une langue authentiquement camerounaise. A ces quatre langues nationales véhiculaires s'ajoutent huit langues dont l'extension, la véhicularité est nettement limitée (Tabi-Manga, 2000 : 186). Il s'agit du bali ou le mungaka, de l'arabe, du kanuri, du wandala, du ghomala, du fe'efe'e, du medumba, du yemba.

Pour revenir aux langues nationales véhiculaires, il faut dire que la langue beti fait partie des langues notées A70 qui constituent, d'après Tabi-Manga (2000 : 73), une importante zone d'intercompréhension. Elle est parlée dans les régions du Centre, Sud et de l'Est. « C'est la zone beti-fang orientée du nord au sud, englobant le nord du Gabon et la Guinée Equatoriale. » (Tabi-Manga, 2000 : 73). La langue duala fait partie de la zone 6 ; c'est une langue qui est parlée le long de la côte, c'est-à-dire de Limbé à Campo, plus précisément dans les régions du Littoral, du Sud et du Sud-ouest du Cameroun. Le fulfulde est originellement « la langue de la ville de Garoua dans le département de la Bénoué » (Tabi-Manga, 2000 : 82). Mais cette langue est véhiculaire

dans toutes les régions septentrionales du Cameroun. Enfin, le basaa est une langue du groupe A40 ; elle est parlée dans les départements du Nyong et Kellé, de la Sanaga-Maritime et dans la majeure partie du département du Nkam.

En rapport avec notre problématique, on peut dire que la musique camerounaise se développe dans une multitude de langues locales, même si l'on observe l'émergence d'un certain nombre de langues comme l'ewondo et le duala qui sont considérées par des animateurs de radio et de télévision comme des langues musicales. A ces langues dites « musicales » s'ajoutent d'autres, plus principalement le français, le basaa, le fufuldé, le pidgin-english, etc.

Théoriquement, il y a autant de langues au Cameroun que d'ethnies ; il y aurait aussi autant d'ethnies que de rythmes musicaux. De façon empirique, cette diversité de rythmes musicaux se répartit très vite en cinq grands rythmes. Chaque rythme est fait dans sa langue propre. Parce que certains d'entre eux dominent le paysage musical camerounais, on serait tenté de dire que les langues qui servent de véhiculent à ces rythmes sont des « langues musicales ». Prioritairement et théoriquement, le makossa est fait en langue duala, le bikutsi en langue ewondo, les rythmes du Sahel camerounais en fulfuldé, les rythmes des Grassfields en langues grassfields, la musique jeune en camfranglais, l'assiko en basaa. Tous les rythmes musicaux camerounais peuvent être faits en anglais et surtout en français et en pidgin-english. Parce que le bikutsi qui se fait prioritairement en ewondo et le duala en duala apparaissent comme les rythmes musicaux camerounais les plus écoutés, le duala et l'ewondo seraient ainsi considérées comme des langues musicales. Mais la percée spectaculaire des artistes tels que Belka Tobi de l'ethnie basaa, du groupe X-Malea dont le chanteur principal est un basaa, Stipac Samo, originaire de l'Ouest du Cameroun, etc. qui chante dans une langue grassfield, bouscule cette classification.

On retiendra de cette présentation que les principales langues musicales camerounaises sont la variante classique du beti, l'ewondo, le douala, le basaa et le fufuldé. Il s'agit des langues que Tabi-Manga (2000) identifie comme des langues nationales véhiculaires parce qu'elles ont une dispersion régionale voire sous-régionale, comme le beti et le fulfulde, auxquelles il faut ajouter les langues de contact, à savoir le camfranglais et le pidgin-english, et les langues officielles, le français et l'anglais. On a donc moins d'une vingtaine de langues dans lesquelles les artistes musiciens camerounais font leurs musiques. Chacune de ces langues est le véhicule du rythme musical de son groupe ethnique ; le camfranglais quant à lui diffuse une identité camerounaise jeune à travers le rap. Qui dit ainsi bikutsi dit langue ewondo ou beti ; qui dit makossa dit langue duala ; qui dit musique sahéenne dit fufuldé ; qui dit mangambeu ou benskin dit les langues grassfields ; qui dit musique jeune dit camfranglais ; etc. Le français et l'anglais interviennent dans tous les rythmes musicaux. Mais on reconnaît que deux

langues authentiquement camerounaises (le duala et l'ewondo) dominent la scène musicale camerounaise, auxquelles s'ajoutent le camfrançais, le français, l'anglais, le fufulé, le pidgin-english et les langues grassfiels qui accompagnent sous diverses formes les deux premières langues dans la chanson camerounaise et vice versa. La musique camerounaise dans tous les cas est une musique plurilingue. Comment ce plurilinguisme se déploie dans les chansons ou comment les artistes camerounais se servent du plurilinguisme camerounais dans leurs chansons ? Il se fait d'abord par les alternances et mélanges codiques.

2. Des alternances et mélanges codiques

J.J. Gumperz (1982) définit l'alternance codique comme la « juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Dans cette étude, nous ne distinguons pas le mélange de langues de l'alternance. Dans le cas des chansons camerounaises, l'on distingue deux types d'alternances : des alternances interphrastiques et les alternances reposant sur les « discours alternatifs ».

2.1. Les alternances interphrastiques

D'après Wald (1996 : 32), elles sont encore dites phrastiques, car elles servent à alterner des « langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de segments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs. » Dans ce type d'alternances codiques, le français est toujours présent. Autrement dit, le français alterne toujours avec la langue principale. Nous avons des cas d'alternances tels que ewondo/français, duala/français, basaa/français, basaa/camfrançais, pour ne citer que ces exemples :

a) Alternance ewondo/français

Les alternances ewondo/français se rencontrent régulièrement chez les artistes qui font le bikutsi. Les chansons des artistes Aïjo Mamadou, Donny Elwood, Krotal et Mani Bella en offrent de bels exemples :

(1) « Cheri wam a nga man me dug na yi me lug hi de a mben i ma/ndzog ne ma/me bela mitié a nnem/Laissez-moi j'ai le mal de tête » (Aïjo Mamadou, « Souvenir »).

(2) Ça c'est la chanson de kocumbo/il a chanté dans le métro/le métro des quartiers chauds/quartiers chauds de Chicago/moi je suis négro et je suis beau/enyo awogo olun akoro (Donny Elwood, « Négro »)³.

(3) Cameloun éhey. Wa mano'kal foamavomadzan keu oka foam vanvan/Arrête-toi là. Je descends là. Mfandena Omnisports [...] Je crois en paix-travail-patrie, même si chaque

jour j'en vois des vertes, des rouges et des jaunes/Vert-rouge-jaune c'est bien de toi que je suis pétri/Wa mano'kal foamavomadzan keu (Krotal, « Vert rouge jaune »)⁴.

(4) Oyem wee tsig mot oh/wee tsig mot oh/wayaah tsigui/la langue va se couper/la bouche va se fermer (Mani Bela, « La langue va se couper »).

b) Duala/français

Ce sont les artistes du makossa ou qui chantent en duala qui recourent à ce type d'alternance. Les chansons des artistes tels que Petit Pays, Roger Etia, Sergeo Polo, etc. sont riches en ce genre d'alternances duala/français :

(6) « mama a ndutu/maman ndengue/mba nde na kusi nika (*duala*)/ça fait mal, ça fait mal » (Patit Pays, « Eyabe Kwedi »).

(7) C'est le chien qui aboie la caravane passe/Na ma nengele oa son'epolo/Omulema mwam natena buna bwam bosukan o songo (Roger Etia, « Espoir »).

(8) toi, tu m'as toujours promis ah ndo wo eh/de m'épouser/nde oa mo o timba no kusa nupepe eh/oa banga mba ah ndo (Sergeo Polo, « La chicotte de papa »).

(9) tu m'as assez nourri d'espoir/j'ai même perdu mon temps/aujourd'hui tu veux m'abandonner/o wondi ndol'am/wa ban de mba (Sergeo Polo, « La chicotte de papa »).

(10) toi tu es tito/moi je suis nama/toto tire nama/nama tire toto/ton pied mon pied/on bouge ensemble chéri/biana na'i mala towuma eh/ah ndolo oh/biana o timbi motonou lobiye/oh ndolo oh/owondi niana na'i mala towuma eh/ah ndolo oh (Ruth Kotto, « Ton pied mon pied »).

(11) wo wo wo/nga pond'e tombi nde/wo wow o/nga mba na poti nde/s'il te plaît/je suis venu te demander pardon/j'ai péché/son malinga mongo ma sibe (Sergeo Polo, « Pardonne-moi »).

(12) pepa ngo esi beni te santé/ça n'engage que toi/ponda mo o beni no ennui/ça n'engage que toi/ponda mo o beni no problème/ça n'engage que toi/pepa ngo esi beni te santé/diba lasu o masasi na pem/pepa ngo esi beni te santé (Dinally, « Décision »).

(13) « Quand le colon est arrivé la guerre a commencé/Ils ont pillé toutes nos richesses/*Bakalla ba mbengue ba wodi biso/Djita na te.* (Longuè Longuè, « Privatisation »).

(14) Et quand les Congolais se sont divisés, ma oh/la guerre a commencé/*ban de ba wane poungou.* (Longuè Longuè, « Privatisation »).

c) Alternance ewondo/camfranglais

Les deux langues se relaient dans la musique jeune, à savoir le rap, le hip hop ou le RNB, lorsque celui-ci est chanté par un artiste beti. Il arrive cependant qu'un non beti prenne la parole en ewondo dans une musique jeune. C'est le cas du groupe X-Maléa :

(15) Mes parents viennent de divorcer (*camfranglais*)/Mayem na maboya, mayi mawog (ewondo)/Quand je ask à mon père il me dit que/les femmes sont trop compliquées/Quand je ask à ma mère elle me dit que/c'est la faute à ton père. Mais qui dit/donc la vérité. Les affaires là sont compliquées (*camfranglais*) (X-Malea, « Il y a plus moyen »).

d) Alternance basaa/camfranglais/ewondo

L'alternance ci-dessus suppose que le chanteur est basaa. Le groupe X-Maléa offre un exemple illustratif avec son chanteur principal qui est basaa. C'est d'ailleurs la langue basaa qui est la langue principale du groupe comme dans le titre qui nous intéresse, à savoir « Il y a pas moyen ». On y voit ainsi le basaa et le camfranglais :

(16) « Mes parents viennent de divorcer (*camfranglais*)/Mayi lè mabonla mè nou mèn wo (ewondo)/Je ne sais où aller, chez mama ou bien chez papa/ holamè meyoyo, kalagmè i/homa mè lama kè gwi ha i yémè gnèèn/ndourou i yémè gnèm(*basaa*)/La go veut se/marier. Mais quand j'ai vu ça j'ai dit wait/un peu. Tu vois, la folie des hommes/Et les petites cachoteries des femmes/Mais papa maman pourriez-vous svp faire la paix (*camfranglais* » (X-Malea, « Il y a plus moyen »).

e) Alternance basaa/pidgin-english/anglais

En plus de l'ewondo et du camfranglais, les jeunes chanteurs du groupe X-Malea associent aussi à la langue basaa le pidgin-english et l'anglais :

(17) Che ! si nen Nfwan fem mem we, Idji ti wè ram/poungo, Ogwe I no oh. Neka mou éh éh éh (*basaa*)/You di only one for me, baby muna kikébi (*pidgin-english*)/I Kele mousoh oh, Engkele kaï naba (tchai) (*basaa*)/Look in my eyes, You see the love dey do me pompompom (*pidgin-english*) nena (X-Malea, « Mon ex »).

(18) Papa kal nyè i balè ü téhé nyè lè man won a gwès nyè ngandak, ngandak ngandak (*basaa*)/My ex girl friend was the best girl friend/Nothing to compare with all the next girls friends/There is no other. A sister and a lover. One of the ones I am talking. About just can get it over. She gives me peace, we never fight (*anglais*).” (X-Malea, « Mon ex »).

Comme on peut le remarquer, les alternances codiques proprement dites se font à l'intérieur d'une phrase, d'une strophe ou d'un refrain. D'autres portent sur des parties de textes bien distinctes. Ils font ainsi penser à des discours alternatifs.

2.2. Des alternances à discours alternatifs

Pour Zongo (2001 : 104), le discours alternatif, par opposition au discours mixte, est « tout changement linguistique qui se produit d'un tour de parole à un autre. » Il s'agit des alternances « balisées » (Thiam, 1996 : 33). Pour ce dernier, une alternance est dite « balisée » lorsque « le locuteur la signale au travers d'une quelconque marque de non-fluidité du discours, telle que les pauses, les ruptures, les hésitations, les commentaires métalinguistiques, etc. » Et pour matérialiser ce changement de langue dans le traitement de nos données, on ira à la ligne lorsque l'artiste passe d'une langue à une autre dans la chanson. Dans notre corpus, ce type d'alternance est essentiellement marqué par de fortes pauses et par des ruptures. On distingue alors :

a) Les discours alternatifs bilingues dans lesquels l'artiste fait usage de deux langues dans sa chanson :

Chez Belka Tobi, artiste camerounais basaa, on relève des chansons qui alternent le basaa et le français comme dans son titre « Mbougue Djam » :

(19) Ce monde ne cesse de me surprendre quand tu es pauvre, on se moque de toi, quand tu es riche, on t'accuse de vanité. Quand soleil brille, on se plaint de la chaleur. Et s'il pleut, on dit qu'il y a trop d'eau (*français*)

Nkon si di ye u nelha, mut a yep bo a kôli ni nyemb, mut a ngwanap bo a nhonol ngôk, Hianga hi bai hi mbola no, Non a no bo nob a net (*basaa*) (Belka Tobi, « Mbougue Djam »).

Il faut signaler ici que la séquence en basaa est la traduction du texte en français.

Dans la chanson de Roger Etia, l'on retrouve des passages en français, même si l'essentiel de la chanson est en langue duala :

(20) Willy Bernard Charles/Le grand mbassamois de toujours et de tous les temps [...] Après la pluie, c'est le beau temps/A cœur vaillant, rien d'impossible eh/Apparence n'est pas réalité/C'est le chien qui aboie la caravane passe

na ma nengele oa son'epolo/omulema mwam natena buna bwam bosukan o songo (duala) (Roger Etia, « Espoir »).

Il s'agit en fait du refrain qui est en français et qui est repris tout au long de la chanson. La chanson de Sergeo Polo met elle aussi en évidence un exemple de chanson bilingue. Le bilinguisme est ici constitué du français et du duala. La chanson commence

ainsi en français :

(21) C'est dur/C'est dur/C'est dur en Europe/Mais c'est dur/L'Europe c'est difficile/C'est dur/C'est dur/C'est dur en Europe/Mais c'est dur/L'Europe c'est difficile.

Mama oh muna ngo oh ne lambo/Sarah oh muna ngo eh/nen lambo di buki mba owo eh (Sergeo Polo, « C'est dur »).

b) Des discours alternatifs à trois langues

Les chanteurs camerounais font souvent preuve d'un trilinguisme dans leurs chansons. C'est le cas par exemple d'Ayissi Leduc dans son titre « Je m'engage ; Tu t'engages ». On y retrouve l'ewondo, sa langue maternelle, l'anglais et le français :

(22) A bime mbeng o nga bwe ma ngan eh a nkoré (*ewondo*)

Il n'y a pas de remèdes plus puissants que l'amour/Tu es l'amour de ma vie/Ton amour est ma lampe de poche/L'amour peut changer ma vie/Je m'engage/Tu t'engages (*français*)

there is no medication more powerfull thant love [...] No medication more powerfull than love (*anglais*) (Ayissi Leduc, « Je m'engage Tu t'engages »).

L'artiste Tonton Ebogo utilise aussi trois langues dans sa chanson « Zéro la vie ». Il y a de la langue beti qui est la langue principale, le français et le pidgin-english :

(23)Because man no kno the day e go die oh/If man like woman make who na leave he/Many were rich in the past/But now they are very poor/If man like mimbo make who na leave he (*pidgin-english*)

tam ne me dzog me tam dzi/amuna enying e ne zero oh/enying e ne zero me dzo enying e ne zero/tam ne me dzog me tam nyu/amuna enying e ne zero/ma dzo na enying e ne zero/tam ne me dzog me tam dzem amuna enying e ne zero/enying e ne zero ma dzo na enying ene zero... (*ewondo*)

Les gens ont eu de l'argent/aujourd'hui ils sont fauchés/Certains ont eu des bagnoles/Aujourd'hui ils vont à pied/D'aucuns ont eu des nanas/ils sont solitaires (*français*) (Tonton Ebogo, "Zéro la vie").

C'est également le cas de la chanson « Ayo Afrika » de l'artiste Longue Longue qui fait découvrir un certain nombre de langues, à savoir le pidgin-english, le français, le douala. L'extrait ci-dessous est en pidgin-english :

(24) Africa di work, Europe di tchop/Cameroun di work, Franci di tchop/Asé Azaire di work, Belgique di tchop/Guinee Equato di work, Espagne di tchop/Nigeria di work, Angleterre di tchop (*pidgin-english*)

Longue Longue/Je suis votre libérateur, je vais mourir pour vous/Quand je regarde l'Afrique avec tous ses problèmes eh/je me demande eh Afrique quel avenir/Quand je regarde l'Afrique avec tous ses cadavres/je me demande eh Africa mais quel avenir/eh, eh, oh, oh (*français*).

Obwa te bakale one/heni babe na munengu/nde biso o Africa oungou na poungou/ombwa n ate America eh/heni ba babe namussango/nde biso o africa oh oh bila na bila eh « Ayo Africa » (*duala*).

Les exemples cités révèlent que la chanson camerounaise est une musique plurilingue. Mais ce plurilinguisme ne se limite pas uniquement à la simple alternance de deux ou trois langues. L'alternance peut se faire avec quatre langues parlées au Cameroun.

c) Des discours alternatifs à quatre ou cinq langues

Le premier exemple vient de la chanson de l'artiste Longuè Longuè qui alterne quatre langues dans son titre « Privatisation » :

(25) Ecoutez bien les pleurs d'un enfant qui a souffert/Disque de maison/L'avenir du Cameroun/La vie de tout un chacun est tracée/On ne force pas le destin/Si c'est dit que tu seras président/Tu le seras...(*français*)

Belibelibe che mama of belibi man/Bile bi be taka/Hilé wa jok/mamu biba wana nsooh (yabassi)

Because best time is the best/Thank you/Thank you Mokolo (*anglais*)/Man no lie you, god dé(*pidgin-english*)

Mba latane eh lowelisane/we dja ndelongonapi o nengle/mponda go [...] Ban no mota ngando a po pete/Longue longue a po pete (*duala*)(Longuè Longuè, « Il faut demander à Dieu »).

La présence de quatre langues reste également visible dans la chanson de Georges Dickson, « Hommage à Roger Milla ».

(26) roger eh eh mille fois merci(*français*)/a milla roger eh bison i wa eh (*duala*)

roger ball for foot/roger that is goal (pidgin-english)

a mongo ndamba/za bi ke/za bi ke/a mongo ndamba/za bi ke/za bi ke (ewondo)

bana ba kamerun/na zali sorciers/bana ba kamerun/na zali sorciers (*lingala*) (Georges

Dickson, « Hommage à Roger Milla »).

On observe ainsi que l'artiste chanteur camerounais convoque au moins deux langues dans sa chanson. Ce qui matérialise un certain bilinguisme individuel qui évolue très souvent, comme on vient de le voir, à l'usage de trois, quatre ou cinq langues parlées au Cameroun. Le contact de langues, mieux encore le plurilinguisme musical, se manifeste aussi par le phénomène de l'emprunt.

3. Des emprunts linguistiques

Les emprunts sont faits dans les deux sens : soit la langue emprunteuse est le français, soit elle est camerounaise.

a) Français comme langue emprunteuse

Dans ce cas d'espèce, la langue principale est le français et le mot ou les mots emprunté(s) peuvent alors provenir de diverses langues locales. On prendra soin de mettre les traductions des emprunts entre crochets. On a des emprunts en ewondo.

(27) « Ah messieurs les dirigeants oh, / la jeunesse veut travailler oh / Ah monsieur le *ngomna* [le gouvernement], / les enfants veulent aller à l'école » (Longue Longue, « Kirikou »).

Nous avons des emprunts à la langue basaa :

(28) En général le négro est né dans les *sissongos* [sorte de plante] / Il habite une hutte en potopoto (Donny Elwood, « Négro et Beau »)

(29) Le marché de bois au Congo / C'est pour les blancs / Les *wolowoss* [prostituées] en Afrique toujours les blancs. (Longue Longue, « Ayo Africa »).

On rencontre aussi des emprunts en langues bamiléké que Patrick Renaud (1987) repris par Tabi-Manga (2000 : 187) nomme le « bamiléké central » :

(30) L'homme paresseux ne voit que le *famla* [secte qui garantit un enrichissement illicite aux adeptes] / L'homme paresseux accuse tout le monde / L'homme paresseux ne voit que la magie. (Kend Godefroy, « La vraie magie »).

Le titre *Gofu* d'André-Marie Tala offre des exemples tels que le *koki* et le *kondrè* qui sont des mots duala :

(31) As-tu déjà mangé du *koki* [plat traditionnel fait de haricots] bien chaud ? / Le *koki* est plus bon / Que la nourriture des blancs / Le *koki* est plus bon que les spaghettis. (André-Marie Tala, « Hot koki »).

(32) Avant, je pensais que tu ne savais/Préparer que du riz/Mais j'ai eu à Manger du *kondré* [plat traditionnel fait de banane douce non mures] /Que tu as préparé. (André-Marie Tala, « Gofu »).

On remarque que les emprunts puisés par la langue française dans les langues locales sont très souvent des camerounismes, c'est-à-dire les usages du français qui sont propres aux Camerounais et auxquels ils se reconnaissent.

b) Le français comme langue source de l'emprunt

Les cas d'emprunt à la langue française sont très nombreux, étant donné que la musique camerounaise se fait essentiellement en langues locales même si l'on note comme on le voit dans la présente étude l'intervention importante et considérable d'autres langues telles que les langues officielles, le camfranglais et le pidgin-english que Tabi-Manga exclut des langues locales camerounaises, parce que, écrit-il, le pidgin-english ne « compt[e] pas parmi les langues authentiquement camerounaises » (Tabi-Manga, 2000 : 186). Belka Tobi et le groupe Bantu Pôsi offre une première série d'emprunts qu'une langue authentiquement camerounaise, en l'occurrence le basaa, fait à la langue française. Chez Belka Tobi nous avons :

(33) Bale u gwé be moni sombol mada'a *cellulaire* (Belka Tobi, « Bougue Djam »).

(34) Bon ba jila me bi *bandits* (Belka Tobi, « Veuves heureuse »).

(35) Ba shel bi sukulu i nyu non bi *jeunes talents* (Belka Tobi, « Bolo i kwala »).

(36) Nje jem a ga kena me l *retraite* (Belka Tobi, « Bolo l kwala »).

De nombreux emprunts sont faits aux langues duala et ewondo qui se présentent comme des principales langues musicales. La langue duala (artistique) de Dinally emprunte abondamment au français. Dans l'extrait suivant, l'on reconnaît les mots « décision », « santé », « ennui », « problème », etc.

(37) na nongi *décision*/mbota bomi/na si ma bweya pe bino ndedi eh/lo wassa biya nje beni njom eh (Dinally, « Décision »).

(38) pepa ngo esi beni te *santé*/ça n'engage que toi/ponda mo o beni no *ennui*/ça n'engage que toi/ponda mo o beni no *problème*/ça n'engage que toi/pepa ngo esi beni te *santé*/diba lasu o masasi na pem/pepa ngo esi beni te *santé* (Dinally, « Décision »).

Ci-dessous l'on peut reconnaître les mots français « zéro », « foiré », « retour », « ballon », « avion », etc. chez l'artiste Tonton Ebogo :

(39) Enying ene zero/ma dzo na enying ene zero (Tonton Ebogo, « Zero la vie »).

(40) mot zing a ne a bele be money a ne/o kiri a tue *foiré* (Tonton Ebogo, « Zéro la vie »).

(41) a muna zen a ndong bivue e ne fua te *retour* (Tonton Ebogo, « Zéro la vie »).

(42) nge mongo a ding *ballon*/tam ne dzoge a ding te, tabi eyaye (Tonton Ebogo, « Zéro la vie »).

(43) nge minga a ding *avion*/tam ni dzoge a nong te (Tonton Ebogo, « Zéro la vie »).

Il est évident que la musique ou la chanson camerounaise brille par un plurilinguisme impressionnant qui se manifeste dans les textes des chanteurs par des éléments du contact de langues tels que les alternances/mélanges et les emprunts que couvrent les choix linguistiques. Il y a donc un redéploiement important et impressionnant de la diversité linguistique camerounaise dans la chanson, même s'il se dégage manifestement des principales langues musicales que l'on pourrait appeler « langues musicales ». Mais, qu'est-ce qui pourrait expliquer ces choix et alternances linguistiques ?

4. Du choix des langues dans la chanson camerounaise

Dans la présente section, on essaiera de décrire les mécanismes explicatifs des choix, des alternances et des emprunts linguistiques dans la chanson camerounaise. Nous partons à cet effet du principe selon lequel « l'alternance linguistique constitue une stratégie communicative » (Zongo, 2001 : 98) et que les choix linguistiques dans un contexte d'hétérogénéité ethnolinguistique, comme celui du Cameroun, correspondent à des stratégies communicatives (Giles, 1973, 1977, 1979 cité par Zongo 2001 : 98). Parmi les fonctions sociales reconnues à l'alternance linguistique figure la fonction de manifester son appartenance ou son amitié au groupe dont on fait usage de la langue. On peut déjà dire qu'il se dégage de la musique camerounaise trois principales fonctions sociales des alternances linguistiques relevées ici, à savoir la fonction de marketing, la manifestation de son appartenance ou de son amitié à un groupe tribo-ethnique et la volonté de montrer à ses fans que l'on parle plusieurs langues. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pas jugé nécessaire de recueillir les avis des artistes et/ou des consommateurs de la musique camerounaise sur les motivations de leurs choix linguistiques. La notion de choix de langues pose le problème d'alternative dont dispose un locuteur dans un environnement linguistique et sociolinguistique donné. Paul Wald (1996 : 71) affirme à cet effet que « prendre la parole en français ou en anglais dans une réunion scientifique internationale représente bien une alternative où le choix final apporte un supplément de sens au-delà du contenu de ce qui est encodé. » Il y a un certain nombre de facteurs qui déterminent le choix de tel ou tel code linguistique. Deux thèses s'affrontent ici. L'une penche pour des facteurs internes ou linguistiques.

Et pour Clyne (1967) que cite Zongo (2001 : 98), le changement de langue ou de variété dans une conversation peut s'expliquer par des facteurs linguistiques. Partant ainsi de l'hypothèse que ce changement est motivé par un phénomène de « triggering », c'est-à-dire de déclenchement par un élément linguistique déjà produit par le locuteur ou l'interlocuteur, il affirme que « ce qu'on dit est souvent déterminé par un énoncé antérieur ou par anticipation par rapport à ce qui suit. Tout transfert (marque transcodique) peut conduire l'esprit du locuteur à la langue qui est source du transfert et peut donc causer d'autres exemples de transferts morphologiques ou morpho-syntaxiques et phoniques aussi bien que multiples » (Clyne, 1967 : 84). Celui-ci identifie quatre facteurs. Une autre thèse pense que les choix et alternances linguistiques sont motivés par des facteurs externes qui peuvent être psychologiques ou sociaux ; ils assument alors les fonctions pragmatiques. C'est incontestablement le cas dans la chanson camerounaise où ils servent essentiellement à conquérir un large et vaste marché aussi bien au Cameroun qu'à l'étranger, étant donné que deux des principales langues « musicales » camerounaises sont des langues transnationales. Il s'agit du fulfuldé et du beti-fang : « deux [des quatre langues nationales véhiculaires], écrit Tabi-Manga (2000 : 187), remplissent effectivement la fonction de langues régionales et sous-régionales. [...] Ce sont le fulfulde et le beti-fang. »

« Le locuteur est censé choisir, en fonction de son intention de communiquer, parmi les formes pouvant figurer à l'emplacement de son choix (dans la classe paradigmatique des formes ayant la même fonction linguistique), et ce choix s'offrira alors au décodage de celui qui partage le même code linguistique » (P. Wald, 1996 : 71). On parlera alors de grammaire de choix. Et pour Fisherman (1971), la sociologie du langage se réduit aux questions suivantes : « Qui parle, quelle langue, à qui et quand ? » Pour P. Wald (1996 : 72) encore, « les facteurs qui influencent le choix de code vu sous cet angle, relèvent alors de l'environnement, des caractéristiques sociales des participants et des finalités de l'échange. »

Dans la musique camerounaise, le choix d'une langue, au-delà du fait qu'il se fait prioritairement dans la langue maternelle de l'artiste ou dans une langue culturellement proche de la première, est essentiellement motivé pour des fins de marketing en musique. Le choix de la langue est déterminé par l'origine tribo-ethnique et linguistique ; c'est le cas par exemple d'un artiste beti qui chante en ewondo pour faire le bikutsi, d'un artiste originaire du Littoral qui chante en duala. Scotton (1983) que reprend Wald (1996) parle alors de choix de code « non marqué », parce que « le locuteur opte pour un ensemble de droits et obligations non marqué, conventionnel, en faisant correspondre à ces « connotations » sociales ou aux conventions sociales déjà établies entre les participants de l'échange. »

Il y a ceux qui choisissent une langue autre que leur langue prioritaire. Sergeo Polo

choisit de chanter dans une langue grassfield et dans la langue bamoun, le shupamem. Il laisse ainsi de côté sa langue habituelle qui est le duala. C'est un moyen pour lui de conquérir le marché dans cette partie du Cameroun. Nono Flavie, originaire de la région de l'Ouest du Cameroun, chante en duala. Karece Fotso, Camerounaise de l'Ouest du Cameroun, chante en ewondo. Ledoux Marcellin chante uniquement en ewondo, bien qu'il soit originaire de l'Ouest du Cameroun. Claude Ndam, bamoun, chante une de ses chansons en ewondo, « La berceuse »/« ma fol moan ». Il s'agit des choix de code marqués, car ils constituent des rejets des conventions sociales ou socioculturelles établies. Pour Scotton repris par Wald (1996 : 74), un choix de code est marqué lorsque « les échanges non conventionnels se caractérisent par l'absence ou le rejet des consensus [établis] ». D'ailleurs, le même Wald (1996 : 74) affirme que « le choix de code reflète une prise de position du locuteur par rapport aux facteurs de l'interaction. C'est par ces prises de position qu'on voit apparaître, concrètement, dans le cadre de l'interaction, les effets de la diversité linguistique de la société. »

Quelle(s) que soi(en)t la/les langue(s) choisie(s), la principale motivation est la quête d'un marché bien plus large que celui qu'on a d'habitude. Autrement dit, la mise en contact volontaire des langues permet aux artistes de recruter des fans auprès de tous les groupes tribo-ethniques en présence. Il s'agit en réalité des stratégies de communication musicale, car Zongo (2001 : 98) et bien d'autres linguistes de l'interaction ont montré que « les choix linguistiques dans un contexte d'hétérogénéité ethnolinguistique correspondent à des stratégies communicatives ». Ainsi, pourrait-on dire que les chanteurs camerounais se livrent à des choix linguistiques importants, mélanges, alternances, emprunts, choix des codes, pour une quête de familiarité. Ce qui correspond très bien à l'une des trois stratégies communicatives qu'identifie Zongo (2001 : 110) quant à l'analyse des choix linguistiques, à savoir la « stratégie de familiarité » qui, selon lui, est définie comme « tout emploi des codes du groupe dans le but de manifester une communauté d'appartenance ethnique ou groupale. » Ainsi, que ce soit pour des besoins identitaires (un chanteur qui utilise sa langue maternelle) ou non identitaire (un artiste qui chante dans une langue autre que la sienne), il y a toujours dans le cas des artistes camerounais quête de familiarité envers son groupe social, linguistique, tribo-ethnique, etc. d'appartenance, la finalité de la quête étant de faire écouler son produit musical. Les choix du français et de l'anglais restent les seuls choix principalement motivés par la volonté de passer des messages. Ces langues officielles sont très souvent utilisées pour s'adresser à l'ensemble des Camerounais, les autres cas de choix linguistiques sont de simples prises de position dans un environnement divers et surtout compétitif dans le domaine musical.

Conclusion

Il était question dans la présente étude d'examiner les usages et la distribution des langues dans la musique camerounaise. En d'autres termes, nous nous sommes intéressé particulièrement au (re)déploiement de la diversité linguistique ou du plurilinguisme camerounais dans les chansons des artistes camerounais, tout en restant très attentif aux motivations qui président aux différents choix linguistiques opérés. La chanson camerounaise brille ainsi par son extrême plurilinguisme qui se matérialise principalement dans le corpus qui nous a servi d'appui par les choix des codes, des alternances et des emprunts linguistiques.

Ces choix sont faits dans le domaine musical soit pour affirmer et manifester son appartenance, son amitié à une communauté linguistique ou tribo-ethnique, ou pour manifester de la familiarité et la solidarité vis-à-vis de celle-ci, soit pour souligner leur capacité à parler plusieurs langues. Dans le premier cas, on choisit de chanter dans sa langue maternelle, celle de sa communauté. Dans l'autre, on choisit de chanter dans une langue autre que la sienne ou alors on convoque plusieurs langues dans une même chanson ou dans un même album, la finalité de telles alternances linguistiques étant de recruter un large marché auprès de plusieurs ou de tous les groupes linguistiques ou tribo-ethniques en présence. Les artistes font tout simplement du marketing en musique en exploitant à bon escient la diversité linguistique et tribo-ethnique camerounaise. Ils brisent toutes les barrières linguistiques et culturelles par leurs choix linguistiques.

Bibliographie

- Breton, R. et Fohlung, B. 1991. *Atlas linguistique du Cameroun*. Paris : ACCT-Cerdotola.
- Clyne, M.G. 1967. *The Transference and Triggling: Observations on the Language Assimilation of Postwar German-speaking migrants in Australia*. The Hague: Martinus Nijhoff.
- Gumperz, J.J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.
- Scotton, C. M. 1983. "The negociation of identities in conversation : a theory of markedness and code choice", *International journal of the sociology of language*, n°44, pp. 115-136.
- Tabi-Manga, J. 2000. *Les politiques linguistiques du Cameroun : Essai d'aménagement linguistique*. Paris : Karthala.
- Tadadjeu, M. 1985. Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif . In : *Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé : MNFOC.
- Thiam, N. 1996. Alternance codique. In: *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.
- Wald, P. 1996. Choix de code. In : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.
- Zongo, B. 2001. « Alternance des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle : Vers un modèle d'analyse ». *Le français en Afrique*, n° 15, pp. 97-113.

Notes

1. Le profil linguistique recherché par Maurice Tadadjeu est constitué de trois langues : le français, l'anglais qui sont des langues officielles du Cameroun, et une troisième langue, une langue dite nationale, qui est en réalité la langue maternelle de chaque Camerounais. Le trilinguisme défendu par le linguiste implique sur le plan individuel que chaque Camerounais maîtrise trois langues: le français, l'anglais et sa langue maternelle.
2. Tabi-Manga (2000) propose le quadrilinguisme qui serait l'état de chaque Camerounais qui aura la maîtrise de quatre langues, à savoir le français, l'anglais, la langue maternelle et une langue camerounaise véhiculaire à vocation régionale et sous-régionale. On voit ici le bet et le fufuldé.
3. L'artiste Donny Elwood ne fait pas du bikutsi ; il fait de la world music en ewondo et en français. Nous avons retenu son exemple ici parce qu'il illustre parfaitement les cas d'alternance français/ewondo.
4. Il en est de même de Krotal qui fait plutôt du Rap et qui alterne dans ses chansons le français standard, l'ewondo, le français jeune, le camfrançais, l'ewondo.

Les langues étrangères dans le processus de changement des mentalités au Rwanda



Béatrice Yanzigiye

University of Rwanda, College of Education

beatrice.yanzigiye@kie.ac.rw

Reçu le 06-08-2014/ Évalué le 30-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Au Rwanda, comme un peu partout ailleurs en Afrique, l'*égalité des genres* est une pratique étrangère qui inquiète et qui dérange. Cependant, cette égalité est devenue aujourd'hui si nécessaire que les autorités rwandaises cherchent à faire avaler cette pilule amère aux citoyens. Pour faire bonne figure face aux termes anglais et français de *gender equality* et d'*égalité des genres*, le kinyarwanda peine encore à trouver un terme adéquat. Trois termes actuellement en vogue sont entrés en concurrence : *uburiinganire*, *ubwuúzuzanye* et *jeendá* (gender). L'approche qualitative nous paraît la mieux appropriée pour analyser adéquatement les enjeux de l'usage et de la fonction de l'anglais et du français dans le processus de changement des mentalités au Rwanda.

Mots-clés : égalité des genres, usage / fonction des langues, sensibilisation / intériorisation

Foreign languages in the mentality change process

Abstract

In Rwanda, as everywhere else in Africa, gender equality is a foreign practice concerned and inconvenient. However, this equality has now become so necessary that the Rwandan authorities seek to swallow this bitter pill to citizens. To do well against the English and French terms of gender equality, kinyarwanda is still struggling to find an appropriate term. Three terms currently in vogue entered into competition: *uburiinganire*, *ubwuúzuzanye* and *jeendá* (gender). The qualitative approach adopted by this section seems most appropriate to adequately analyze the issues of the use and function of English and French in the process of changing attitudes in Rwanda.

Keywords: gender equality, use / function of languages, sensitization / internalization

Introduction

Le concept *gender*/genre a, depuis toujours, fasciné de nombreux chercheurs d'horizons divers : sociologues, anthropologues, philosophes, historiens, et a nourri les différents courants du féminisme et les études littéraires. Cependant, le terme *gender* reste complexe et ses usages et applications embrassent des champs culturels,

politiques et économiques qui varient d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre.

À ce propos, deux féministes françaises spécialistes du genre, Christine Delphy et Pascale Molinier (2012) soulignent qu'il faut s'intéresser « *aux contextes dans lesquels émergent et se forment les théories, les concepts et leurs usages* ». Elles affirment en outre, que « *dans une période donnée, une société se pense elle-même ; cela renseigne aussi sur la façon dont un monde scientifique et intellectuel se constitue, se consolide, (...)* ».

La pensée de ces deux chercheurs a inspiré de nombreux engagements et des actions en faveur du féminisme dans le monde. C'est dans cette perspective que les autorités rwandaises ont fourni des efforts spectaculaires pour intégrer la notion de *gender* dans le paysage politique national. C'est grâce à cette volonté politique que les différentes lois ont vu le jour, particulièrement dans la Constitution de 2003, en son Préambule libellé comme suit : « *Nous, Peuple Rwandais, -[sommes]- Engagés à assurer l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, sans porter préjudice au principe de l'approche «gender» et à la complémentarité pour le développement national* ». Les articles 6, 9, 62, 75, 165 et 167 renforcent de façon plus spécifique ce principe de base de la Constitution. Cependant, les questions et les enjeux d'intégration/ de sensibilisation et surtout d'intériorisation du concept d'égalité des genres/ *gender equality* restent posés. Faut-il "penser le genre"¹ (expression empruntée à Delphy dans son article : « *Penser le genre : quels problèmes ?* », 2002 :89-101) à l'Occidental? Faut-il l'adapter aux références socioculturelles rwandaises? Avec quels outils linguistiques? Traduction ou emprunt? Dans quel système matrimonial et avec quelle force politique faut-il appliquer ces diverses stratégies?

C'est en répondant à ce questionnement qui, on s'en doute, reste loin d'être exhaustif que notre article va tenter de mettre en lumière l'importance des langues étrangères dans le processus de changement de mentalités, au sein de la population rwandaise, à l'égard du concept d'égalité des genres/*gender equality*.

1. Relation Patriarcat/égalité des genres

D'après le Dictionnaire critique du féminisme (Collectif, 2000:141), « *le patriarcat désigne une formation sociale où les hommes détiennent le pouvoir, ou encore, plus simplement, le pouvoir des hommes. Il est ainsi quasiment synonyme de 'domination masculine' ou d'oppression des femmes* ».

De cette définition découle le principe que le système patriarcal est alors un système social qui établit une structure où la femme et l'homme ne jouissent pas des mêmes privilèges et ne jouent pas non plus les mêmes rôles sociaux. Le Rwanda, même avec de

remarquables avancées dans la promotion de *gender* ne fait pas exception à cette règle. Ce système de domination, à la limite dictatoriale, exclut tout compromis sérieux et sincère entre la gent masculine et la femme considérée socialement comme inférieure. Dans ces conditions, des concepts *patriarcat/égalité des genres* semblent sérieusement compromis. La notion de genre sonne dès lors comme un rapport de pouvoir de domination institutionnalisée entre l'homme et la femme.

Il s'agit là d'une conséquence logique de la conception de genre comme «*un construit*» dans l'histoire, la culture et le langage. C'est pourquoi Simone de Beauvoir (1949) n'hésite pas à affirmer, dans le *Deuxième sexe* : «*On ne naît pas femme, on le devient*». La phrase sonne comme une maxime destinée à déclencher une prise de conscience à tous les niveaux, nationaux et internationaux.

C'est la structure sociale qui détermine ce que l'on est ou ce que l'on devient socialement. Simone de Beauvoir s'insurge ainsi contre la position faite aux femmes dans la société et la culture, sous prétexte d'une infériorité supposée qui est en fait une infériorisation délibérée au nom de la différence. Face à un tel constant, est-il étonnant qu'un demi-siècle après la publication du *Deuxième sexe*, Françoise Gaspard² dans un séminaire intitulé *Le processus d'intégration du genre dans la nouvelle constitution du Rwanda* (2001) surenchérit : «*on devient femme, et on l'apprend à ses dépens, en découvrant les contraintes auxquelles on s'est soumis, et les discriminations dont on est victime*». Elle montre sans ambages que l'éducation des enfants joue un rôle déterminant dans l'orientation vers un rôle masculin ou féminin conforme à une catégorisation sociale.

Pour sortir de cette impasse, il s'avère nécessaire de ne pas verser dans une polémique stérile mais de «repense[r] le genre en dehors de toute fixité, de tout essentialisme. «*Il incombe plutôt d'opérer*» un double transfert (...) de sexe à genre et de femme à *gender*, notion qui comprend à la fois les femmes et les hommes (Butler, [1999] 2006)». C'est cette option qu'a choisie le Rwanda à travers une politique visant à exclure toute discrimination envers ses citoyens.

C'est pourquoi d'ailleurs, au *Pays des mille collines*, la nécessité de faire appel à une langue, autre que maternelle, la langue de l'autre se fait sentir pour oser cette problématique d'égalité des genres. Il faut en outre, lui assigner une fonction afin d'asseoir une stratégie de sensibilisation et d'intériorisation du concept «égalité des genres» dans la représentation socioculturelle des Rwandais.

Il est enfin opportun de prouver que le changement des mentalités au Rwanda surtout à l'égard du concept *uburiunganire bw'umugabo n'umugore* (égalité des genres) ne se fera que par et à travers la langue de l'Autre (français/anglais). Le but est d'"utiliser les acquis de la langue de l'Autre pour insuffler l'esprit de modernité" (Mansour, 2002 :63),

bien cerner la polysémie de ce concept et l'intégrer dans le système de représentations langagières et culturelles rwandaises.

2. La langue de l'Autre/langue libératrice

Le choix judicieux d'une langue, des images, des métaphores et du langage dans la désignation d'un concept ou d'une réalité est réellement important. Il ne suffit pas de choisir une langue d'écriture mais il faut également penser à son usage conséquent par rapport au message qu'on veut véhiculer. Ceci corrobore l'idée de Bourboune, (1968 :112) selon laquelle l' *"on se regarde avec les mots de l'autre; on fait l'expérience de la vision critique, on exprime ce que sa propre langue refuserait de dire"*. La langue, comme facteur de proximité culturelle et instrument de rapprochement entre les peuples, sert aussi de trait d'union entre nations et cultures hétérogènes. En plus, elle fonctionne tel un lien d'interculturalité. C'est pour cette raison que le Rwanda a recours au français ou à l'anglais pour exprimer ce concept d'*égalité/equality* qui ne trouve ni d'équivalence ni de référence culturelle dans sa langue, le kinyarwanda.

Dans le cadre de la cohabitation des langues et des cultures, en effet, *«il n'est plus nécessaire ni utile d'opposer les langues en contact-français/anglais /kinyarwanda-mais d'envisager au contraire des relations plus poussées (en particulier avec les traductions) et de promouvoir un idéal de vivre ensemble»*. On mettra alors à profit tous les outils linguistiques, que ce soit la traduction ou l'emprunt, le symbolique ou le métaphorique, donc toute la richesse de la langue de l'autre, richesse universelle pour avoir une même vision transfrontalière de *gender*.

2.1. De l'égalité des genres/Gender equality à l'Uburūnganire bw'umugabo n'umugore: Traduction, Emprunt ou calque ?

Dans le contexte d'interrelation qui nous intéresse ici, il importe de tenter de définir ce qu'est un emprunt, une traduction ou un calque en linguistique afin de mieux comprendre le processus d'interaction entre les langues et les cultures. Au moment où les frictions de traduction/interprétation du concept *gender equality* de l'anglais au français *égalité des genres* sont loin d'être terminées, s'amorcent déjà les traductions/adaptations de cette notion dans d'autres langues.

Le kinyarwanda, langue de tradition orale est truffé de nombreux interdits, surtout à l'égard des femmes et des enfants. Par exemple, il n'y a pas très longtemps, il était strictement défendu aux femmes de parler en présence des hommes : *Nta nkokokazi ibika isake ihari* (La poule ne chante en présence du coq). Cette vérité, les enfants

(garçons et filles) l'apprennent dès le bas-âge et l'intériorisent sans discernement. Le garçon grandit avec un complexe de supériorité au moment où sa sœur est façonnée et modelée par un complexe d'impuissance et d'infériorité. On peut se demander dès lors si la nécessité de recourir à une langue n'est pas justifiée par le besoin de contourner les barrières socioculturelles séculaires.

Curieusement, pour des raisons non linguistiques, on a longtemps cru, à tort ou à raison, que le kinyarwanda peut se suffire à lui seul pour énoncer tous les concepts qu'il désirait. Mais on se rend rapidement compte que, pour exprimer certaines notions, l'emprunt aux langues étrangères de culture technique et scientifique comme le français et l'anglais est indispensable. Ce n'est cependant que très récemment, en 2003, qu'on a cédé à cet impératif, lors de la rédaction de la dernière constitution. Pour concilier le politique, le culturel et l'économique, il a fallu y incorporer de façon prononcée la notion importée de «*genre*».

2.2. Le passage du purisme à l'emprunt/traduction ou calque linguistique

Pour aborder ces notions, partons du principe de l'usage d'une langue qui se définit comme un ensemble de pratiques langagières orales ou écrites réglées par la coutume et adoptées, (...) par le plus grand nombre de locuteurs d'une langue à l'intérieur d'une société et d'un espace de temps donné (OLF³, 2007). À ce niveau pourtant, rien ne semble expliquer les raisons de l'emprunt du kinyarwanda au français et /ou l'anglais.

Selon Christiane Loubier (2011 :20), les causes de l'emprunt sont étroitement liées aux conditions socio-historiques, particulièrement politiques et économiques. Ce sont les mêmes circonstances qui font évoluer les paramètres sociolinguistiques. L'auteur ajoute que c'est toujours la langue dont le statut socio-économique est le plus faible qui emprunte massivement à la langue qui jouit du plus grand prestige et de la plus grande force socioéconomique. Partant de cette logique, c'est évidemment le kinyarwanda qui est forcé d'emprunter au français et à l'anglais.

Par calque linguistique, qui est en fait, un emprunt sémantique résultant d'un transfert de sens par traduction d'une unité lexicale, le kinyarwanda emprunte au français le concept d'*égalité des genres* pour le désigner ainsi : *uburiinganire bw'ibitsina*. C'est une façon de combler une lacune non seulement lexicale mais aussi sémantique en kinyarwanda. Immanquablement, si la traduction littérale est synonyme de calque littéral en linguistique, il ne va sans doute pas être facile d'usage dans la vie courante des Rwandais. Il s'avère opportun, par exemple, de se demander si l'égalité des genres pourrait être réellement perçue comme l'équivalent d'*uburiinganire bw'ibitsina* par les locuteurs du kinyarwanda. Cette notion n'existe pas dans la perception et croyances

culturelles rwandaises. Ceci atteste qu'en linguistique, quand la notion n'existe pas, le mot n'existe pas non plus.

On est projeté ici dans un environnement vital qui va au-delà des signes purement linguistiques, et qui varie dans le temps et dans l'espace. Ainsi, la représentation que se fait le locuteur rwandais de ce terme *uburiinganire*, pire encore *uburiinganire bw'ibitsina*, est un symbole qui bouscule l'image préétablie par sa langue maternelle. L'expression *kuriinganiza ibitsina* référerait à faire l'amour, ce qui paraît grossier dans la culture rwandaise. En plus, l'idée d'égalisation se fait normalement entre les objets inanimés mais quand il s'agit des personnes, cela implique des valeurs humaines et culturelles.

On sait par ailleurs que l'usage d'une langue est en quelque sorte une référence à la vie sous toutes ses formes avec les représentations symboliques qui lui sont propres. Cette réflexion corrobore parfaitement l'idée de Mounin (1963 :43) selon laquelle :

... Tout système linguistique renferme une analyse du monde extérieur qui lui est propre et qui diffère des autres langues ou d'autres étapes de la même langue. Dépositaire de l'expérience accumulée des générations passées, il fournit à la génération future une façon de voir, une interprétation de l'univers ; il lui lègue un prisme à travers lequel elle devra voir le monde non linguistique.

C'est ce prisme qui offre les passerelles d'interférences culturelles capables d'interpréter le monde non linguistique mais un monde socioéconomique et politique très dynamique. Transposé dans le contexte de notre propos, le prisme génère un questionnement non négligeable. Comment, quand et dans quelles circonstances le masculin peut-il être égal au féminin en kinyarwanda? Pour bien cerner cette problématique, il faut penser à jeter un regard croisé sur l'usage du français et/ou de l'anglais et les différentes fonctions que ces langues jouent dans l'intégration et l'épanouissement culturel, social, économique et politique du Rwanda dans le concert des nations.

3. Des langues, une vision

Comme on l'a esquissé précédemment, les langues se prêtent tant aux réalités linguistiques qu'aux multiples situations culturelles complètement intraduisibles d'une culture à l'autre. Ceci nous fait revenir à l'exemple où les lacunes lexicales exigent inexorablement au locuteur rwandais le recours à l'emprunt, à la traduction et à beaucoup d'autres ressources du langage pour se mettre au diapason de l'universel. Dans le cas qui nous intéresse, l'objectif est d'aborder le processus universel linguistique en vue d'une même et globale vision de la condition humaine. Il s'agit de lutter contre la discrimination basée sur le sexe. À ce point, on est amené à adopter la définition du

calque de Marouzeau (1961 :121) c'est-à-dire comme «*une transposition d'une langue à l'autre, affectant soit un mot, soit une construction, soit une signification*» pour faire passer le message du national à l'international.

Depuis l'introduction de ce concept de *gender equality* au XIX^{ème} siècle, il s'est opéré un phénomène de transferts culturels. Ceux-ci sont modelés par et à travers les pratiques de traduction. Ce réseau de communication crée en définitive une facile et libre circulation de cette philosophie à travers le monde entier et devient ainsi ajustable, multiple et plurielle.

Le cas du kinyarwanda est à ce sujet éloquent : le substantif *uburiinganire* provient du verbe *kuriinganiza*. On a l'impression que le nom est rendu par le verbe et vice versa, alors que la réalité est toute autre. *Uburiganire* vient du verbe *kuriinganiza* : être égal. Ce terme a été rejeté par logique simple. Personne n'est égal à l'autre. Ceci est vrai uniquement lorsqu'on parle de la taille ou de la longueur. En fait, socialement parlant, *uburiinganire* devient un nom abstrait parce que la société culturelle traditionnelle est régie par une hiérarchie d'abord politique ensuite économique bien déterminée. Quant au terme *ubúuzuzanye* du verbe *kúuzuzanya* (compléter) également utilisé dans le contexte, il semble plus logique et donc plus approprié. On n'est pas égal ; on se complète mutuellement. Ce dernier terme a pris le dessus par rapport au premier. La signification de ce verbe *kúuzuzanya* qui donne *kúuzuzanya* dans le cas précis de cette problématique d'égalité des genres, trouve alors de référents culturels dans le système patriarcal.

En clair, les deux substantifs abstraits, à savoir *uburiinganire* et *ubwuúuzuzanye* n'existent pas en kinyarwanda et il a fallu créer des néologismes par adjonction d'un préfixe *-bu-*. Donc, passer de *gender equality* à égalité des genres via *uburiinganire* *bw'umugore n'umugabo* pour aboutir à *ubwuúuzuzanye* répond à une dynamique d'ouverture à d'autres imaginaires. Par ce processus, l'enjeu du genre au Rwanda se présente comme une permanente déconstruction/reconstruction. Ce sont des représentations récentes introduites en kinyarwanda pour servir des causes bien déterminées et jouer des fonctions très spécifiques. Le monde devient alors flexible au niveau sociolinguistique dans le but d'éradiquer des inégalités sociales basées sur le sexe, en conformité aux lois et aux conventions internationales. D'où une articulation langues/cultures en vue d'une vision à la fois transfrontalière et interculturelle entre les communautés humaines. Rachid Boudjedra (2008 :139) parlant du français résume bien les diverses fonctions de cette «*langue de culture et de civilisation*». Il surenchérit : » *toute langue peut véhiculer ce qu'on veut !* » Ce verbe 'vouloir' est extensible et multi-dimensionnel en fonction des circonstances et de la volonté politique, du moins pour le cas du Rwanda.

3. 1. De l'égalité des genres à l'égalité des chances : glissement lexico-sémantique?

On entend par glissement sémantique, un procédé qui consiste à remplacer une expression par une autre afin de la décharger de tout contenu émotionnel et de la vider de son premier sens (euphémisme), ou à l'inverse renforcer la force expressive.

Il devient salvateur de remplacer *genres* par *chances*. Ainsi, le langage, fonctionnant comme un produit socio-historique de toute société, devient adaptable à tout moment. La charge émotionnelle contenue dans *genres* se dilue petit à petit et le mot *chances* interpelle non pas la dichotomie masculin/féminin mais toutes les composantes sociales. C'est alors par d'abord une visée politique que la hiérarchie conflictuelle (homme-femme) se transforme en un atout de justice sociale et ensuite, par malléabilité langagière, elle devient socialement tolérable.

La langue française permet dans ce cas d'amortir la dureté culturelle qui transparait dans la symbolique *égalité des genres* pour en faire un outil (égalité des chances) de sensibilisation à la fois politique et sociolinguistique. Il s'opère une relation implicative et évolutive entre ces concepts en français et leurs équivalents en kinyarwanda. Et cette relation se montre à la fois extensive et expressive. L'extension se situe au niveau d'un élargissement à la fois lexical et sémantique relatif au terme *chances*. La gradation suivante résume à elle seule l'évolution de cet imaginaire du français au kinyarwanda :

Egalité des genres → égalité homme-femme → égalité des chances → complémentarité des genres → égalité des droits et responsabilités entre homme et femme.

Uburínganire bw'ibitsina (égalité des genres) → uburínganire bw'umugabo n'umugore (égalité entre homme et femme) → Amahirwe angana uburenganzira n'inshingano bingana hagati y'umugabo n'umugore (égalité des chances, des droits et responsabilités)

À ce niveau, le concept *égalité des chances* lui aussi culturellement abstrait et impénétrable car relevant de l'improbable, de la providence, ouvre tout de même des horizons à d'autres domaines de la vie sociale comme l'éducation, l'emploi, l'héritage familial, la gouvernance et le développement du pays. Le kinyarwanda s'approprie le concept *égalité des chances* et le charge d'une connotation expressive, importante et adaptable à son référent culturel. Ainsi, la langue, patrimoine universel n'arrête jamais des ajustements selon le moment et les situations sociopolitiques.

C'est pour cette raison que le kinyarwanda emprunte au français *égalité des chances* (amahirwe angana) pour finalement adopter, même si cela reste tacite, *complémentarité des genres, égalité des droits et responsabilités entre homme et femme*

(ubwuúuzanye n'uburenganzira bungana hagati y'umugabo n'umugore). Par cette longue mutation sociolinguistique et à travers la Constitution de 2003, le Rwanda met en place des stratégies et des organes politiques capables de favoriser l'intégration de l'égalité des genres dans les instances de prise de décision. On multiplie les actions visant à pallier le retard des femmes dans la participation au développement du pays. L'égalité des chances (garçon/fille) s'impose dans le domaine éducatif de l'école primaire à l'université. De 2002 à 2012 (INSR⁴ : 2012), le taux d'alphabétisation est passé de 6,1% à 12,4%. En plus, tous les enfants (garçon et fille) en âge de scolarisation sont à l'école. On adopte aussi le principe des quotas et 30% des postes de responsabilité reviennent aux femmes. Mais l'exemple le plus frappant est celui de la représentation des femmes au Parlement et au Sénat. Lors des élections de 2013, elles occupent 63,75% du total des sièges, les deux chambres réunies. Par et de ce fait, on espère accélérer le développement économique, social et culturel. Il devient incontournable d'assurer un développement à la fois intégral et équitable, à l'exemple des pays en provenance desquels le Rwanda importe la culture de l'égalité et de l'équité (la France et le Royaume-Uni).

3.2. La fonction culturelle et socioéconomique

Il va de soi que le glissement sémantique *égalité des chances, droits et responsabilités* (amahirwe, uburenganzira n'inshingano bingana hagati y'umugabo n'umugore) sert de catharsis aux différents groupes sociaux, spécialement les femmes en puissance ou en devenir. Il importe ici aussi de signaler un bond en avant et une sorte d'affranchissement des hommes à l'égard des barrières socioculturelles. Alors, que ce soit la traduction, l'emprunt ou le calque, tout concourt à libérer les Rwandais de tout bord des stéréotypes entraves au développement politique, économique et social durable. Par des mots, on parvient à éradiquer les maux de pauvreté, d'inégalité et d'injustice sociale.

Conclusion

Malgré quelques inadéquations dues essentiellement à des ratés dans le difficile dialogue des cultures, les différentes notions liées à l'égalité des sexes sont en bonne voie d'intégration au sein de la société rwandaise. C'est dire combien la cohabitation des langues représente un atout indiscutable pour le changement des mentalités des peuples. Le modèle choisi des relations entre sexes au Rwanda n'est pas le seul à prouver que l'expérience du multilinguisme ouvre les horizons, sert de tremplin et de catalyseur au développement politique et socio-économique. L'heure n'est donc plus à

la confrontation linguistique, au Rwanda comme ailleurs, mais au bon usage des langues pour un but commun : celui de la culture de l'échange et de l'universel.

Bibliographie

Beauvoir, S.de. 1949. *Le deuxième sexe*, Paris : Gallimard.

Bourbonne, M. 1968. *Le muezzin*, Paris : Christian Bourgeois.

Butler, J. 2006. *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*, New York: Routledge. *Trouble dans le genre: pour un féminisme de la subversion*, préface d'Eric Fassin, traduit de l'anglais par Cynthia Kraus. 2005. Paris: Découverte.

Loubier, C.2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Québec : Office québécois de la langue française.

Mansour, M'H.2002. *De la transmutation littéraire au Maghreb*, Tunis : L'Or du Temps.

Mounin, G.1963. *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard.

Marouzeau, J.1961. *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris : P.Geuthner.

URL : www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2008-3-page-289.htm. [Consulté 15 Avril 2014].

Http : www.linguistes.com/mots/lexique.html [Consulté le 2 Juin 2014].

Notes

1. Le terme « Penser le genre » est emprunté à Christine Delphy dans l'article : « Penser le genre : quels problèmes ? » in M.C. Hurting, M. Kail & H. Rouch (DIR), *Sexe et genre*, Paris, CNRS, p.89-101.

2. Françoise Gaspard, membre du comité de la « Convention on the Elimination of all forms of Discrimination Against Women » des Nations Unies donne la communication : « Comment intégrer le principe d'égalité des femmes et des hommes dans la constitution » lors d'un séminaire qui a pour thème *Le processus d'intégration du genre dans la nouvelle constitution du Rwanda* tenu à Kigali/Rwanda du 20 au 22 Juin 2001.

3. Office de la langue française au Québec

4. Institut National des Statistiques du Rwanda

La fonction « dénonciative » dans le détournement de sigles, d'acronymes et d'abréviations en français du Gabon



Jean-Aimé Pambou

ENS du Gabon

ja_pambou@yahoo.fr

Reçu le 06-09-2014/ Évalué le 02-10-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Il n'est pas rare de rencontrer des signifiés inattendus derrière les sigles, les acronymes et les abréviations utilisés dans les pratiques du français au quotidien. Ce phénomène, connu sous le terme de détournement en linguistique, est l'objet de cet article sur le français pratiqué au Gabon. Après avoir défini les notions au centre de l'étude, indiqué le contexte de son recueil de données, l'auteur présente et analyse son corpus de cent items générateurs de cent soixante-neuf détournements répertoriés. Le travail étant mené dans le cadre de la sociolinguistique variationniste, le chercheur identifie les fonctions linguistiques contenues dans les différents items relevés. Il donne son point de vue sur la fonction « dénonciative » dans le corpus analysé.

Mots-clés : Détournement, sigle, acronyme, abréviation, fonction « dénonciative »

The denunciatory function in the embezzling of acronyms and abbreviations in Gabonese French

Abstract

In the daily use of the French language, it is not uncommon to come across unexpected meanings behind codes, symbols, brand names, acronyms and abbreviations. This phenomenon, known as “embezzling” in linguistics, is the subject of this article on the French language as it is used in Gabon. After defining the main concepts of the study, indicating the context of the data collection, the author presents and analyzes its corpus of one hundred that have generated hundred sixty-nine “embezzling” of codes. The work being conducted within the framework of variationist sociolinguistics, the researcher identifies the linguistic functions that are to be found in the different described items. He gives his opinion on the “denunciatory” function in the analyzed corpus.

Keywords : “Embezzling”, codes, symbols, brand names, acronym, abbreviation, “denunciatory” function

Introduction

Je vous prie de m'excuser, Monsieur, ce n'est pas que je ne voulais plus travailler. En fait, on m'a lancé un C.P.T. au pied (droit) ...

Ainsi s'exprimait, en juin 2014, un étudiant interne de CAPES 2, Études françaises, de l'École normale supérieure du Gabon, très sérieux, pour rendre compte de son absence de plusieurs semaines, alors que nous devions continuer à travailler sur son mémoire professionnel. Tentant d'étayer ses dires, il nous a montré ce qu'il estimait être les conséquences de ce « C.P.T. » : une jambe tuméfiée, encore bien noircie, par le « choc » supposé. Après deux mois de douleur intense et continue, pour se sentir enfin soulagé de ce qui lui avait semblé, à l'origine, être une crampe banale d'un mardi matin, au seuil de sa porte, au moment où il se rendait à son lieu de stage - précise le « malheureux » - on aurait extrait, de façon miraculeuse, deux balles (de cartouche) de cette même jambe, à la suite d'un traitement mystico-religieux... Que l'on accredite ou non la véracité de ces propos, une chose est sûre : la croyance de l'étudiant à l'existence des forces maléfiques invisibles, comme cela peut facilement s'observer dans son espace culturel, a favorisé le détournement de signifié relevé sur cette unité lexicale.

Si l'interlocuteur francophone n'est pas informé de ces faits culturels, il lui sera bien difficile de comprendre que S19 C.P.T. (sigle issu de la téléphonie mobile, dont le sens correspond à « C'est pour toi¹ », pour envisager le transfert « instantané » et volontaire de crédits entre abonnés d'un même opérateur) correspond au « redouté » « fusil nocturne »², qui se cache derrière l'énoncé détourné « Coup pour toi ». En réalité, cette citation n'est qu'un aperçu des détournements qui touchent à la fois les sigles, les acronymes et/ou les abréviations (désormais désignés par l'acronyme « SAOA ») dans les énoncés français oraux ou écrits quotidiens du Gabon (cf. Corpus inédit de détournements de sigles, d'acronymes et d'abréviations, proposé en annexe de Mavoungou, Moussounda et Pambou, *Dictionnaire des collocations et des locutions figurées du français du Gabon*, à paraître).

Ces détournements ou *jeux de mots* ne se faisant pas de façon aléatoire, nous aimerions nous interroger sur les fonctions dominantes auxquelles il est possible de les rattacher. Cela est d'autant plus légitime que, mis à part le travail de linguistique historique de F. Moussounda Ibouanga (2013) sur les sigles en contexte colonial ou de J.-A. Pambou (2012), sur les fonctions linguistiques, rares sont les études spécifiques à ces deux thèmes au Gabon.

R. Jakobson (1963) fut l'un des premiers à insister sur la nécessité d'étudier la langue dans toutes ses fonctions pour, *in fine*, mieux cerner son évolution. S'inscrivant pourtant dans cette logique, H. Gobard (1979), J. Corbeil (1980), J. Gardes-Tamine (2008) ou L.-J. Calvet (1999), pour ne citer que quelques noms, ont rejeté le nombre

de six fonctions élaborées par ce pionnier, car jugé limitatif et réducteur. Aussi L.-J. Calvet choisit-il de subdiviser les fonctions linguistiques en deux pôles : le pôle véhiculaire et le pôle grégaire. Le pôle véhiculaire définirait les formes utilisées dans le but d'« élargir la communication au plus grand nombre », à l'opposé du pôle grégaire, dont les éléments linguistiques sont utilisés en vue de « limiter la communication au plus petit nombre ».

Si ce dernier point de vue, fondé sur des faits de langue sans détournement, est tout à fait défendable, nous pouvons toutefois nous demander si ce modèle permet de rendre compte aussi de l'ensemble des détournements de notre corpus. Ne faut-il pas au contraire, à l'instar de Jacqueline Percebois (2001) y adjoindre une troisième fonction, à savoir la fonction euphémique, voire concevoir un modèle beaucoup plus large, incluant les détournements ludique, injurieux, antithétique et dévoilant, suivant l'approche de Jean-Bruno Renard (2011) ? Au-delà de ces interrogations, notre réflexion devrait nous amener à dégager ce qu'il y a lieu de comprendre implicitement derrière la plupart des détournements des « SAOA » (désormais « DSAOA ») ou quel message véhiculent ces détournements. La réponse à ces différentes questions passe par un rappel sémantique sur les concepts de sigle, d'acronyme, d'abréviation et de détournement.

1. Sigle, acronyme, abréviation et détournement

En linguistique, il est admis que le sigle est « *la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de certains mots qui désignent des organismes, des partis politiques, des associations, des clubs sportifs, des États, etc.* » (Dubois et al., 2012 : 429).

Le sigle peut présenter deux prononciations. Soit la suite des lettres est réalisée de façon alphabétique - les lettres sont alors épelées : on parle ainsi de sigle proprement dit. C'est le cas de S19 C.P.T. ou de S93 T.V.A. Soit la suite des lettres est prononcée de façon syllabique - les lettres sont articulées en syllabes, comme un mot ordinaire : on parle d'acronyme. S10 CEFOR (Centre de formation professionnelle / Centre de formation des ratés) et S54 MORENA (Mouvement de redressement national / Mort-né) en sont des illustrations. Il est par ailleurs question d'acronyme lorsque le sigle comprend des éléments initiaux formés de groupes de lettres ou syllabes et que l'essentiel repose sur « l'oralisation syllabaire » (Dubois, 2012:13). Cela est tout à fait concevable à travers l'item S72 Régab, représentant la bière locale (Régie gabonaise des boissons / Regardez les Gabonais boire, Regardez les étudiants gabonais avaler la bière, Regardez les Équato-Guinéens animer les bars, Régab des Gabonais, République gabonaise, Rassemblement énergétique des Gabonais actifs dans les bars, Rawiri était le grand ami de Bongo). On relève en outre des acronymes *hybrides* composés à la fois

de lettres « individuelles » initiales, d'une part, et de syllabes initiales, d'autre part. Citons, comme exemples, S85 SOVOG (Société de valorisation des ordures ménagères du Gabon / Société des vauriens du Gabon) ou S18 CONASYSED (Convention nationale des syndicats du secteur Éducation / CONASUICIDE - Convention nationale du suicide³). Nous rangerons dans cette même catégorie les items comprenant aussi bien des initiales prononcées de façon alphabétique que des initiales prononcées de façon syllabique. S50 LPNA (Lycée public de Nzeng-Ayong / Lycée des petits Noirs Américains) s'intègre bien dans ce sous-ensemble.

Outre les sigles et les acronymes, nous avons relevé quelques abréviations dans notre corpus. Par abréviation, nous entendons le fait de retrancher une ou des lettres d'un mot simple ou composé pour le rendre plus court. Le corpus retenu nous a fourni une abréviation formée des seules consonnes du mot Moutouki (S57 M.T.K.), un diminutif (« Matos » pour « matériel »)⁴, de même que des apocopes comme « Doc », pour « documentation » et « Homo », pour « homonyme⁵ »).

La conséquence de l'ensemble de ces observations est que sigle et acronyme ne sont pas *a priori* antithétiques. Certaines unités linguistiques peuvent ainsi être envisagées à la fois comme sigles ou comme acronymes. C'est le cas de S4 BAD (Banque africaine de développement / Banque à domicile - au sens de « système de prêt à usure, chez les particuliers » - , Beauté africaine détruite - au sens de « prostituée » ou assimilée) ou S77 Sape (Société africaine des personnes élégantes / Habillement chic ou élégant). Comme sigles, en privilégiant le fait que ces items sont formés à partir des seules initiales des mots abrégés, mais aussi comme acronymes, en nous fondant sur le fait que les deux items se prononcent de façon syllabique). Sur la base de ces deux critères - formation et prononciation - il est clair que sigle et acronyme sont des concepts susceptibles de *se recouper*. De la même façon que ces deux termes peuvent se recouper, de la même façon, sigle et acronyme, d'une part, ainsi que abréviation, d'autre part se rapprochent via un dénominateur commun : le raccourcissement d'énoncés. Raccourcissement *d'un ensemble de mots formant une unité lexicale* par des lettres et / ou des syllabes initiales - pour les sigles et les acronymes - et raccourcissement des *mots simples ou composés, pris individuellement*, par des lettres ou des syllabes - pour les abréviations. En raison de ce dénominateur commun, il nous a paru plausible de traiter des trois phénomènes linguistiques dans un même ensemble que nous dénommons *hic et nunc* : les « SAOA ».

Le détournement désigne, quant à lui, l'action de « détourner » ou de « modifier » la direction de quelque chose. Dans notre contexte, cela renvoie au fait de modifier le signifié d'un « SAOA » ou de changer à la fois le signifiant et le signifié d'un « SAOA », pour reprendre la terminologie saussurienne. En d'autres termes, le phénomène de détournement comprend une manifestation double. D'une part, il consiste à énoncer le signifiant habituellement connu, tout en lui affectant un signifié nouveau ; d'autre part, il permet de transformer à la fois le signifiant connu et le signifié attendu.

Le premier cas fait penser à des exemples comme S29 E.R.T.P. ou S91 T.M. Dans les deux exemples, le changement ne touche que les signifiés. Ainsi, de « Entreprise routière des travaux publics », on passe à « Entreprise de retardement des travaux pressés (pour le premier signifié), et de « Transport de marchandise », on passe à « Taxi maboul » ou à « Personne exerçant le métier de « taxi maboul », à savoir transporter, contre paiement, à l'aide d'une brouette, les emplettes des clients sans véhicules, dans les grands marchés du Gabon (pour le deuxième signifié). Le second cas renvoie à des items comme S30 FÉGAFOOT ou S78 S.D.F. Pour ce qui est de S30, le signifiant nouveau est « FÉGAFOOTUE », renvoyant au fait qu'il s'agirait de la « Fédération gabonaise foutue ». Quant à S78, il fait entendre S.B.F., pour « Sans bureau fixe » (Sans maîtresse fixe).

Du fait de la modification volontaire de signifiés, le détournement de sigle, d'acronyme ou d'abréviation, assimilable certes à un procédé de créativité linguistique classique, serait générateur de confusions, de malentendus, de démarcations sémantiques de toutes sortes, voire de polémiques. Il nous appartient, quant à nous, de nous demander s'il n'y a pas une fonction principale derrière l'ensemble de ces « DSAOA » ou s'il faut plutôt en identifier plusieurs. Notre hypothèse est que si la fonction ludique, apparente, est au cœur de la plupart des « DSAOA », elle peut aussi couvrir des fonctions plus « profondes ».

2. Cadres théorique et méthodologique

La présente étude relève de la sociolinguistique variationniste, telle que développée, entre autres, par Françoise Gadet (2003 : 7). Nous voulons en effet insister sur le fait que les « DSAOA » répertoriés doivent bien s'inscrire dans les particularités lexicales géographiques. Ils participent ainsi à l'évolution et à l'enrichissement du lexique d'une langue.

Notre recherche, de type qualitatif et exploratoire, s'appuie sur une enquête menée auprès d'une centaine d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Libreville et du Département d'Études françaises de l'École normale supérieure de Libreville en 2010-2011 et en 2013-2014. Pour l'essentiel, nous leur avons demandé de répertorier autour d'eux des exemples de détournements de sigles, d'acronymes ou d'abréviations qu'ils connaissaient et de les employer dans des énoncés attestés. Nous leur avons également demandé de préciser les significations appropriées, entre ce qu'ils estimaient être la définition d'origine et ce qu'ils estimaient relever de la définition transformée. À l'issue du dépouillement de ces travaux, nous nous sommes limité aux exemples qui nous ont semblé les plus pertinents et pour lesquels nous disposions d'assez d'éléments d'appréciation, de même qu'à ceux qui se distinguent, d'une

façon ou d'une autre, de celles observées en France, un des espaces les mieux connus de la francophonie⁶. Entre ces deux périodes, nous avons pu relever des items proposés par des citoyens *lambda* ou des collègues, dans des discussions à bâtons rompus. À cette première enquête, nous avons ajouté des lectures personnelles portant sur le français du Gabon, de même que des extraits d'article de presse écrite.

Pour nous prononcer de manière concrète sur les détournements étudiés, il nous a plu de travailler sur le champ sémantique des items retenus, qu'il s'agisse de la signification attendue ou des sens voulus par les détournements. Aussi avons-nous scruté tour à tour les signifiants et les signifiés de départ, les signifiants nouveaux (lorsqu'ils existent) et les signifiés nouveaux, tout en les insérant dans leur environnement socio-linguistique (faits historiques, aspects culturels, représentations des citoyens, évolution diachronique, contact de langues et des cultures, actualité locale, etc.).

De façon concrète, à l'aide de certains pourcentages, il s'est agi de dresser les caractéristiques des détournements relevés, avant d'entrer de plain-pied dans les fonctions des ces « DSAOA », sur la base d'une étude sémantique des signifiants de départ, des signifiants nouveaux et des signifiés obtenus *via* les détournements.

3. Présentation du corpus

Nous avons retenu, pour le présent article, cent items de « DSAOA » représentant des noms propres (institutions étatiques, banques, partis politiques, entreprises privées, établissements scolaires, médias, anthroponymes, marques déposées, etc.), des noms courants ou des noms techniques. L'ensemble de ces items a généré un total de cent soixante-neuf (169) « DSAOA », subdivisés en douze (12) détournements de signifiants et en cent cinquante-sept (157) détournements de signifiés. Le décalage entre le nombre d'items et celui des détournements est dû au fait que certains items, contrairement à d'autres, connaissent des détournements de signifiant et que chaque item dispose d'un nombre particulier de détournements de signifiés, allant de un (1) à onze (11).

Parmi les exemples retenus, on relève soixante-quatre (64) sigles, trente (30) acronymes, cinq (5) abréviations et un (1) diminutif. Le corpus est établi par ordre alphabétique, allant du code S1 A.N.B.G. au code S100 V.T.T. Pour marquer la différence entre le signifié de départ et le (ou les) signifié(s) nouveau(x), nous avons utilisé la barre oblique entre les deux, à l'intérieur d'une parenthèse. Ainsi, S53 SOCIGA (Société des cigarettes du Gabon / Société des cireurs du Gabon) est à lire comme l'item numéro 53, « SOCIGA », dont le signifié d'origine est « Société des cigarettes du Gabon », tandis que le signifié nouveau est « Société des cireurs du Gabon » (de « cirer » ou « faire l'amour à une fille », en français populaire du Gabon). Pour sa part, S9 M.T.K. (Moutouki (friperie) / De piètre qualité, Marie-Thérèse Koumba, Train omnibus du Gabon) se traduit comme l'item numéro 8, M.T.K., pourvu du signifié d'origine « Moutouki » ou « friperie »,

et des signifiés nouveaux « De piètre qualité », « Marie-Thérèse Koumba » ou « Train omnibus du Gabon ».

4. Occurrences de détournements par item et sources de détournements

Il est manifeste que les « DSAOA » relevés présentent des disparités quant aux occurrences de détournements, de la même manière que, sur le plan étymologique, ils s'expliquent de façon diversifiée.

Sur les occurrences de détournement, deux sous-ensembles peuvent être établis : le premier concernerait les « SAOA » les moins productifs - un, deux, voire trois détournements - et les seconds, les plus productifs - allant de quatre à onze détournements. Si la première catégorie concerne l'ensemble des noms représentés dans le corpus, la seconde vise surtout les noms de sociétés privées bien connues, les noms d'établissements scolaires, les noms de banques, les noms d'institutions étatiques, de même que les noms de partis politiques.

Au plan étymologique, les « DSAOA » relèvent d'au moins trois cas de figure : les faits avérés ou historiques, les faits imaginaires ainsi que les transferts linguistiques ou culturels.

À propos des faits avérés ou historiques, nous pouvons considérer ceci : le 9 décembre 1998, au lendemain de l'élection présidentielle du 5 décembre, contestée par l'opposition gabonaise, Daniel Mengara - citoyen gabonais, résidant aux États-Unis, a créé un mouvement activiste, relayé par son site internet intitulé « BDP-Nouveau » ou « Bongo doit partir »⁷. Pour l'essentiel, l'objectif initial de ce mouvement, transformé le 15 janvier 2012 en parti politique BDP-Modwoam, était le départ du pouvoir - « par tous les moyens possibles » - du président Omar Bongo. Depuis lors, le sigle a connu des détournements de la part des soutiens du président gabonais, dont le *credo* est plutôt « Bongo doit présider », « Bongo doit persister », voire « Bongo doit rester ». Par ailleurs, en juillet 2009, un membre se présentant comme secrétaire national du mouvement a annoncé, à Libreville, la transformation de la première dénomination en « Bloc démocratique gabonais », pour soutenir la candidature d'Ali Bongo Ondimba, fils du défunt Omar Bongo Ondimba, à l'élection présidentielle anticipée du mois d'août de la même année⁸. Par cette transformation, il est permis de croire que ce serait une façon de faire comprendre, de façon subtile, que le « vrai sens » de B.D.P. serait alors « Bloc démocratique gabonais », par opposition à ce qui était admis jusque-là. Que personne ne s'y trompe, pourrait-on gloser, puisqu'il est désormais question de soutenir un Bongo, parmi d'autres. Ce sont ces faits vécus qui expliquent les détournements observés en S5 B.D.P (Bongo doit partir / Bongo doit présider, Bongo doit persister, Bloc démocratique gabonais).

Pour ce qui est de la pure imagination ou de la rumeur, on trouve nombre d'exemples. L'imagination est manifeste, à titre d'illustration, en S49 LPIG (Lycée Paul Indjendjet Gondjout / Lycée des petits Indiens du Gabon). Il n'existe en réalité pas de fait historique de nature à lier cet établissement aux Indiens, si ce n'est que les Indiens représenteraient, aux yeux des jeunes Gabonais, des êtres curieux, spéciaux. La rumeur est aussi présente à travers les items S1 A.N.B.G. (Agence nationale des bourses et stages / Agence nationale des bouffeurs du Gabon, Agence nationale des bandits du Gabon) ; S25 E.E.G. (Église évangélique du Gabon/ Église d'entretien des gouines) ; S75 R.T.G. (Radiodiffusion télévision gabonaise/Rassemblement de tous les glandeurs du Gabon). Parler de rumeur est plausible quand aucun tribunal n'a prouvé que les responsables de l'A.N.B.G. seraient des escrocs, quand aucune instance habilitée n'a démontré que l'Église évangélique serait un repaire de gouines, ni que les agents de la R.T.G. seraient tous des paresseux.

Quant au transfert linguistique ou culturel, il est intéressant de relever quelques cas précis. « Petit cœur » (cf. S62 P.C. (Personal Computer / Petit cœur, au sens particulier de personne irascible - et non de « maîtresse »), par exemple, n'est qu'une traduction de plusieurs langues gabonaises pour parler d'une personne irascible, susceptible ou rancunière. « Dos et ventre dehors » (cf. S23 D.V.D. (Digital Video Disc / Dos et ventre dehors) et son synonyme « Ventre et cul dehors » (cf. S97 V.C.D. (Versatile Compact Disc / Ventre et cul dehors) appartiennent à cet ensemble. Dans ces deux cas, l'utilisation du mot « dehors », calque des langues gabonaises, est à traduire par « sans discrétion », « nu », « offert à la vue de tout le monde ». Il s'agit en particulier des femmes qui s'habillent de façon indécente : vêtements dévoilant les parties « intimes » de la femme comme le dos, le nombril, voire le bas des cuisses, décolletés, mini-jupes. Que dire de « tuée-tuée » qui apparaît en S82 S.G.T.T. (Société gabonaise de transport terrestre/Société gabonaise des tuées-tuées) et en S100 V.T.T. (Vélo tout-terrain / Vieille tuée-tuée), pour parler des jeunes femmes prostituées ou assimilées ? Le vocable *tuée-tuée*, marqué par le doublement du mot « tuée » rappelle plusieurs expressions issues des langues gabonaises, comme *depuis depuis* (depuis très longtemps), ayant pour dénominateur commun de marquer l'intensité ou le superlatif. Une « tuée-tuée » serait ainsi désignée pour signifier qu'il n'y a plus aucun espoir de longévité sur la personne concernée, comme cela serait le cas des prostituées. Ce seraient des moribondes, des « cadavres ambulants », voire des « anges de la mort », dont la seule mission serait d'apporter la destruction, la désolation à ceux ou celles qui « succomberaient » à leur charme.

5. Fonction ludique apparente et fonctions variées plus « profondes »

L'étude du champ sémantique des signifiés détournés et la confrontation entre les signifiants / signifiés de départ et les signifiants / signifiés nouveaux, en lien avec les sources extralinguistiques des détournements, permet de constater, d'une part, l'existence d'une fonction transversale entre la plupart des « DSAOA » : la fonction ludique apparente, d'autre part, la présence de fonctions plus « profondes ».

La fonction ludique transversale se défend par le fait même que nous sommes en présence de *jeux de mots*, à l'exception sans doute de certaines abréviations et de certains détournements de mots ordinaires considérés comme acronymes. Qui dit *jeux de mots* parle obligatoirement de fonction ludique, l'étymologie latine faisant foi. Aussi comprend-on J.-B. Renard, lorsqu'il soutient que les détournements de sigles « ont pour finalité dominante l'humour », ou L.-J. Calvet pour qui, le sourire est la fonction du détournement⁹. Dans ce sens, *les jeux de mots* issus de détournements sont parfois inspirés par des calembours, à l'instar de S60 O.V.C et « Au W.C. », S61 PAEN et « Païen », S8 B.M .W. et « B.M. double pied », « évangélique » et « éfangélique¹⁰ » (cf. S25), parfois par des représentations sur le signifié détourné - pour beaucoup de citoyens gabonais, par exemple, l'École normale supérieure représente « une école sûre », du fait que les diplômés délivrés par cette institution ouvrent, sans conteste, les portes de la Fonction publique et de la stabilité professionnelle ; parfois par l'imagination, comme dans « Laissez-moi dormir », en lieu et place de « Licence-master-doctorat » (S46) ; parfois par la transformation originale d'un « SAOA », comme dans « Peu importe les risques », utilisé pour la « Prime d'incitation à la recherche » (S67 PIR), etc.

Il se trouve cependant que cette fonction ludique apparente peut aussi cacher des fonctions plus profondes. En d'autres termes, si la fonction ludique est évidente, elle ne remet pas en cause des fonctions implicites décelables au-delà de cette fonction de surface. Parmi ces fonctions, le corpus retenu nous en a fourni six avec, par ordre alphabétique: la fonction cryptique, dénonciative, dévoilante, euphémique, hypocoristique et injurieuse.

La fonction cryptique, qui s'explique par le fait de « coder » le message, touche quelques rares exemples de notre corpus. Il en est ainsi de l'ironie sous-jacente à « La PIR(E) des choses » (S67), expression surtout utilisée en présence des personnes qui n'y ont pas droit, pour renvoyer à la Prime d'incitation à la recherche ; de la « Doc », pour référer à l'antisèche des étudiants, ou même des T.D. (S88), pour insinuer les rapports sexuels, au milieu des personnes qui ne partagent pas ce même langage. Avec huit occurrences dans le corpus, la fonction « cryptique » équivaut à un pourcentage de 4,73%.

La fonction dénonciative, comme son nom l'indique, consiste à dénoncer des faits à travers les « DSAOA » ou à stigmatiser certaines mœurs sociales, politiques économiques ou religieuses, avérées ou supposées, inhérentes aux réalités désignées par les différents « SAOA ». Dans certains cas, nous pouvons rapprocher cette fonction de la fonction antithétique de J.B. Renard. L'illustration de la fonction dénonciative est par exemple contenue dans S66 PIP/P.I.P. Cet item renvoie en effet à la « Prime d'incitation à la performance », mise en application seulement au deuxième trimestre de l'an 2014, et qui a donné lieu, quelques mois après, à un minimum de sept occurrences de détournements relevés ici. Dans l'esprit de ces détournements, un jeune fonctionnaire, cité par *Matin Équatorial* n°26, du 16 juillet 2014, s'emporte :

« Si le gouvernement ne change pas radicalement sa façon de procéder, cette PIP, il vaudra mieux la baptiser Prime d'intoxication populaire » (d'autres la surnomment d'ailleurs « Prime d'incitation à la pagaille », « Principe d'incitation aux problèmes », « Prime d'incitation à la paresse », « Prime d'incitation au défilé militaire », « Pipe », « PIP(E) sans tabac » - situation d'attente d'argent ou de la prime - ou « PIP(E) avec tabac » - situation de perception d'argent ou de la prime.

Derrière le « coup de gueule » mentionné, transparait tout le mal que pensent nombre de Gabonais des conditions de perception de cette prime et surtout du gouvernement qui l'a instituée, sans que les règles d'attribution soient des plus transparentes aux yeux du plus grand nombre. Dès lors, la kyrielle de grèves qu'elle entraîne dans plusieurs administrations, afin que tous les « fonctionnaires » en bénéficient, ne surprend pas. La même fonction apparaît en S85 SOVOG (Société de valorisation des ordures ménagères du Gabon / Société des vauriens du Gabon), dont l'origine du détournement est liée à l'insalubrité de Libreville dès le début des années 2000, coïncidant avec la mise en place de cette entreprise. Pour le citoyen moyen, cette insalubrité résulte de l'incompétence des responsables de cette entreprise, aujourd'hui non fonctionnelle. La fonction dénonciative, forte de quatre-vingts (80) occurrences, correspond à un pourcentage de 47,33 %.

La fonction dévoilante « *prétend révéler une vérité cachée que le sigle [l'acronyme ou l'abréviation] indiquerai[en]t indirectement* » (J.-B. Renard, *op. cit.*). Dans notre corpus, les archétypes concerneraient S81 Sida (Syndrome immunodéficience acquis) et S98 V.I.H. (Virus de l'immunodéficience humaine). Certains citoyens - malgré les ravages du Sida et du V.I.H. - ne croient pas du tout, même en 2014, à l'existence de cette maladie, qui n'arriverait qu'aux autres, dans les rarissimes cas envisageables. Le Sida serait alors une maladie purement imaginaire, de la même façon que le virus vecteur de cette maladie. Aussi sont-ils tous deux respectivement surnommés « Syndrome inventé pour décourager les amoureux », et « Virus inventé pour décourager les humains », « Virus instauré pour décourager les humains » ou « Virilité individuelle

honorable », sous prétexte de mettre en valeur le « vrai sens » caché derrière les signifiants concernés. Dans cette même fonction, nous pouvons intégrer S55 Mort (Mort / Mouvement obligatoire de retour à la terre). Le cas présent n'est qu'un procédé désigné par certains¹¹ sous le terme de *rétroacronymie*, pour parler du détournement d'acronyme ou de l'interprétation d'un mot comme acronyme¹², alors qu'il n'est en pas un. Il s'agit ici de vouloir faire croire que la « vraie signification » du vocable *mort* ne serait pas « cessation des fonctions corporelles », mais bien « mouvement obligatoire de retour à la terre ». La fonction dévoilante enregistre un nombre important d'occurrences dans le corpus, soit cinquante-sept (57), correspondant à un pourcentage de 33,72%.

La fonction euphémique est reconnue lorsqu'un terme est employé pour éviter ou atténuer une expression déplaisante, choquante ou vulgaire. Il en est ainsi de S62 P.C. (Personal Computer / Petit coin), au sens de « toilettes ». S89 TF1 (Télévision française 1 / Toujours fauché n°1) peut entrer dans la même logique. Parler de sa misère à autrui ou de son indigence n'est pas souvent une chose aisée. Aussi est-il plus ingénieux d'utiliser un terme qui atténue cette réalité peu agréable, sans qu'on s'en aperçoive d'emblée : « TF1 ». Seuls quatre (4) cas, soit un pourcentage de 2,36%, sont signalés dans l'ensemble du corpus.

La fonction hypocoristique se lit à travers les intentions affectueuses contenues dans les énoncés identifiés. Elle concerne *a priori* des exemples comme S64 Pépé (Grand-père, en langage enfantin / Petite amie). On peut y ajouter les expressions visant à valoriser la personne concernée ou l'entité représentée par l'item. À cet effet, nous avons relevé le surnom utilisé par une partie de la presse audio-visuelle gabonaise pour Daniel Cousin, ex-capitaine des *Panthères*, l'équipe nationale de football. Il s'agit de « D.C.10 » - ancien avion tri-réacteur de Mc Donnell Douglas (1971-1989) - en raison des exploits du joueur sur le terrain et du numéro 10 floqué sur son maillot. Impossible d'occulter le cas de S27 ÉPI (École professionnelle d'informatique / École purement intelligente). Ceux qui conçoivent ce nouveau signifié n'ont d'autre intention que d'utiliser une expression méliorative à leur avantage, conscients des représentations négatives très souvent attachées à leur établissement (École des parents incapables, École poubelle infantile, École privée des incapables, etc.). La fonction hypocoristique est créditée de treize occurrences de détournements, soit un pourcentage de 7,69%.

La fonction injurieuse, inspirée du « trait d'esprit injurieux » (E. Larguèche, 1993 :109), consiste à utiliser soit des « gros mots » dans les « DSAOA », soit des termes dont la signification est peu ou prou injurieuse. Le but évident est de salir l'image de l'objet désigné par le « SAOA ». Dans notre corpus, des exemples sont connus de certains apprenants de trois lycées catholiques de Libreville. Il s'agit des mots grossiers que d'aucuns s'adressent dans les défis d'adolescents représentant des établissements différents, loin des oreilles parentales. Cela a donné « Collège baisé », pour « Collège

Bessieux » (S9 C.B.), ou « Institution il m'a enculé conception », pour « Institution Immaculée Conception (S37 I.I.C.) - par rapprochement phonique - de même que « Collège Notre Dame de « cul béni », pour « Collège Notre Dame de Quaben » (cf. S15 C.N.D.Q). Peut-être pourrait-on d'ailleurs y lire une forme de révolte des jeunes contre l'*establishment*. On y ajoutera des exemples comme S43 L.D.D. (Lycée Djoué Dabany / Lycée des dindons déplumés) ou S13 C.E.S. (Collège d'enseignement secondaire / Centre d'éducation des singes, Centre d'élevage des singes) qui, du fait de l'assimilation des êtres humains à des noms d'animaux, inspirent l'injure. Quatorze occurrences, soit un pourcentage de 8,68%, sont identifiées comme faisant partie de la fonction injurieuse.

À l'issue de cette revue de fonctions linguistiques, qui découlent de la fonction ludique initiale, la fonction dénonciative, établie à près de 48 % d'occurrences de détournements, s'illustre comme la plus fréquente du corpus. Elle est suivie, à plus de 30%, par la fonction dévoilante, très loin devant toutes les autres fonctions créditées, chacune, de moins de 10% d'occurrences. Parce que la fonction dénonciative est la plus récurrente, elle nous paraît mériter une interprétation spécifique, sans doute généralisable à des corpus analogues.

6. La fonction dénonciative : un message de lucidité face aux vices de la société

La fonction dénonciative, la plus représentée, touche finalement à tous les types de noms répertoriés dans notre corpus. Parmi les cas les plus frappants, on retrouve avant tout les noms dont les occurrences de détournements sont les plus nombreux, à savoir les noms d'établissements scolaires, d'institutions étatiques, d'entreprises privées, de banques et de partis politiques¹³. Pour l'essentiel, il s'agit donc d'entités exerçant une parcelle de pouvoir dans la société. Ce serait alors une remise en question de l'attitude des décideurs publics ou privés, une façon de s'insurger contre un système, que cela soit fondé ou non. La fonction dénonciative consisterait à exprimer, de façon implicite, l'insatisfaction des locuteurs ou des praticiens face aux prestations scolaires, sociales, politiques, économiques, mais aussi face aux mœurs comportementales ou religieuses d'une certaine élite. De façon plus claire, le message pourrait être compris ainsi : le citoyen moyen n'est pas aussi naïf qu'on pourrait le croire, mais plutôt désabusé, agacé, fatigué des mensonges des décideurs, dont il déclare connaître les véritables mobiles.

Mis à part les noms relatifs à une certaine élite, la fonction dénonciative vise des noms renvoyant aux « petit peuple », comme les enseignants ou les P.C. (Professeurs corrompus, cf. S62) et les M.S.T. (Moyennes sexuellement trafiquées ou transmissibles, cf. S56) ; comme certains citoyens, membres des A.P.E. (Associations des parents d'élèves, cf. S3) ou participant aux R.P.E. (Réunions des parents d'élèves, cf. S73) et leur fréquentation assidue des « Débits de "vin de palme" », souvent ouverts de

l'après-midi à la tombée de la nuit (sens détournés de ces deux sigles), alors qu'ils auraient mieux fait de s'occuper des problèmes de leur progéniture ; comme les V.T.T. et la pratique de la prostitution, ou comme les S.B.F. et l'infidélité conjugale, etc. Pour ce « petit peuple », il s'agirait en fait de tourner en dérision sa propre situation, ses propres agissements voilés et non intègres.

Si la fonction dénonciative est ainsi traduite, il n'est pas possible d'ignorer, dans ce petit regard rétrospectif, la deuxième place occupée par la fonction dévoilante (33,72% d'occurrences). Il semblerait alors que cette deuxième fonction renforce la première. L'idée serait ainsi qu'il existerait, derrière les « DSAOA », d'autres mœurs sociales, politiques, économiques ou religieuses, parfois insoupçonnées, qui méritent simplement d'être stigmatisées.

Conclusion

Au terme de cette réflexion sur les « DSAOA », il est clair que l'ensemble des items peut bien figurer dans le modèle proposé par Louis-Jean Calvet, selon que les praticiens veulent se faire comprendre du plus grand nombre d'interlocuteurs (pôle véhiculaire) ou du cercle restreint des « initiés » (pôle grégaire), à travers des items précis. Présenter cependant les faits de cette façon est encore assez généralisant pour les items analysées. Aussi, sans remettre en cause ce schéma, avons-nous suivi en partie J. Percebois, par l'ajout de la fonction euphémique; J.-B. Renard, par la fonction dévoilante ou E. Larguèche, par la fonction injurieuse. Nous inspirant de ces contributions, nous avons postulé une fonction ludique apparente et transversale, pour la plupart des « DSAOA », à laquelle se grefferaient des fonctions plus profondes, en l'occurrence les fonctions cryptique, dénonciative, dévoilante, euphémique, hypocristique et injurieuse.

Parler des « DSAOA » ne signifie certes pas que, dans l'ensemble des conversations entendues au Gabon, les « SAOA » sont d'emblée détournés. Nous avons juste voulu proposer une photographie du phénomène, à l'instar des travaux connus sous d'autres cieux - en vue de leur prise en compte dans la variation diatopique du français - avant d'essayer de les rattacher à des fonctions linguistiques précises, pour *in fine* dégager la portée sémantique de ces jeux de mots. Nous avons ainsi essayé d'expliquer les items retenus en tenant compte de certains paramètres sociolinguistiques pour mieux les intégrer dans les variations dialectales du français pratiqué au Gabon. Nous sommes conscient du fait que beaucoup d'autres exemples, de même que l'ensemble de détournements par item méritaient d'être intégrés ici, mais nous pensons que des recherches à venir, consacrées par exemple à la caricature, à la publicité ou à la presse d'opinion, pourront étoffer les éléments retenus ici. Par ailleurs, nous sommes conscient du fait

que, présenter en annexe le corpus analysé aurait été bienvenu, mais pour des raisons éditoriales, cela s'est révélé impossible.

Quoi qu'il en soit, la fonction dénonciative se manifeste comme la plus significative de notre corpus, même si, loin de dépasser les 50% des « DSAOA » relevés, elle n'est pas ici majoritaire. Par ailleurs, l'idée essentielle est de comprendre que derrière ces « DSAOA », un message implicite de lucidité est formulé : le citoyen moyen n'est pas si dupe qu'on le croirait. De façon avérée, ou supposée, il connaîtrait les mobiles voilés des décideurs publics ou privés et même du « petit peuple », exerçant dans les milieux scolaire, social, politique, économique, public ou religieux, dans la mesure où il y est confronté au quotidien. Ce point de vue mériterait certes d'être confirmé par un corpus plus étendu, mais nous pensons que l'échantillon analysé peut, d'ores et déjà, offrir une prochaine contribution dans laquelle nous pourrions par exemple exploiter, sur le plan didactique, des questions de néologie, de figures de style, et de variation diatopique en situation de français langue étrangère et seconde.

Bibliographie

- Calvet, L.-J. 1999. *La guerre des langues*. Paris : Hachette.
- Dubois, J. et al. 2012. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Gadet, F. 2003. *La variation sociale en français*, nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Ophrys.
- Gardes-Tamine, J. 2008. *La stylistique*. 2^e édition. Paris : A. Colin. « Coll. Cursus ».
- Gobard, H. 1976. *L'aliénation linguistique*, Paris : Flammarion.
- Larguèche, E. 1993. *L'injure à fleur de peau*, Paris : L'Harmattan.
- Mavoungou, P.A., Moussounda Ibouanga, F. et Pambou, J.-A. À paraître. *Dictionnaire des collocations et des locutions figurées du français du Gabon*.
- Moussounda Ibouanga, F. 2013. « Les sigles en contexte colonial au Gabon (1849-1960) : étude de sociolinguistique historique ». *Lignes de partage. Littérature et Sciences humaines*, pp.195-209.
- Pambou, J.-A. 2012. « Processus de fabrication des particularités linguistiques et fonctions de celles-ci dans le français pratiqué au Gabon ». *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi du Congo*, n°5, pp. 65-91.
- Percebois, J. 2001. « Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité ». *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translator's Journal*, vol 46, n° 4, pp. 627-645.
- Renard, J.-B. 2011. « Le détournement de sigles. Entre jeu de mots et expression contestataire ». *Mots. Les langages du politique. Sigles et acronymes en politique*, n° 95, pp. 28-42.

Références sitographiques

- www.bdpmoam.org, [consulté le 1^{er} juillet 2014].
- <http://congo-sphere.over-blog.com>, [consulté le 1^{er} juillet 2014].
- <http://dictionnaire.reverso.net> [consulté le 10 juillet 2014].

Notes

1. Dans le présent article, et contrairement à une certaine tendance contemporaine, les sigles intègrent des points abrégatifs après chaque lettre initiale, pour préciser la prononciation alphabétique ; les acronymes, quant à eux, sont mentionnés sans points abrégatifs, pour insister sur la prononciation syllabique. Seules les unités connaissant deux prononciations concurrentes au Gabon (à l'instar de S66 PIP / P.I.P.) peuvent présenter les deux formes de graphie. Par ailleurs, pour éviter la « majusculte » dans la déclinaison des différents signifiés, l'ensemble des lettres initiales placées en tête des SAOA (français) sont transcrites en majuscules, tandis que les autres, à l'exception des noms propres, figurent en minuscules.
2. Par analogie, le Gabonais moyen assimile ce système instantané du C.P.T. au « fusil nocturne » local. Celui-ci peut se définir comme une « attaque utilisée dans le monde de la sorcellerie ou des guerres « symboliques » / « mystiques », dont la charge paralyse instantanément la partie du corps touchée », cf. P. A. Mavoungou, F. Moussounda Ibouanga et J.-A. Pambou, *Dictionnaire des collocations et des locutions figurées du français du Gabon* (à paraître).
3. Le suicide peut faire penser aux risques que les syndiqués et sympathisants prennent lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits, bec et ongle, et de défier l'autorité du gouvernement. Celui-ci n'hésite pas parfois à agir de façon sévère pour sévir contre les grévistes.
4. Pour l'ensemble des abréviations, et à l'exception de la première lettre en majuscule, nous avons choisi la transcription en lettres minuscules, dans la mesure où il s'agit d'abrégier des mots supposés « ordinaires » et bien intégrés dans la langue française.
5. Si la présence de S21 Doc et de S51 Matos se conçoit certes de façon aisée, celle de S35 Homo peut en revanche surprendre. En réalité, elle s'explique par le fait qu'en langue française, le signifiant « homo » renvoie *a priori* au concept « homosexuel ». Or, au Gabon, l'expression est aussi utilisée comme nom et surtout comme *terme d'adresse* entre homonymes, dans un esprit plutôt convivial, affectueux.
6. C'est pourquoi nous n'avons pas traité des items comme BAC (Baccalauréat / Brevet d'accès au chômage), BEPC (Brevet d'études du premier cycle / Brevet d'élèves presque au chômage), C.A.P. (Certificat d'aptitude professionnelle / Certificat d'aptitude à la pauvreté) ou LOL (Laughing Out Loud / Lucifer Or Lord), etc.
7. Cf. (www.bdpmoam.org consulté le 1^{er} juillet 2014).
8. (<http://congo-sphere.over-blog.com>, consulté le 1^{er} juillet 2014)
9. <http://www.fdlm.org/langue-francaise/2011/12/21/spqr>, consulté le 9 juillet 2014.
10. En raison des problèmes de leadership de cette Église, liés au groupe ethnolinguistique fang, et relayés par la presse locale.
11. Cf. <http://dictionnaire.reverso.net>, consulté le 10 juillet 2014.
12. France (France / Force de rapatriement des Africains non connus par l'Europe), proposé par un humoriste africain, s'inscrit dans ce même registre, même si le contexte artistique concerné conduit plutôt à y lire une fonction « dénonciative » sous-jacente.
13. À titre d'illustration, mentionnons l'item S63 P.D.G. et ses onze détournements (Parti démocratique gabonais / Parti démoniaque gabonais, Parti des démocrates gourmands, Parti des démons du Gabon, Parti de la destruction du Gabon, Parti des Gabonais gangsters, Pratique(s) démoniaque(s) gabonaise(s), Parti de la décadence du Gabon, Privation et détournement des Gabonais, Participation d'arrangements garantie, Pédés du Gabon, Partez du Gabon).

Vivra, vivra pas ? Le français des littératures dans la région des Grands Lacs : profil d'une langue phagocytée



Didace Kiningini Kyoto

ISP/ BUKAVU

cnf.bukavu@gmail.com

Reçu le 20-08-2014/ Évalué le 28-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

La langue française, adoptée majoritairement par les Africains de notre sous-région comme outil d'expression littéraire, offre un exemple typique de dualité. Elle soulève le problème de partenariat en termes de convivialité ou de compétitivité entre le français et les langues africaines. (Musangi Ngalasso, 2013). La lecture de quelques textes des écrivains des pays des Grands Lacs (Emergences, Anthologie Sembura) nous montre que la tropicalisation du français lui prive de plus en plus de son statut de langue mondiale. En effet, si les critiques littéraires se réjouissent des calques, des emprunts et autres créations à partir des langues partenaires, nous pensons qu'autant ces phénomènes linguistiques renouvellent, revigorent le français, autant ils distancient la langue de Molière de son modèle classique. Qu'advient-il, en effet, du français lorsqu'il sera teinté de tous les apports de nos cultures et de nos langues nationales, vernaculaires et véhiculaires ? La langue littéraire, en tant que modèle de la langue de communication, au lieu d'être la source d'intercompréhension risque d'être plutôt un frein aux échanges entre individus. Tout écrivain veut signifier par et pour « son monde ». Entretemps, l'universel risque d'échapper. La résurgence des identités pourra (peut-être) être source de méfiance.

Mots-clés : emprunt, calque, identité, Grands Lacs

Will he, will he not live? Literature french in the Great Lakes region: profile of a phagocyte language

Abstract

The French language, adopted mainly by African of our under-area like literary tool of expression, offers a typical example of duality and raises the problem of partnership in terms of user-friendliness or competitiveness (Musangi Ngalasso, 2013). The reading of some texts of the writers of the countries of the Large Lakes (Emergences, Sembura Anthology) shows us that the tropicalization of French deprives it more and more of its statute of world language. Indeed, if literary criticisms are delighted by the copies, the loans and other re-creations starting from the languages partners, we think that at the same time as these linguistic phenomena renew, reinvigorate French, they distancient the language of Molière of its traditional model. What will it occur, indeed, of French when it is tinted of all the contributions of our cultures and our national languages, vernacular and vehicular? The literary language, as a model of the language of communication, instead of being the source of mutual comprehension is likely to

be rather a barrier to the exchanges between individuals. Any writer wants to mean by and for “his world”. Meanwhile, the universal risk to escape. The resurgence of the identities will be able (perhaps) to cause mistrust.

Keywords: loan, copies, identity, Large Lakes

Introduction

Je présume que les nations qui sont issues de l’ancien royaume colonial « Kongo-Ruanda-Urundi » en Afrique centrale et des Grands Lacs ne présentent pas autant d’homogénéité sociolinguistique que les pays de l’empire colonial français. Dans le monde britannique, la politique d’assimilation a beaucoup influencé la construction d’une identité commune. Les petits royaumes qui ont construit la République Démocratique du Congo et les états voisins de l’Est, par exemple, sont culturellement et linguistiquement éloignés que toute entreprise de rencontre littéraire, tel que le veut le projet « sembura », mérite d’être réinterrogée. L’histoire de la langue française dans cette partie est intimement liée à la vie politique. Cette langue, en effet, a créé des sédiments d’existence des Etats et, sur le plan socio-culturel, le français a joué un double rôle : rapprocher les peuples très distants à l’origine et jouer à la promotion individuelle tant toute ascension dépendait des rapports qu’on entretenait avec cet outil de communication hérité des contacts avec le Blanc, ici foncièrement francophone. C’est vrai, dans la première décennie d’après indépendance, le français était considéré comme la plus belle langue de la planète et la parler sans accent ou sans coloration contribuait à rehausser l’image qui couvrait l’individu. L’écriture dépendait des modèles, d’où les formules consacrées « langue de Molière » ou « langue de Voltaire ». Qu’en est-il, aujourd’hui, de l’entreprise d’écriture dans les trois pays de la CPEGL?

Dans cette étude, je cherche justement à scruter l’horizon littéraire des Pays des Grands Lacs à travers les œuvres produites par quelques écrivains inventoriés dans l’Anthologie Emergences *Renaître Ensemble* (Kigali, 2011). Quelques dénominateurs communs caractérisent notre sous-région : faible tradition de production littéraire écrite, infrastructures inexistantes de promotion, de publication et de vulgarisation des œuvres littéraires, canaux limités de circulation et de réception des textes littéraires, et j’en passe. Cependant pour les quelques exemples existants, un problème d’écriture et l’adoption du français comme médium méritent d’être circonscrits.

1. Le français, la langue des autres nous-mêmes

Dans le *Lexique du français au Sénégal* de Pierre Dumont et Dominique Gonthier (1979), nous découvrons cette déclaration du poète de la Négritude, l'ex-Président Senghor : « *Nous sommes pour une langue française, mais avec des variantes, plus exactement, des enrichissements régionaux* ». Cette volonté semble être traduite dans l'adoption par les écrivains africains de l'hétérolinguisme¹ et de la transpolinguisme² comme paradigmes de création littéraire. Moussa Daff (2004) pense, à ce sujet, que les variantes et enrichissements régionaux sont les éléments constitutifs d'une norme endogène du français résultant d'une pratique langagière mésolectale³ du français en Afrique et au Sénégal en particulier. Dans ce contexte, les critiques et autres historiens de la littérature ont salué les hardiesses langagières que l'un des pionniers en la matière, Ahmadou Kourouma, pour ne citer que lui, a introduites dans ses romans. Le mariage français-malinké semblait promis à de belles noces tant et tellement que la mode a envahi avec vigueur le reste du monde de la création africaine. Qui, en effet, ne peut savourer certaines constructions qui donnent de la saveur au texte de ce créateur extraordinaire ? Dans *Allah n'est pas obligé* par exemple, on retrouve ces extraits :

« *Voilà ce que je suis ; c'est pas un tableau réjouissant. Maintenant, après m'être présenté, je vais vraiment, vraiment conter ma vie de merde de damné. Asseyez-vous et écoutez-moi. Et écrivez tout et tout. Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses. Faforo (sexe de mon papa) !* » (p.736).

« *Avant de débarquer au Liberia, j'étais un enfant sans peur ni reproche (...)* », « *Avant ça, j'étais un bilakoro au village de Togobala. (Bilakoro signifie, d'après l'Inventaire des particularités lexicales, garçon non circoncis)* » (p. 736, Œuvre complète, en une édition unique, OPUS, Seuil. 2013).

Je souligne dans ces deux extraits les emprunts malinkés « faforo » et « bilakoro » qui dénotent de la subjectivité de l'auteur. En effet, le locuteur se dédouble en narrateur et en narrateur-relais⁴, qui n'est quelqu'un d'autre que l'auteur lui-même. Cherche-t-il à gagner ses lecteurs selon cette affirmation de Roland Barthes (1973 :10) : « *Ce lecteur, il faut que je le cherche (que je le « drague»), sans savoir où il est* ». C'est là un trait d'attractivité, une manière d'attirer le lecteur vers le texte pour qu'à la fin le dialogue des cultures s'installe. En cherchant trop son lecteur, Kourouma n'en élimine pas d'autres qui ne trouveraient pas leur compte expressif dans ces tournures énonciatives ? Très récemment, j'ai fondé mon argumentation⁵ dans le recours à l'interculturel en analysant quelques textes de la littérature lega (peuple de la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo). En effet, les écrivains analysés se retrouvant dans un contexte de bilinguisme émergent ont une écriture particulière. Les textes attestent des niveaux de présence de types de traces de la langue source (kilega,

kiswahili, lingala ...) dans la langue cible, le français. Trois manifestations peuvent être recensées :

- L'emprunt, c'est-à-dire la langue source non traduite. La présence de la langue B non traduite se présente sous différentes formes : les anthroponymes, les toponymes, les réalités traditionnelles comme la dénomination des castes par exemple, etc.
- Le calque, la langue source traduite. Il s'agit des traductions littéraires ou plus libres de la langue B. L'auteur effectue ainsi des transferts de séries inadéquates entre les deux langues.
- La réécriture à partir des formes littéraires de la langue source, c'est-à-dire de la présence sémantique de la langue B à travers des images et des éléments lexicaux et non des traductions de monèmes.

C'est à travers ces traces qu'on retrouve, à en croire Vincent Jouve (2010 :102), l'inscription de la subjectivité de l'auteur :

« Parmi les traces du procès d'énonciation dans l'énoncé, il y a d'abord celles laissées par le locuteur. Cette inscription de la subjectivité dans le discours-l'«effet-sujet» est visible à travers des catégories grammaticales (pronoms personnels, temps, adverbess) mais aussi sémantiques (jugements, évaluations, expressions affectives) et, d'une façon générale, à travers tous les éléments qui expriment l'attitude du locuteur envers ce dont il parle ».

Mais à qui appartient le texte ? A l'auteur ? A ses lecteurs ? A la communauté ? A l'Humanité ?

L'écriture commence, dit R. Barthes (1984 :63), avec la destruction de toute voix, de toute origine : *« Sans doute en a-t-il été ainsi : dès qu'un fait est raconté, à des fins intransitives, et non plus pour agir directement sur le réel, c'est-à-dire finalement hors de toute fonction autre que l'exercice du symbole, ce décrochage se produit, la voix perd son origine, l'auteur entre dans sa propre mort, l'écriture commence ».*

Renforcé par cette ouverture, j'en suis arrivé à postuler que la pratique de la langue mixte tout en reflétant les usages quotidiens du français au Sud-Kivu, ce qui peut nous amener à parler de la dialectisation du français, ne peut aucunement nous encadrer dans un contexte sociologiquement limité. Etant entendu que l'écrivain *lega* n'est pas seulement traducteur de sa langue. Il nous paraît fondamental d'intégrer l'œuvre littéraire *lega* dans l'ensemble culturel congolais et africain, de comprendre pourquoi des constructions, que l'on retrouve très souvent dans ces œuvres ainsi que dans la communication quotidienne au Kivu, au Congo et en Afrique, ne proviennent pas uniquement de la langue maternelle puisqu'on peut les retrouver sous la plume d'autres écrivains congolais au africains qui n'ont pas la même langue première. Le problème

de l'expression littéraire africaine en langue française se pose alors en des termes « supranationaux ». En d'autres termes, les processus des stratégies interlinguistiques communs à beaucoup d'auteurs doivent arriver à produire des énoncés plus étendus et plus englobants.

2. L'expérience des littératures des Pays des Grands Lacs

La consommation de la littérature de la (sous-) région des Grands Lacs est très limitée, parce que les textes circulent peu à travers nos pays. Les efforts de rapprochements politiques n'induisent pas ceux de convivialité culturelle à travers, notamment, la littérature. Les créateurs ne sont pas prêts à faciliter la tâche.

Et pourtant Boubacar Boris Diop introduisant l'Anthologie Emergences, Renaître ensemble (2011) dit que la littérature, en permettant à un peuple de mieux se connaître et d'identifier correctement ses défis, l'aide à faire face aux autres sans ressentiment mais surtout sans naïveté. (...) Elle est, comme aimait le dire Senghor, « *au début et à la fin du développement* » et personne ne la porte mieux que les dramaturges, romanciers et poètes, à la fois chantres du passé et brasseurs des temps futurs. Quel est le constat ?

En poésie, trois textes sont illustratifs de mon argumentaire : « Ecoute Ronie » tiré de *Demain un autre défi* de Denis Ilunga Kalombo, « Requiem pour une ville morte » tiré de *Craquelures* de Fiston Mwanza Mujila et « Mon Burundi » de Ketty Nivyabandi.

Le préfacier du poème « Ecoute Ronnie » (p.3) présente les deux moments antinomiques du texte : un temps radieux qu'on retrouve dans le passé et un présent épineux. Il dit à la page 2 : « *Comme Césaire, Kalombo conçoit une poésie virile pour refonder un monde ruiné. La révolte est toute destinée à Ronnie, sa complice pour s'exorciser des hantises des mauvais jours et pour dire son espoir en l'avenir* ». La langue française est-elle limitée pour traduire cette thématique qui remonte aux premiers âges de la littérature africaine. Pourquoi alors recourir à des lexèmes hermétiquement codés et directement destinés à freiner les envolées lyriques qu'on reconnaît à la poésie ?
Lisons :

(...)

*Afin que s'écourte le chemin. La terre promise
Ilunga Mbiya, Kamembu ka'ntumba
Ces bras vigoureux, puissants guerriers
L'empreinte de ma hardiesse,
Gardien des ressources ancestrales
Lève-toi ressac de moi-même (...)
Dans mon pays, les ténèbres étouffent
Les femmes pleurent, les enfants pleurent
Dans mon pays, Mikombo wa kalowa
Même les hommes pleurent aussi
Et la terre pleure tout autant (...)*

Le dévoilement du passé passe dans ce texte à travers une identité culturelle qui se construit à travers des noms allusifs. Ces anthroponymes nécessitent un recours à des explications historiques ou des analyses morphosémantiques qui ne cadrent pas, à mon humble avis, avec le genre poétique. Le code mixing ici ne renforce pas la compréhension ni le rapprochement que l'on cherchait en adoptant un médium conciliateur. Je voudrais bien retrouver cette vérité que B.B. Doris souligne à la planche X : « *Cette ouverture sur le monde n'est pas un rêve fou, car par-delà les lecteurs de la région des Grands Lacs, tout être humain peut se reconnaître dans le miroir que lui tend chacune de ces histoires.* »

Dans « Requiem pour une ville morte », on trouve plusieurs occurrences qui confirment notre position (pp. 28-34). Ce texte me rappelle étrangement la blague de « nos » ancêtres les Gaulois, qui devaient en leur temps, avoir singulièrement besoin de s'identifier au latin :

*(...) ils accordent leurs guitares
de concert, ils battent les tambours
plusieurs langues d'expression
dénominateur commun
aventures, aventures, aventures !
Absolve, Domine, animas omnium fidelium defunctorum
Ab omni vinculo delictorum et gratia tu illis succurrente
Mereantur evadere judicium ultionis, et lucis aeternae
beatitudine perfrui
J2 - x²- 28 - x²- 1 - x²- 5 - J 2+ 10 - x²- 5 - x²-13 - x²- 5*

Je parie que ces crudités, ces vomissures (ces termes sont du poète) ne manqueront pas de désenchanter l'un ou l'autre lecteur des Grands Lacs qui ont abandonné le latin ou

n'ont pas eu beaucoup de chance d'apprendre les formules mathématiques. Ce qui est sûr c'est que culturellement ces données n'apportent rien aux citoyens des Grands Lacs et vont même jusqu'à empêcher le lecteur d'en capturer le message. Sur le plan de la jouissance, les signifiants, au-delà de l'émerveillement, ne convergent pas à une signification partagée par les lecteurs potentiels. Ce qui nuit véritablement à l'expression littéraire.

Le dernier cas recensé est celui du poème « Mon Burundi » (p.59). Cette architecture textuelle à variance interpellative restreint le champ d'associations sémiques. En effet, ce référent directement connoté renvoie à une appartenance sociale sans équivoque. Aussi, les deux calques « urubugu » et « ikigabiro » retournent-ils le texte vers un chant patriotique qui exclut toute appropriation au-delà des frontières.

Le deuxième genre qui mène vers les mêmes constats, ce sont les Nouvelles. Le cas de Sébastien Katihabwa qui présente quatre titres, suffit peut-être. J'ai dénombré dix-sept emprunts soit comme anthroponymes, soit comme toponymes ou mots isolés. Ceux-ci phagocytent les textes tant leur interprétation accapare tout l'intérêt du lecteur. Qu'il s'agisse de magume, de mbaza, de wanjiya, jimba, basimba, mikiko, kajaga, ... tous ces éléments idiomatiques inscrivent les textes dans un entrelacs de significations seulement perceptibles par les locuteurs de la langue du nouvelliste. Roland Lewis Rugero, leader des auteurs de la jeune génération au Burundi, passe lui aussi par le même chemin. Dans « L'enfant et le sourire » (p. 148), il ajoute au phénomène linguistique d'emprunt (Barekerere, Caho, Gakoni, ...) des insertions voire des collages. La présence des ogres, le rituel sur les racines des ficus sont des preuves de l'influence des textes d'origine orale dans cette littérature écrite. Voyons cet exemple d'insertion qui colore la nouvelle : « *Dans cette contrée, les mères gémiront ce soir : « Mana, kubera iki uyu mwana umugize gutya ? Kubera iki ahawe ubuzima nk'ubwa nyina wiwe ? Kubera iki umeze gutyo ga Mana ?»*

Je doute que dans cet environnement le français puisse encore apporter suffisamment de vitalité pour demeurer une langue de partage. Et dans ce partenariat, il ne joue plus son rôle de connexion et de réseautage à l'ensemble de la planète. Même les populations les plus proches n'arriveront plus à dialoguer. Tout est fait comme pour faire prévaloir sa « propriété », qu'il s'agisse de l'identité culturelle ou des valeurs sociolinguistiques. Le recours aux traits culturels, les emprunts et autres calques n'auront de valeur que dans la limite de lisibilité. Il faut dire que l'on n'écrit pas pour soi. Les emprunts et autres créations littéraires doivent pour sa littérarité être compris. C'est cette envie d'être compris qui féconde la littérature. Pour les pays des Grands Lacs, le français, langue de partage, y contribue énormément.

Conclusion

Ma crainte est le choix du versant « de la libération » qui s'envole vers le support et le véhicule de l'identité culturelle au mépris de l'autre pan qui est celui de l'universalité. En analysant les autres genres, le théâtre et le roman, on peut certes trouver des exemples plus explicites. Je pense que le français en tant que langue de création littéraire ou de communication sociale doit occuper suffisamment de place dans les productions au lieu de laisser des entrées qui bloqueraient la convivialité entre les peuples. Les textes que les écrivains proposent au public doivent servir dans l'enseignement-apprentissage du français dans la région des Grands Lacs. Je consacrerai une étude particulière à cette problématique.

Bibliographie

- Amouzou, E. 2009. *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris : L'Harmattan.
- Barthes, R. 1984. *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*. Paris : Seuil.
- Blachere, J.C. 1990. « Pour une étude de la francographie africaine », dans *Travaux de didactique du FLE*, Montpellier, n° 25, pp.15-20.
- Blonde J., Dumont P., et Gonthier D. 1979. *Lexique du français du Sénégal*, Paris : NEA et EDICEF.
- Chevrier, J. 1990. *Littérature africaine : Histoire et grands thèmes*, Paris : Hatier.
- Daff, M. 1995. *Le français mésolectal oral et écrit au Sénégal : Approche sociolinguistique, linguistique et didactique*, Thèse de doctorat d'Etat de Sciences du langage, université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Dumont, P. 1986. *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* Paris : L'Harmattan.
- Emergences. 2011. *Renaitre ensemble, Anthologie, Plateforme des écrivains des Grands Lacs*, Kigali : Sembura.
- Kourouma, A. 2010. *Les Soleils des indépendances, Monnè, outrages et défis En attendant le vote des bêtes sauvages Allah n'est pas obligé Quand on refuse on dit non Le Diseur de vérité*, Editions du Seuil.
- Lipiansky, E.M. 2005. *Psychologie de l'identité*, Paris: Dunod.

Notes

1. Hétérolinguisme : Dans sa pertinence heuristique et herméneutique, l'hétérolinguisme en tant que paradigme, permet de décrire, suivant la définition minimale qu'en propose Rainier Grutman » (1997 : 37), « la présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale.
2. Transpolinguisme : définit et permet d'étudier l'inscription plutôt in absentia de l'hétérogénéité linguistique dans le texte littéraire (Lawson-Hellu, 2004 : 96-97). Par transpolinguisme, il s'agit de désigner ce processus particulier d'expression in absentia du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible, processus accompagné des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-) linguistique du contenu énonciatif in absentia.
3. Mésolectal : manifestation de l'enracinement du français loin du code courant avec des colorations endogènes. Le français mésolectal est une variété en contact linguistique, que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir. Il se caractérise par des accents particuliers, une rhétorique spécifique et surtout par un écart lexical important (Fouzia Benzakour, 2008).

4. Narrateur-relais : le narrateur-témoin : (on l'appelle aussi narrateur-relais), il raconte ce qu'il a vu, ou entendu (ou éventuellement ce qu'un des personnages de l'histoire lui a raconté), mais il n'est pas mêlé directement à l'histoire, il n'y joue aucun rôle, (ou alors un tout petit rôle).

5. *Traces de l'interlinguistique et de l'interculturel dans les œuvres de quelques écrivains lega. Propositions didactiques pour l'enseignement de ces œuvres.* Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'Etudes Approfondies en Didactique des disciplines à l'ISP/ Bukavu, janvier 2014.

Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou



Fulgence Manirambona

Ecole Normale Supérieure, Burundi

fulumani@yahoo.fr

Reçu le 16-07-2014/ Évalué le 20-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

L'écriture romanesque d'Alain Mabanckou procède d'une réappropriation linguistique qui dénote le rapport qu'il entretient avec la langue d'écriture. Cet écrivain congolais se crée sa propre interlangue en faisant de la langue française une expression individuelle ouverte à toutes manipulations dans les limites de la lisibilité. Dans cette subversion, les choix langagiers qu'il opère se remarquent par le recours aux niveaux de langue mais aussi par la coexistence de la langue française avec les autres langues connues de l'auteur et, en particulier, sa langue maternelle. Cette « écriture en langues » colle aux cadres socio-référentiels de l'immigration et à la situation d'altérité linguistique et culturelle à laquelle Mabanckou est confronté en tant qu'écrivain diasporique.

Mots-clés : altérité, multilinguisme, interlangue, immigration, oralité

Interlinguistic aesthetics in Alain Mabanckou's novel writing

Abstract

Alain Mabanckou's novel writing is a product of linguistic reappropriation indicating his relationship with the language of writing. The Congolese writer creates his own interlanguage by making the French language an individual expression open to all manipulations within the limits of legibility. In this subversion, the linguistic choices he makes are noticeable by the use of familiar and popular language but also by the coexistence of the french language with other languages known to the author and, in particular, her mother tongue. This "writing in languages" sticks on the socio-reference frames of immigration and on the situation of linguistic and cultural otherness which Mabanckou faces as a writer from the diaspora.

Keywords: otherness, multilingualism, interlanguage, immigration, orality

Introduction

Les manipulations linguistiques qu'opère un écrivain qui produit dans une langue étrangère peuvent se manifester à plusieurs niveaux. Jollin-Berthocchi (2003 : 37) distingue la variation des niveaux de la langue d'écriture ou l'« axe vertical » qu'il

définit comme étant les « variations selon les classes sociales » et les registres de cette même langue qu'il place sur l' « axe horizontal » et qui sont des expressions ayant un lien direct avec les « activités humaines, socioculturelles » (Jollin-Bertocchi, 2003 : 43). Cependant, au-delà de ce « plurilinguisme interne », il existe un autre « plurilinguisme externe » (Maingueneau, 2004 : 140) qui se manifeste par le mélange des langues connues de l'auteur. En effet, celui-ci produit dans une situation de contact des langues et des cultures qui affleure chaque fois à la surface. L'ensemble de tous ces phénomènes dénote une véritable réappropriation de la langue d'écriture qui est finalement **le fruit d'une négociation de l'écrivain qui se constitue sa propre interlangue d'après sa culture et son individualité**. Ce concept d'interlangue est ainsi défini par Dominique Maingueneau (2004 : 140):

« *L'écrivain n'est pas confronté à la langue, mais à une interaction de langues et d'usages, à ce qu'on pourrait appeler une interlangue. Par là on entendra les relations, dans une conjoncture donnée, entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les autres passées ou contemporaines. C'est en jouant de cette hétéroglossie foncière, de cette forme de « dialogisme » que peut s'instituer une œuvre.* ».

Les romans d'Alain Mabanckou constituent un terrain privilégié de cette « interaction de langues et d'usages » à telle enseigne qu'on pourrait affirmer, à la suite de Khatibi (1983 : 186), qu'il produit un « récit en langues ».

Poète, nouvelliste, essayiste et surtout auteur d'une dizaine de romans et une dizaine de prix littéraires dont le Renaudot pour *Mémoires de porc-épic* (2006), Alain Mabanckou est un écrivain de l'entre Pointe-Noire (Congo-Brazzaville), Paris et Los Angeles. Ce professeur de littérature francophone et comparée et de creative writing à l'Université de Californie Los Angeles (UCLA) depuis 2006 « invente » une langue ou se crée, en tout cas, sa propre interlangue à partir de la langue française à laquelle il colle une altérité morphologique, syntaxique, lexicale, etc. Il concrétise ainsi son identité et sa voix de romancier franco-congolais situé dans et hors de la culture française. L'œuvre romanesque de Mabanckou, en particulier les romans *Bleu-blanc-rouge* (1998), *Les petits fils nègres de Vercingétorix* (2002), *African psycho* (2003), *Verre cassé* (2005) et *Mémoires de porc-épic* (2006), met en exergue cette situation interlinguistique à travers les procédés du recours à la langue populaire et familière, au mélange des langues, aux créolisations¹ lexico syntaxiques et à la création lexicale.

1. Langue populaire et familière

Les romans d'Alain Mabanckou recourent, à des degrés divers, à la langue familière, populaire et parfois même argotique. Ces formes langagières permettent au romancier de « réconcilier, dans un “néo-français” le langage écrit et le langage parlé » (Caradec, 2006 : VII). Les personnages du récit de Mabanckou s'expriment parfois de façon tout à fait naturelle sans encombrer leurs dires de contraintes lexico-syntaxiques avec pourtant des agréments rhétorico-stylistiques sans précédent qui ponctuent leurs récits.

Godard (1985 : 57) définit la langue populaire par « ce qui normalement ne s'écrit pas ». C'est, donc, tout un ensemble de faits linguistiques qui déterminent ce type de langage. La connotation linguistique du « familier » indique qu'il s'agit de ce « qu'on emploie naturellement en tous milieux dans la conversation courante, et même par écrit, mais qu'on évite dans les relations avec les supérieurs, les relations officielles et les ouvrages qui se veulent sérieux » (Le Robert, 2007 : Familier). C'est, en substance, un registre de l'intimité caractérisé par « un vocabulaire familier, voire grossier, une syntaxe relâchée » et qui « se réfère au modèle de l'oral » (Beth et Marpeau, 2007 : 372). Nous regroupons ces deux niveaux de langue dans la mesure où ils convergent vers un axe qui intéresse notre analyse : le multilinguisme qui figure le cadre socio-culturel dans lequel évoluent les personnages de ce romancier migrant.

Sur le plan lexical, Alain Mabanckou, dépourvu de tout complexe vis-à-vis du français qu'il maîtrise, manipule la langue de Voltaire dans le détail de ses finesses et de ses ressources en imposant à ses personnages une langue conforme à leur statut. Le cadre² de certains récits de Mabanckou est non seulement propre au lexique de l'intimité mais aussi fait appel aux usages « bas » de la langue et surtout à la spontanéité d'expression des acteurs.

Dans la plupart des pages de *Mémoires de Porc-épic*, de *Verre cassé* et d'*African psycho* de Mabanckou, le lecteur habitué au roman respectueux des normes de la langue française y trouve des mots et expressions familières, populaires, parfois même argotiques. Ainsi le sont les exemples suivants tirés dans *Verre cassé* : « [...] transformer le pipi de chat en vin rouge de la Sovinco » (Mabanckou, 2005 : 119) ; « tais-toi et pisse, grosse poule » (Mabanckou, 2005 : 103). Dans ce roman, Mabanckou verse souvent dans l'argot avec un langage frôlant même la grossièreté. Ainsi, lorsque les personnages expriment des scènes obscènes, c'est l'argot qui domine le récit. C'est le cas du narrateur qui parle de la nudité de Robinette dans l'énoncé : « son Pays-Bas était maintenant à zéro mètre de nous » (Mabanckou, 2005 : 101), ou lorsque Robinette dit à Casimir : « si tu pisses plus longtemps que moi, alors, je vais t'autoriser à me sauter quand tu voudras et où tu voudras sans rien payer » (Mabanckou, 2005 : 94-95), mais aussi lorsque Verre Cassé demande à une prostituée « c'est combien la passe » (Mabanckou, 2005 : 128).

Ce style était déjà celui d'*African psycho* qui sort de la langue trop académique de Cheikh Hamidou Kane ou de Malick Fall. Il accorde une part de plus en plus croissante à la langue verte. En effet, tout le récit est truffé de mots empruntés au vocabulaire de la rue et de l'obscénité, et le narrateur lui-même tient à avertir le lecteur dans une note métalinguistique : « [...] je peux à la fois tenir un langage que certains qualifient de correct, de recherché, et plonger à tout instant dans la vulgarité la plus choquante, surtout lorsque je me mets à parler de moi-même avant ou après mes actes dangereux » (Mabanckou, 2003 : 34). Le narrateur qui se donne pour mission de poursuivre toutes les filles du « pays d'en face » décrit la concurrence que celles-ci font à leurs filles en recourant au langage peu respectueux des mœurs et de la « langue écrite » :

« Aucune étrangère ne pouvait trimballer ses guibolles à moitié nues dans les parages sans subir le courroux de nos filles. Il faut reconnaître, à la décharge de ces étrangères, qu'avec nos filles, le coût de la passe n'était pas à la portée de toutes les bourses. Nos filles à nous ont des manières de se prendre au sérieux et de considérer leur chose-là comme la caverne d'Ali Baba. Elles veulent même être baratinées, histoire de se convaincre qu'elles ne sont pas des putes au sens où les gens l'entendent. » (Mabanckou, 2003 : 102)

Les noms tels « les guibolles », « la passe », « chose-là » ou le participe passé « baratinées » sont des exemples tirés d'un seul passage d'un roman qui garde cette allure stylistique; ce qui, d'ailleurs, contribue à faire de ce roman une façon de rire des crimes des serials killer.

Sans atteindre la transgression de *Verre cassé* et d'*African psycho*, *Mémoires de porc-épic*, n'use pas moins de ces registres. Ainsi, nous avons l'usage des mots et expressions du registre populaire et familier lorsque le porc-épic dit : « je suis sorti dare-dare de l'ancre » (Mabanckou, 2006 : 33), « je progressais de guingois » (Mabanckou, 2006 : 38), « elle n'appréciait pas trop qu'on lui impose un puceau » (Mabanckou, 2006 : 118), « mon maître cassait sa tirelire de charpentier » (Mabanckou, 2006 : 119) ou dans des tours comme : « cette putain de maladie n'aura pas ma peau, ah non, je suis une saine, mes ancêtres me protègent [...] ils me donneront un cœur neuf » (Mabanckou, 2006 : 124-125).

Bleu-blanc-rouge avait déjà introduit le lexique populaire, voire argotique pour désigner certaines réalités. Ainsi, sa focalisation spécifique sur le phénomène de « la sape » avec ses « sapeurs » et « Parisiens » permet à Mabanckou de développer un langage propre à ces « aventuriers » et qui, dans le récit, est matérialisé par l'usage de l'italique. Ainsi, nous trouvons des noms comme « un faux frère » (Mabanckou, 1998 : 27) pour désigner « un traître », « boulot pour les bleus » (Mabanckou, 1998 : 26) pour « une escroquerie des débutants », « des bouillants » (Mabanckou, 1998 : 36) pour

dire « des gens qui savent se débrouiller, très habiles en matière d'escroquerie », « les frimeurs » (Mabanckou, 1998 : 66) pour signifier « des gens qui impressionnent le milieu par leurs gestes », « de vrais battants » (Mabanckou, 1998 : 75) désignant « des gens dynamiques », « la gosse » (Mabanckou, 1998 : 105), signifiant « enfant », etc. ; un verbe comme « foutre » (Mabanckou, 1998 : 37) qui signifie « faire », etc.

Le recours au lexique populaire et familier maintient l'auteur entre la langue orale et écrite. Cet art de dire permet à Mabanckou de se libérer des contraintes lexico-sémantiques du français écrit pour s'approcher davantage d'un lexique connoté comme celui de l'oral ; ce qui est déjà pour l'écrivain congolais, longtemps marqué par le « style instituteur »³, une expression liée à son altérité.

La syntaxe de la plupart des romans de Mabanckou est, sans conteste, la caractéristique principale de sa langue orale. Elle transgresse le bon usage consacré par Vaugelas et, depuis, prescrit par tous les grammairiens du français moderne, même si, comme on pourrait être tenté de le croire à la suite de Georges Molinié (1991 : 74), « ce repère n'existe pas : c'est un noumène, un ectoplasme, ou un fantasma, selon le tempérament de chacun ». Alain Mabanckou manie l'écriture avec son expérience d'écrivain et tout le sens syntaxique requis comme un instrument neuf offert à l'oralité pour se révéler avec un plaisir littéraire que peut offrir la langue française.

Ainsi, l'ordre des mots, dans certains passages de ses romans, répond à une large transgression des règles grammaticales de la phrase française. Selon Arrivé et al. (1993 : 440), il existe un « ordre canonique » des mots en français : « A l'origine purement intuitif, l'établissement de ce canon a été largement confirmé par d'importantes données statistiques. Sa formule, en français, est la suivante : sujet-verbe-attribut/complément d'objet/complément circonstanciel ». Certaines variations sont admises dans la construction des phrases. Les variations grammaticales ont trait aux types et aux formes de phrases. Celles d'ordre stylistique sont consignées dans les ouvrages de procédés littéraires⁴.

L'œuvre romanesque d'Alain Mabanckou, marquée aussi par la transgression de la ponctuation, recourt aux variations liées notamment à la souplesse et la spontanéité de l'oralité qui est souvent transcrite. C'est à cette variation qu'on a surtout affaire dans les passages où les interrogations directes, dépourvues d'inversion du sujet et de mot interrogatif, violent l'ordre de la phrase interrogative écrite. Cette forme de la langue familière a une place privilégiée surtout dans *Verre cassé*. Ainsi, nous avons, à titre illustratif et au hasard du choix, ce procédé dans la phrase : « Pourquoi tu me regardes, Verre Cassé, tu veux ma photo ou quoi, [...] » (Mabanckou, 2005 : 41). Dans certains passages rapportés par le porc-épic, dans *Mémoires de Porc-épic*, on a aussi ce procédé. Lorsque ce narrateur rapporte l'interrogation que Papa Kibandi adresse à son

fils, il recourt à cette forme interrogative : « tu l'as vu, ton autre toi-même, hein [...] » (Mabanckou, 2006 : 82).

La négation totale, portant sur le verbe, dépourvue de l'adverbe de négation « ne » est aussi un trait connu de la langue familière et surtout populaire comme l'a remarqué David Gaatone (1971 : 47) : « Les écrivains qui cherchent à transcrire fidèlement le langage populaire, omettent régulièrement le « ne » [...] ». C'est à ce principe que répondent les phrases telles : « c'est pas comme ça qu'on regarde les gens » (Mabanckou, 2005 : 41-42). Il s'agit, dans cette forme de négation, d'une imitation de la langue parlée. Maurice Grevisse (1994 : 146) est à ce sujet plus explicite : « Dans la langue parlée, surtout familière, le “ne” disparaît avec les fréquences variables [...]. En dehors (de certains cas), ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour rendre l'oral [...] ».

African psycho manifeste sa syntaxe ductile par l'introduction de mots sans rôle syntaxique précis à l'écrit. Alors que le narrateur de ce roman s'adresse à lui-même, il dit : « [...] elle n'a peut-être pas dit ça comme ça » (Mabanckou, 2003 : 126). Le démonstratif « ça », qui est d'ailleurs très redondant dans les séquences où l'oralité est très marquée, n'a de rôle majeur que dans la conversation. De même, la présence de ce démonstratif dans le récit relâche la syntaxe et fait penser au conteur comme dans cet exemple tiré de ce roman : « [...] je suis arrivé au cimetière des Morts-qui-n'ont-pas-droit-au-sommeil une heure après, oui c'est ça, et en cet instant les gardiens devraient se dire qu'ils rêvaient [...] » (Mabanckou, 2003 : 131).

Mabanckou détourne la langue française de ses règles syntaxiques et lexicales. Les tours neufs ou renouvelés qu'il plante dans cette langue ne résultent pas de ses hardiesses mais il les tire de l'oralité qu'il transpose en français écrit.

2. Mélange des langues

La langue française écrite des romans de Mabanckou est parfois « polluée » par la diversité des termes en langues autochtones. Ainsi, dans *Mémoires de Porc-épic*, l'intervention des langues locales, qui se fait remarquer à quelques endroits du récit, lui permet de s'inscrire dans une mixité linguistique. Lorsque le personnage de Moudiongui insulte Kibandi, il l'appelle par les noms des oiseaux qu'il nomme en langue bembé : « [...] des types comme toi sont des foireux, des maniongi, des ngébés, des ngoubas ya ko pola » (Mabanckou, 2006 : 172).

Par ailleurs, l'onomastique contribue à la fixation de cette interlangue dans ce roman récompensé par le Prix Renaudot 2006. Ainsi, nous pouvons donner des exemples, sans être exhaustif, des termes comme le « *ngul' mu mako* » (Mabanckou, 2006 : 118)

signifiant « une attitude sexuelle ardente », « *le mayavumbi* » (Mabanckou, 2006 : 121) qui est une boisson qu'on donne aux gens lors des rites d'initiation, « *les akoumés* » (Mabanckou, 2006 : 148) qui sont des espèces d'arbres dans lesquels on scie les planches. De même, les anthroponymes comme « *Kong-dia-Mama, Moukila-Massengo, Kengué-Moukila, Mam'Soko, Nzambi Ya Mpoungou, Tata Nzambi* » (Mabanckou, 2006 :124) sont autant d'indicateurs de cette interlangue.

Dans *Les Petits-fils de Vercingétorix*, les termes et expressions tels : les « *mami watta* » (Mabanckou, 2002 : 42) qui sont des « génies de la rivière », les « *falafula* » ou le « *cent-cent* » (Mabanckou, 2002 : 64) qui sont des noms des « moyens de transport en commun », un petit « *nganda* » (Mabanckou, 2002 : 66) qui signifie un petit « bistrot », des pantalons « *pountcha* » (Mabanckou, 2002 : 72), c'est-à-dire « évasés en bas », le « *saka-saka-moukalou* (Mabanckou, 2005 : 137) signifiant le « plat local à base de feuilles de manioc et de poissons fumés » sont très significatifs du point de vue interlinguistique.

Ce plurilinguisme externe, basé sur le mélange du français, langue d'écriture, et les langues autochtones ne sert pas néanmoins à revendiquer l'appartenance à une communauté linguistique congolaise. Mabanckou respecte les règles minimales de la langue française, condition d'ailleurs de communication entre lui et le lecteur d'expression française. Cependant, dans la pratique, le français est une langue dont l'histoire est marquée par une continuité d'enrichissement interlinguistique d'une part et un potentiel de transformation d'autre part. Mabanckou s'attache donc à exploiter le caractère malléable du français en la subvertissant de façon plus ou moins radicale.

C'est, en outre, le souci de la lisibilité qui conduit notre auteur à signaler le lexique emprunté aux langues autochtones par un appareil paratextuel. Les mots empruntés aux langues locales sont renvoyés à des notes de bas de page avec traduction ou explication comme dans *Les petits-fils de Vercingétorix*. L'auteur se charge donc de la médiation/traduction entre le français et la langue autochtone pour rendre son texte accessible au lecteur francophone. Michel Beniamino (1999 : 28) explique les contraintes de ce genre d'écriture : « Loin d'être un espace de liberté stylistique, comme cela est souvent affirmé, la langue d'un texte en situation de contact des langues est le lieu de la contrainte, car la gestion de la lisibilité du texte en situation francophone implique une sorte de jeu permanent entre la transparence et l'opacité ».

Ces contraintes s'imposent à Mabanckou qui doit expliquer les « particularités lexicales » mais aussi à son lecteur qui doit utiliser parfois sa perspicacité afin de deviner, grâce aux jeux des répétitions et des périphrases, la signification de telle ou telle expression étrangère à son dictionnaire personnel. Cependant, l'auteur fait en sorte que le contexte suffise à deviner le sens des mots étrangers à la langue française, et le lecteur se livre à un déchiffrement plus actif du texte par lequel il participe à la

signification de l'ensemble. Roland Barthes (1970 : 162) qualifie ces textes de « *scrip-tibles* » dans la mesure où le lecteur est étroitement impliqué dans le travail d'écriture/lecture, contrairement aux textes « lisibles » où la signification est donnée sans effort. Cette innovation créatrice doit sa force significative à la dynamique d'invention de Mabanckou.

3. Créolisations lexico-syntaxiques

Une véritable « créolisation » du français s'opère dans le récit romanesque mabanckouen sur le mode de l'oral. Ce sont des idiomes qui ne sont pas des traductions bilingues mais des créations singulières. Cette tendance est, en tout cas, manifeste dans la création romanesque de Mabanckou.

Dans *Les petits-fils nègres de Vercingétorix*, il s'appuie sur son bilinguisme Français-langue maternelle et son biculturalisme pour l'expression de certaines réalités qu'il juge probablement intraduisibles d'une façon significative en français. Là aussi, il tient à mettre en exergue ce mode d'emploi par l'usage de l'italique. Mabanckou procède de la créolisation, à titre d'exemple, dans la description du coucher du soleil : « Elle ne quitte le verger que très tard, quand le soleil, métamorphosé en un disque roux et minuscule, s'abrite derrière les collines. » (Mabanckou, 2002 : 19). Il en est de même dans « moi je ne suis pas dedans ! » (Mabanckou, 2002 : 117) pour dire qu'il ne fera pas le travail. La syntaxe de ces énoncés apparaît comme un compromis entre le français écrit et la langue maternelle sous sa forme orale.

Dans *Bleu-blanc-rouge* et *African psycho*, la syntaxe du français non conventionnelle tient, sans doute, de la langue maternelle de l'auteur. Ces créations « étrangères » sont transcrites aussi en italique dans le premier roman de Mabanckou. Ainsi, dans *Bleu-blanc-rouge*, des expressions comme « venus tout droit de Paris » (Mabanckou, 1998 : 48), « les femmes mal mariées » (Mabanckou, 1998 : 90), « une corde au coup » (Mabanckou, 1998 : 131) ou encore « [...] lui aurait volé son intelligence » (Mabanckou, 1998 : 147) sont syntaxiquement construites par référence à la situation bilingue et biculturelle du personnage-locuteur voire de l'auteur lui-même.

Dans *African psycho*, ces formes phrastiques sont aussi nombreuses. L'enfant de la rue intégré dans une famille d'accueil est dit « enfant ramassé » (Mabanckou, 2003 : 20), la formule d'interpellation pour prononcer un discours commence par « messieurs » dans « oui, messieurs et dame de la cour [...] » (Mabanckou, 2003 : 55), ce que pense le narrateur est ainsi exprimé : « Je lui ai dit tout ce que j'ai sur le cœur » (Mabanckou, 2003 : 61), le bâton en bois que Grégoire utilise pour frapper « la fille en blanc » est dit « arbre mort » (Mabanckou, 2003 : 129), etc. Ces formations tirent leur signification

dans la traduction littérale de la structure de la langue maternelle de l'auteur. Elles ne sont que quelques-uns des exemples choisis au hasard dans les romans de Mabanckou pour souligner cette part d'altérité linguistique et culturelle qui parcourt sa production romanesque et qui traduit l'insécurité linguistique de l'auteur. Elles marquent, par ailleurs, cette liberté de création qui caractérise l'ensemble de l'œuvre d'Alain Mabanckou.

La pratique langagière de Mabanckou est sans doute en train de contribuer à la transformation du système lexico-syntaxique de la langue française. Plutôt qu'une « déviation », son écriture apparaît comme une forme de réconciliation du français normatif, le « bon français », et des langues pratiquées par l'auteur.

4. Création lexicale

La création lexicale joue avec la formation des mots, l'invention des formes verbales, des nominalisations dont la littérature commence à rendre compte et à fixer dans l'écrit. Les romans d'Alain Mabanckou attestent cette forme de l'écriture contemporaine. Les néologismes de Mabanckou, dans *Verre cassé* et *African psycho*, révèlent la création d'un lexique expressif de la transgression du français normatif. Le substantif « camerouineuses » (Mabanckou, 2005 : 140) faisant allusion à des « filles camerounaises qui ruinent leurs amants » est un exemple qui illustre cette création linguistique qui hante cet auteur congolais. Il s'amuse à créer des mots nouveaux par déformation de ceux qui existent déjà dans la langue française. C'est de la sorte qu'il contribue à l'enrichissement lexical ancré dans le processus de création littéraire des auteurs contemporains. Il s'agit d'une lexicalisation dont l'intention est le renouvellement du langage.

Dans *African psycho*, Mabanckou (2003 : 16) fait une jonglerie onomastique époustouflante avec, à la base, un nom de quartier comme « Celui-qui-boit-de-l'eau-est-un-idiot », des noms de bars tels « Boire fait bander, Buvez-ceci-est-mon-sang, Verre cassé-Verre remboursé, Ici c'est chez vous, Bois et paye demain, Pas de problème on verra après, Même le président boit » (Mabanckou, 2003 : 122), un nom d'une université comme « Moi-je-sais-tout-parce-que-vous-ne-comprenez-rien » (Mabanckou, 2003 : 81), le nom d'un groupe de musiciens ainsi libellé « C'est-toujours-les-mêmes-qui-bouffent-dans-ce-pays-de-merde » (Mabanckou, 2003 : 18), etc. Alain Mabanckou impressionne ainsi, dans *African psycho*, par cette fantaisie lexicale caractérisée par les nominalisations phrastiques. Celles-ci contribuent ainsi à l'enrichissement de l'interlangue d'Alain Mabanckou.

Alain Mabanckou fait donc le jeu de la transcription, de la récupération et de la manipulation, empruntant tantôt aux inventions de la rue, tantôt à son imagination uniquement. Cette invention lexicale produit donc une énonciation multiple au sein de la langue française. Au demeurant, au-delà de la vision normative, et parfois même répressive, le langage de ceux qui ne se soucient pas de cette norme évolue. Il ne serait donc pas étonnant de voir le champ littéraire consacrer, dans l'avenir, certains usages lexicaux et syntaxiques que Mabanckou fait avec la langue française.

Conclusion

En somme, Alain Mabanckou rejoint les autres écrivains contemporains pour effectuer un travail linguistique et stylistique qui crée un champ symbolique original en littérature africaine. Le romancier, qui n'est plus un thuriféraire de la langue classique, structure ce champ en inventant, dans le récit romanesque, de nouvelles formes d'écriture fondées sur son pluriculturalisme et son plurilinguisme. Plutôt que de s'attarder à se lamenter sur la condition diglossique et l'impossibilité, comme le disait le poète haïtien Léon Laleau (1948 : 108), d'écrire « avec des mots de France/ce cœur venu du Sénégal », Mabanckou a choisi de dépasser l'émerveillement de l'étrangeté de la langue en vue d'une créativité langagière singulière. Celle-ci est, sans doute, une preuve de sa parfaite maîtrise de cette langue d'écriture. Anne-Rosine Delbart (2005 : 101) s'inscrit dans cette affirmation: « L'évaluation de la maîtrise de la langue change radicalement d'une étape à l'autre. Le maniement académique du français n'est plus la preuve irréfutable de l'appropriation linguistique. Ce sont les manipulations qu'on lui fait subir qui en sont devenus les gages. » La mise en exergue de ce mode d'écriture traduit les différentes manifestations de son altérité qui coïncide, par ailleurs, avec les cadres socio-référentiels de l'immigration. Les textes de Mabanckou, par leur forme interlinguistique et leur langage grossier, s'éloignent donc du style de ceux qui sont habituellement proposés dans la plupart des manuels scolaires.

Bibliographie

- Arrivé, M. et al. 1993. *La Grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Barthes, R. 1970. *S/Z*. Paris : Le Seuil.
- Beniamino, M. 1999. *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris : L'Harmattan.
- Beth, A., Marpeau, E. 2007. Figures de style. In : *Expression française. Toutes les bases du français à portée de main*. Paris : Librio.
- Blachère, J-C. 1993. *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan.
- Caradec, F. 2006. *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris : Larousse.
- Delbart, A-R. 2005. *Les exilés du langage. Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs*. Limoges : Pulim.

- Gaetone, D. 1971. *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- Glissant, E. 1996. *Introduction à une poétique du divers*. Paris : Gallimard.
- Godard, H. 1985. *Poétique de Céline*. Paris : Gallimard.
- Gressot, M., James, L. 1996. *Le Style et ses techniques*. Paris, PUF.
- Grevisse, M. 1994. *Le Bon usage*. Paris/Louvain-La-Neuve : Duculot /De Boeck.
- Jollin-Bertocchi, S. 2003. *Les niveaux de langage*. Paris : Hachette.
- Khatibi, A. 1983. *Le Maghreb pluriel*. Paris : Denoël.
- Laleau, L. 2007. Trahison. In : Senghor, L. S. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache. Précédée de l'Orphée noir*. Paris : PUF.
- Le Robert, 2007. *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Mabanckou, A. 1998. *Bleu-Blanc-Rouge*. Paris : Présence africaine.
- Mabanckou, A. 2002. *Les petits fils nègres de Vercingétorix*. Paris : Le Serpent à Plumes.
- Mabanckou, A. 2003. *African psycho*. Paris : Le Serpent à Plumes.
- Mabanckou, A. 2005. *Verre cassé*. Paris : Le Seuil.
- Mabanckou, A. 2006. *Mémoires de porc-épic*. Paris : Le Seuil.
- Maingueneau, D. 2004. *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Molinié, G. 1991. *Le français moderne*. Paris : PUF.

Notes

1. Edouard Glissant (1996 :125) définit la « créolisation » qu'il oppose à la « créolité » comme « un mouvement perpétuel d'interpénétrabilité culturelle et linguistique ».
2. Dans *Verre cassé*, le personnage éponyme du récit doit transcrire dans un cahier, au compte de l'Escargot entêté, patron du bar « Le Crédit a voyagé », les histoires drôles de ses clients ivrognes. Etant lui-même un de ces clients fidèles, il y mêle sa propre histoire. Dans *Mémoires de porc-épic*, Ngoumba, le porc-épic, lui, fait une confidence au baobab dans laquelle il lui raconte le récit de tous ses malheurs.
3. Jean-Claude Blachère (1994 :103) parle du « style instituteur » pour qualifier cette écriture qui, jusqu'en 1968, devait garder un œil vigilant sur les normes de la langue française.
4. Dès 1947, Michel Gressot avait déjà pensé à traiter de l'ordre stylistique des mots dans la phrase française dans un ouvrage des procédés stylistiques. (Gressot et James, 1996 : 224-253).

« Je sais moi que quoi? » : de la grammaticalisation de la construction en « V+ que quoi » dans le français ordinaire du Cameroun



Adeline Simo-Souop

Université de Buea, Cameroun

a.simo.souop@gmail.com

Reçu le 14-08-2014/ Évalué le 25-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Cet article traite de la forme interrogative en *V+que quoi* qui apparaît régulièrement dans le français ordinaire du Cameroun. Au départ de cette construction sur le schéma phrastique canonique SVO avec les verbes du type *dire* et *penser* (*tu dis que quoi, tu penses que quoi*), les locuteurs semblent généraliser l'emploi de *que quoi* avec tous les verbes de sorte que l'on obtienne des énoncés comme *il s'énerve que quoi*. L'hypothèse de l'influence des substrats locaux est explorée pour démontrer que les interférences, lorsqu'elles existent, ne sont pas gratuites. Elles permettent de combler un vide structurel laissé par le système sémantico-référentiel du français introduit en Afrique sous sa forme standard. Ainsi, la sémantaxe fournit un cadre à la grammaticalisation de la forme en *V+que quoi*.

Mots-clés : interrogation, syntaxe variationnelle, grammaticalisation, sémantaxe

« Je sais moi que quoi? » : Grammaticalisation of the Syntactic structure « V + que quoi » in ordinary French in Cameroun

Abstract

This article focuses on the interrogative form *V+que quoi* recurrent in ordinary spoken French in Cameroon. Emanating from the canonical SVO sentence structure with such verbs as *dire* and *penser* (*tu dis que quoi, tu penses que quoi*), speakers seem to generalize use of the structure by adding *que quoi* to all verbs such that one gets such phrases as *il s'énerve que quoi*. This article explores the premise of local substance influence with the intent to demonstrate that when interferences exist, they are not fortuitous. They serve to bridge a structural gap created by the semantic reference system of standard French as introduced in Africa. Accordingly, semantax furnishes the framework for grammaticalising the *V+que quoi* form.

Keywords: interrogation, variational syntax, grammaticalisation, semantax

Introduction

La plupart des études sur les français d'Afrique font état de nombreuses restructurations formelles qui, dans un premier temps, ont été traitées comme des interférences phonologiques, lexicales ou syntaxiques, les « interférences » étant évaluées à l'aulne

du français standard. Avec l'essor des travaux sur l'oral dans toute la francophonie, il est désormais apparu que beaucoup de formes dites déviantes dans le français parlé en Afrique se retrouvaient ailleurs (Boutin et Gadet, 2012). Un aspect récurrent en syntaxe est le morphème *que* qui semble être une zone de turbulence entre micro- et macro-syntaxe (Berrendonner, 2002; Deulofeu, 2008). La masse des faits linguistiques, avec une systématité différente de la tradition grammaticale, oblige les chercheurs à s'orienter vers l'hypothèse d'un « hypersystème » (Gadet, 2007) où le français devra être décrit dans une perspective *variationnelle* et non plus *variationniste*.

Dans cet article, nous analysons les constructions en *V+que quoi*, en raison de la grande fréquence et de l'originalité de cette structure dans les pratiques ordinaires du français au Cameroun. Nous verrons que le lien rectionnel entre le verbe et *que quoi* est une béquille structurelle qui permet à un schéma discursif de naître et de fonctionner sur le mode de la phraséologie dans des interactions ritualisées. Notre description s'appuie sur des échanges vernaculaires entre égaux sociolinguistiques (corpus écologique constitué dans le cadre de notre thèse de doctorat). En effet, nous considérons, à la suite de Bronckart (1996), les faits de langue comme des actions sociales. Ils ne peuvent donc être décrits indépendamment de leur inscription sociolinguistique. Notre perspective interactionniste intègre aussi bien les interactions entre les individus que les interactions entre les pratiques langagières et les dispositifs sociaux.

Après une analyse distributionnelle de *que quoi* inspirée de l'approche pronominale, nous aborderons la question de ses variantes syntaxiques dont la réelle mesure ne peut se prendre que dans le cadre sociolinguistique de la vernacularisation. Nous débou-cherons dans la troisième partie sur les processus socio-langagiers qui conduisent à la grammaticalisation de la structure en *V+que quoi*.

1. Distribution de « que quoi »

Soient les exemples suivants :

(1) *tu as dit que quoi ?*

(2) *il pense que quoi ?*

(3) *tu croyais que quoi ? que comme tu ne m'as pas aimée personne d'autre n'allait m'aimer ?*

(4) *je sais que quoi ?*

Ces séquences d'apparition de la structure en *V+que quoi* permettent de faire une première hypothèse. Celle de l'emploi de « *que quoi* » avec des verbes susceptibles d'introduire des complétives. Si l'on s'en tient aux exemples ci-dessus, la succession des mots dans l'énoncé laisse apparaître « *quoi* » comme une *proforme* reprenant

tout simplement un groupe lexical qui lui est proportionnel dans un contexte discursif déterminé. Ainsi dans l'exemple (3), le locuteur reprend la partie équivalente à *quoi* sur le plan paradigmatique:

Tu croyais que *quoi* que *comme tu ne m'as pas aimée personne d'autre n'allait m'aimer* ?

De manière générale, il s'agit d'une complémentation de type *ça*: tu as dit *ça*, il pense même *ça*, tu croyais *ça*. « *Que quoi* » dans ces exemples est un équivalent sémantique de « qu'est-ce que » qui pose la question sur l'objet. On obtient donc: (1) *qu'est-ce que tu as dit?* (2) *qu'est-ce qu'il pense?* (3) *qu'est-ce que tu croyais?* (4) *qu'est-ce que je sais?* A toutes ces interrogations, il est possible de donner une réponse en termes objectifs: tu as dit *ceci* ...; il pense *ceci*...

Cependant, d'autres exemples en *V+que quoi* semblent contredire la première hypothèse:

(5) *je sais moi que quoi ?*

(6) *je sais que quoi même ?*

(7) *si je raconte tout ça on va entendre que quoi ?*

Avant de procéder à une analyse distributionnelle, replaçons ces derniers exemples dans leurs contextes interactionnels:

(A) L1 *elle ne se rendait pas compte de son poids?* L2 *je sais moi que quoi?*

(B) L1 *est-ce que Eto'o était obli- obligé de eh de tirer ?* L2 *je sais que quoi même ?*

L'échange A est recueilli lors d'une réunion de Camerounais vivant à Paris. L'anecdote qui suscite ce micro-échange raconte les mésaventures d'une femme obèse qui casse une série de chaises à cause de sa surcharge pondérale. Quant à l'échange B, il est extrait d'une conversation entre jeunes universitaires à Yaoundé.

Procédons à présent à un test de substitution de la construction en *V+que quoi* avec d'autres énoncés interrogatifs dans le même contexte discursif que chacun des exemples. Le signe (+) indique que la substitution est possible et le signe (-) indique que la substitution n'est pas possible :

(5) *je sais moi que quoi ?*

(-) *qu'est-ce que je sais moi ?* (-) *qu'est-ce que je sais ?* (-) *je sais quoi ?* (+) *je sais que quoi ?* (-) *je sais même quoi ?* (+) *je sais même que quoi ?* / *je sais que quoi même* (+) *je sais ?* (+) *qu'est-ce que j'en sais ?*

(6) *je sais que quoi même ?*

(-) *qu'est-ce que je sais moi ?* (-) *qu'est-ce que je sais ?* (-) *je sais quoi ?* (+) *je sais que*

quoi ?(-) je sais même quoi ? (+) je sais moi que quoi ? (+) je sais même que quoi ?
(+) je sais ? (+) qu'est-ce que j'en sais ?

En dépit du fait que (5) et (6) soient construits avec le verbe *savoir* comme (4), *que quoi* ne peut être substitué par *qu'est-ce que* dans le même environnement discursif. Le lien de rection disparaît au profit d'une relation macrosyntaxique entre le verbe et *que quoi*. C'est aussi le point de vue de Ngué Um (2007 :116) lorsqu'il analyse les interrogatives en *que* dans le français parlé au Cameroun.

On note cependant que les exemples 5 et 6 sont tous les deux substituables par *qu'est-ce que j'en sais ?* (qui représente la forme standard). Nous reviendrons sur la proforme *en* après avoir considéré l'exemple 7 construit avec le verbe *entendre*. Ce dernier a été pris sur le vif au cours d'une discussion entre deux cousins, l'un étant nous-mêmes. C'est alors qu'en évoquant les déboires d'une autre cousine, le locuteur (étudiant en médecine qui vit à Bruxelles depuis plus d'une dizaine d'années) témoigne de sa désolation et de ses scrupules à en faire part à la famille restée au Cameroun. Il dit alors :

(7) *si je raconte tout ça on va entendre que quoi ?*

Le test de substitution n'est pas concluant dans l'environnement sémantico-discursif de « *on va entendre que quoi* : (-) *si je raconte tout ça on va entendre quoi ?* (-) *si je raconte tout ça qu'est-ce qu'on va entendre ?*

Le verbe *entendre*, est un verbe transitif qui n'admet de complétive que dans l'acception de « avoir l'intention, la volonté de... » (*j'entends qu'on me respecte*). Il faut cependant noter le glissement de sens qui s'opère avec le verbe *entendre*. Il prend ici le sens de *penser*. En remplaçant le verbe initial par *penser*, on obtient en version standard « *si je raconte tout ça que va-t-on en penser ?* ». L'équivalence discursive des exemples 5 et 6 avec la construction *qu'est-ce que j'en sais ?* et de l'exemple 7 avec *que va-t-on en penser ?* met-elle en évidence des variantes syntaxiques d'une même expression sémantique ?

2. Variation syntaxique et sémantaxe

Le problème posé par le concept de variation en syntaxe est celui de l'équivalence communicative des unités linguistiques en cause. En d'autres termes, peut-on dire la même chose avec des différences formelles ? Ceci revient à se demander si *je sais moi que quoi ?* et *je sais que quoi même ?* sont discursivement équivalents à *qu'est-ce que j'en sais ?* et si *on va entendre que quoi ?* est discursivement équivalent à *que va-t-on en penser ?*

2.1. Variantes syntaxiques ?

D'une manière générale, les énoncés interrogatifs dans le français parlé au Cameroun sont construits selon le schéma SVO. Cette tendance à la *simplification* passe par la régularisation des paradigmes afin que le signifiant soit toujours égal à lui-même. Ainsi, l'interrogation avec inversion du sujet est rare dans des échanges vernaculaires aussi bien en Afrique que dans la francophonie occidentale (Simo-Souop, 2009 ; Gadet, 1996 ; Gaulmyn, 1991). La distinction entre intonation montante et inversion du sujet ne veut pas dire que les deux formes soient des variantes syntaxiques comme le démontre Gadet (1996). En effet, chacune des formes interrogatives se spécialise pour un dispositif sociolinguistique particulier : familier/ordinaire pour l'intonation montante, formel pour l'inversion du sujet. Pour Gadet, cette distinction s'explique en termes stylistiques et non en termes de niveaux de langue.

La tendance à la *simplification* se traduit quelquefois par des stratégies d'évitement de constructions complexes au profit de celles dont la structure est plus « simple » ou plus régulière. On pourrait ainsi penser que les locuteurs camerounais évitent d'utiliser la proforme *en* qui est par ailleurs un mot grammatical au fonctionnement très complexe (Blanche-Benveniste et al., 1990 : 207-211). *Je sais que quoi* serait alors préféré à *qu'est-ce que j'en sais ?* D'autre part, on ne saurait expliquer le choix et la nature des constructions en *V+que quoi* sans rappeler le contexte sociolinguistique général. En effet, le Cameroun est sans doute le pays africain où la vernacularisation du français est la plus avancée. Une grande familiarité s'est créée entre les Camerounais et le français à tel point qu'il est devenu une *langue vernaculaire* (Feussi, 2008), la langue d'un nombre conséquent de familles. Par « *vernaculaire* », nous entendons avec Manessy (1993 : 407), « *un état de langue familier, courant, commun, socialement neutre en ce qu'il ne suscite pas de jugements de catégorisation lorsqu'il est employé dans les conditions requises* ».

Les exemples ci-dessus sont issus d'échanges entre égaux sociolinguistiques. Les interlocuteurs utilisent des formes vernaculaires lors des échanges où la vigilance métalinguistique est faible car « *le lieu de la vernacularité est celui où on ne se pose pas de questions* » (Manessy, 1993 : 410). La construction en *V+que quoi* est l'indice formel qui témoigne de l'inscription du discours dans la variété camerounaise du français. Donc, plutôt que de dire la même chose avec des termes différents, la variation syntaxique serait des manières de dire des choses différentes sur le même référent. Si la structure *je sais moi que quoi ?* n'est pas une variante syntaxique de *qu'est-ce que j'en sais ?* traduirait-elle au moins des interférences des langues locales dans le français ?

2.2. Transferts intersystémiques ?

L'hypothèse de transfert intersystémique est suggérée par des occurrences comme :

(8) *je le vois que quoi ?*

(9) *le Doyen s'énerve que quoi ?*

(10) *elle ne prend pas que quoi ?*

Les essais de substitution dans ces trois exemples montrent que l'équivalence avec des questions sur l'objet est impossible. Impossible donc de remplacer *quoi* par le complément *ça*. Le statut syntaxique de *que quoi* relève incontestablement de la macrosyntaxe. Dans tous ces énoncés, *que quoi* peut être remplacé par *pourquoi*. Comment *que quoi* peut être à la fois *quoi* et *pourquoi* ? Nous passerons par l'analyse d'une structure similaire dans une langue camerounaise de tradition africaine pour comprendre ce qui se passe.

Notons au préalable que le Cameroun ne possède pas de langue nationale avec une fonction véhiculaire sur l'étendue du territoire. Autant dire immédiatement qu'il est difficile, sinon arbitraire, de traiter certains phénomènes comme des interférences en provenance d'une langue ethnique particulière. Néanmoins, il n'est pas non plus possible de nier la part des interférences dans les structures de français parlé, puisque bon nombre de locuteurs n'ont pas achevé leur scolarité et d'autres apprennent le français sur le tas. De telles conditions sont favorables au transfert des schémas linguistiques connus vers la langue en cours apprentissage. Cependant, notre description n'entend pas s'arrêter au passage des structures d'un système linguistique à un autre. Son intérêt réside dans le fait qu'il fournit un cadre sémantique pour l'interprétation des pratiques linguistiques en français (sémantaxe), qui autrement apparaissent comme des « *faits aberrants* » (Manessy, 1994). Une seule langue servira dans cette étude comparative : le *ghɔmala*². C'est un choix subjectif qui s'explique par le fait que nous sommes une locutrice de cette langue bantoue de l'Ouest du Cameroun. Compte tenu de la dispersion sociale (géographique et en fonction du niveau d'études) du schème syntaxique étudié, nous faisons l'hypothèse que le cadre sémantico-logique fournit ici correspond dans l'ensemble à ce qui peut s'obtenir pour la majorité des autres langues du Cameroun.

a) *o fape na ka ?*

b) *o fape ga ka ?*

Ces deux exemples signifient à peu près la même chose à savoir, *pourquoi tu l'as insulté ?* À priori donc, il existe en *ghɔmala*² deux formes correspondant sémantiquement à *pourquoi*. En regardant de près leurs structures, on se rend compte que l'un des exemples (ii) est littéralement équivalent à un énoncé en français avec *que quoi* (*tu l'as*

insulté que quoi ?) alors que l'autre (i) reste proche d'un énoncé avec *pourquoi* (on peut noter au passage la disjonction des morphèmes constitutifs de la valeur sémantique *pourquoi* en *ghɔmala*²).

a) o	<i>fap-</i>	e	<i>na</i>	<i>ka</i>
pers.2	verbe (<i>insulter</i>)	pers.3.	conj.	interrogatif
sujet	accompli			accusatif
tu	as insulté	il/elle	pour	quoi ?
b) o	<i>fap-</i>	e	<i>ga</i>	<i>ka</i>
pers.2	verbe (<i>insulter</i>)	pers.3	conj.	interrogatif
sujet	accompli	accusatif		
tu	as insulté	il/elle	que	quoi ?

Prenons à présent le verbe *dire* qui construit des complétives :

c) o *ghɔm bi : na ka ?*

d) o *ghɔm bi : ga ka ?*

La traduction en français courant, proche du standard, pour les deux énoncés est : *pourquoi tu le lui as dit ?* En français ordinaire du Cameroun, on obtient plutôt *pourquoi tu lui as dit / tu lui as dit pourquoi ?* La version en français ordinaire camerounais omet le pronom *le* qui est anaphorique dans le cotexte. La traduction en français standard se justifie par la transitivité obligatoire du verbe *dire*. En français parlé au Cameroun, le contexte comble la référence liée à l'anaphore.

c) o	<i>ghɔm</i>	bi :	<i>na</i>	<i>ka ?</i>
pers.2	verbe (<i>dire</i>)	pers.3	conj.	interrogatif
sujet	accompli	datif		
tu	as dit	à lui/elle	pour	quoi ?
d) o	<i>ghɔm</i>	bi :	<i>ga</i>	<i>ka</i>
pers.2	verbe (<i>dire</i>)	pers.3	conj.	interrogatif
sujet	accompli	datif		
tu	as dit	à lui/elle	que	quoi ?

Un examen attentif révèle une fois de plus que l'un des énoncés (exemple d) présente pratiquement une équivalence terme à terme avec la structure française *tu lui as dit que quoi ?* Que se passe-t-il donc ? En *ghɔmala*², il semble y avoir deux façons de dire *pourquoi* ; la première forme que nous qualifions de neutre est *na ka* et la deuxième forme est *ga ka*. C'est cette deuxième forme qui est à l'origine de la structure « aberrante » en *que quoi*. Le monème en cause est *ga*. Son actualisation en *ghɔmala*² est systématiquement en rapport avec une parole prononcée, qu'elle soit antérieure ou

postérieure à l'acte qui le matérialise. Il suffit par exemple de dire *ga ba* pour que son auditoire comprenne que l'on veut prendre la parole. Cette expression ne comprend pourtant pas de prédication telle que la tradition grammaticale la décrit ; il s'agit donc d'une prédication averbale: il n'y a ni verbe, ni sujet, juste deux « mots » que nous nous risquons à traduire comme *que* et *hein*. Ce ménage ne manque pas de produire un équivalent en français ordinaire camerounais avec des visées communicatives similaires (*qu'hein*).

L'énoncé *o fape ga ka ?* signifie *tu l'as insulté pourquoi ?* De même que *o ghom bi : ga ka ?* signifie *tu lui as dit pourquoi ?* Toutefois, *ga* introduit une signification additionnelle que l'on peut gloser par : « quelle raison tu donnes pour justifier ton acte ? ». Ceci veut donc dire que, le locuteur qui prononce un énoncé avec *ga ka ?* signale explicitement qu'il est en attente de la parole de l'autre. Ainsi, dire en français *tu l'as insulté que quoi ?* ou *tu lui as dit que quoi ?* suggère que le locuteur attend des explications ou un rapport sur les termes exacts de l'insulte. *Que* est ici une marque de polyphonie. Il serait plus juste de parler d'une *diaphonie potentielle* (Roulet 1990 : 40) où l'énonciateur anticipe sur la production d'un discours par l'énonciataire. La construction diaphonique permet à l'énonciateur de souligner la pertinence qu'il attribue au discours potentiel de l'autre du point vue interactionnel.

Dès lors, *que quoi* ne dépend plus de la valence verbale. Il n'est pas directement construit par le verbe qui le précède. Il s'adjoint librement à tous les verbes. Ceci justifie des occurrences telles (7) *on va entendre que quoi ?* (8) *je le vois que quoi*, (9) *le doyen s'énerve que quoi*, (10) *elle ne prend pas que quoi ?* Sur le plan descriptif, le « cotexte » devient inopérant (Berrendonner, 1990). Pour Deulofeu (2008 : 35) qui s'intéresse à toutes les constructions avec *que*, *les problèmes naissent d'une problématisation insuffisante de l'interface entre morphologie et syntaxe qui conduit parfois à traiter tous [l]es exemples comme des conjonctions de subordination" et à limiter à une seule relation, la subordination, les possibilités de mise en relation syntaxique de la que-construction avec le contexte.*

Au regard des similitudes entre le *ghomala*² et le français ordinaire camerounais, doit-on conclure que le phénomène *V+que quoi* est le produit exclusif d'interférences linguistiques ? Dans les travaux de sociolinguistique du français en Afrique, les substrats ont la réputation de produire des *calques syntaxiques*. Sans être totalement erronées, de telles explications sont quelque peu réductrices. En effet, dire que « *tu l'as insulté que quoi ?* » est un calque de « *o fape ga ka ?* » signifie que les locuteurs opèrent une transposition servile d'une structure syntaxique de la langue ethnique à la langue étrangère. Auquel cas, ce qui est mis en exergue c'est un apprentissage défectueux ou approximatif du français. Mais en réalité, avec la vernacularisation, ce n'est plus la compétence en français standard qui est en jeu. Il s'agit à présent de savoir comment

se consolide une communauté linguistique d'alloglottes et de savoir ce qui procure le sentiment de l'existence d'une variété nationale lors de la pratique d'une langue (d'origine) « étrangère ».

3. Processus de grammaticalisation

Le contact des langues au Cameroun permet, à travers le *filtre sémantique*, de garder les interrogatives en *V+que quoi* quel que soit le cotexte verbal. Nous soutenons que la transparence formelle de ce type de construction lui permet de fonctionner sur le mode de la *phraséologie*. En effet, les séquences phraséologiques « *sont de schémas prédictifs à noyau verbal, constituant des séquences mémorisées et, en tant que telles, convoquées en parole comme des « blocs » lexico-grammaticaux* » (Legallois, 2013 : 104).

Lorsqu'il étudie les interrogatives en *que* dans le français parlé au Cameroun, Ngue Um (2007 : 117-120) rejette l'hypothèse de la grammaticalisation de l'interrogative en *que quoi*. Ce dernier inscrit ses analyses dans un cadre macrosyntaxique de filiation aixoise où la modularité subsume micro et macrosyntaxe sans réelle incursion dans les niveaux discursifs et pragmatiques. Ainsi, avec l'aide de la prosodie, il s'en tient aux constituants textuels pour l'analyse de ses configurations binaires. C'est ainsi que dans le discours suivant,

donc il fait comme ça = - je sais que hein \ / - *je sais que la partie-là c'est où* / \ donc tu [rire] il copie les cours par chapitres \ - tu vois \ / - donc il a les \ - *je sais que* / - *quoi* \ - je sais que: / - waah= - c'est c'est xx \ - je dis merde yakan tu es fort / \ - quand il te tire l'habit / - il peut déchirer ça \

Ngue Um (2007 : 120) estime que *quoi* est proportionnel à *la partie-là est où*. Quelques remarques s'imposent :

- en reprenant un empan plus large, on peut se poser la question de savoir qui est le locuteur des deux énoncés en *V+ que quoi*. L'auteur affirme qu'une étudiante rapporte le discours « paniqué » de son camarade tricheur lors d'un examen écrit. Il y aurait donc une distinction à faire entre les responsables énonciatifs des morceaux en cause. S'il y a discours rapporté, alors les deux *V+que quoi* appartiennent à des énonciations différentes. Par conséquent, leurs éléments linguistiques respectifs ne se rapportent pas au même cotexte. *Je sais que quoi* doit alors s'analyser indépendamment de *je sais que la partie-là est où*.

D'autre part, en admettant que *je sais que quoi* soit effectivement dans un énoncé binaire avec pour noyau macrosyntaxique *que*, ceci n'exclut pas le fait que cet énoncé

se greffe sur des habitus langagiers qui consacrent la collocation *V+que quoi*. En réalité, « *ce qui est en question ici, ce n'est pas la structuration syntaxique qui tisse le réseau des relations entre les constituants de l'énoncé [...] mais la structuration informative par laquelle se construit le message* » (Manessy, 1995 :244). En effet, c'est à ce niveau qu'interviennent les catégories sous-jacentes imputées à la *sémantaxe*. Par ailleurs, faire de la syntaxe variationnelle c'est « *admettre parmi les variantes possibles non seulement des formes concurrentes, mais aussi des structurations concurrentes d'une même sous-chaîne, que rien ne distingue formellement* » (Berrendonner, 2002 : 21).

Dans ce travail, la modularité est conçue sur le mode de l'école de Genève (Roulet, 1999). Ceci justifie la prise en compte de la pragmatique tant qu'elle aide à la mise à jour des significations interactionnelles et sociales d'une forme langagière.

Replaçons les exemples 8, 9 et 10 dans leurs contextes interactionnels : l'échange (C) implique deux cadres de l'administration en service dans un Ministère à Yaoundé. La personne qu'il faut voir c'est le Secrétaire Général du Ministère. L'échange (D) a lieu sur un site universitaire et les participants sont tous enseignants de français dans cette université. Quant à l'échange (E), il retranscrit les paroles de trois jeunes dames camerounaises installées à Paris depuis au moins cinq (5) ans.

- (C) L1 pourquoi tu ne pars pas le voir ?
L2 je le vois *que quoi* ?
- (D) L1 le Doyen va s'énerver
L2 le Doyen s'énerve *que quoi* ?
L3 c'est ton problème ?
L2 ça les regarde ceux qui sont impliqués dans l'histoire
- (E) L1 est-ce que Mireille a pris son moule que je t'avais laissé ?
L2 elle ne prend pas *que quoi* ?
L3 elle aussi

Dans chacun de ces cas, le ton de la *que*-construction est adversatif. *Que* est donc dialogique. Son rôle dans le marquage d'une frontière énonciative est clairement établi dans les études sur le discours rapporté en Afrique (Simo-Souop, 2009 ; Italia, 2005). Sur le plan syntagmatique, *que quoi* et *pourquoi* peuvent se substituer l'un à l'autre, mais leurs effets sémantiques contextuels ne se recoupent pas totalement. Une explication au moins tient au dialogisme de *que quoi*. La puissance explicative du dialogisme pourrait constituer un handicap si l'on considère que tout énoncé est dialogique. *Pourquoi* devrait être alors considéré comme dialogique du moment où il est forcément suscité par des énoncés antérieurs. Mais comme le mentionnaient Brès et Vérine (2002 : 169), « *si tout énoncé est dialogique, certains le sont plus que d'autres...* ». L'hétérogénéité

énonciative dans *que quoi* est « montrée ». Les discontinuités syntaxiques apparentes traduisent en réalité des « relations macro-syntaxiques cognitivement motivées » (Berrendonner, 1990 : 27). La concurrence des variantes - *je le vois que quoi/je le vois pourquoi ; il s'énerve que quoi/il s'énerve pourquoi* d'une part et, *elle ne prend pas que quoi/elle ne prend pas pourquoi* d'autre part- tourne à l'avantage du schème en V+*que quoi* parce que *que* n'embraie pas forcément sur des éléments linguistiques précédents, mais sur un état de la mémoire discursive. Cette dernière enregistre les schèmes discursifs en *que quoi* et les met à la disposition des locuteurs.

Trois types de configurations *que quoi* se dégagent :

- la première concerne les constructions transitives, dans des énoncés du type *tu dis que quoi*, le respect de la structure SVO correspond à une complémentation de type ça ;
- la deuxième concerne les constructions à la fois transitives et intransitives dans lesquelles V+*que quoi* est un schème sémantico-discursif grossièrement équivalent à une question en *pourquoi* : l'hypothèse intersystémique a été retenue afin de justifier cette forme. Cependant, on pourrait aussi faire une hypothèse intrasystémique d'une reproduction par analogie à la première configuration. Ce qui expliquerait la troisième configuration ;
- la troisième est le schème discursif *je sais que quoi ?* (valeur négative et équivalent de la forme standard *qu'est-ce que j'en sais ?*), dont les variantes sont *je sais moi que quoi ?* et *je sais même que quoi ?*

La co-existence de ces trois configurations conforte l'hypothèse d'une grammaticalisation définie comme

un processus de changement progressif, dont l'une des phases suppose la coexistence à la même époque, et éventuellement chez le même locuteur, de deux grammaires concurrentes. Cette hypothèse conduit à concevoir la grammaire comme un système complexe et dynamique, qui admet la co-existence des variantes entre lesquelles le locuteur choisirait, et qui prévoit que de ces variantes en concurrence l'une seulement subsistera dans bien des cas[...] mais parfois les deux continuent de coexister (Marchello-Nizia, 2006 : 31).

Conclusion

Si l'on admet qu'il existe une norme endogène du français au Cameroun, « *la normalité qui la fonde n'est perçue que dans l'interaction* » (Manessy, 1994 : 128). En effet, à la lumière d'énoncés inscrits dans leur cadre socio-interactionnel, nous avons démontré en quoi la forme interrogative en V+*que quoi* dans le français ordinaire du

Cameroun tient à la fois de la variété de référence et de certaines survivances substratiques. Il faut cependant souligner que certaines interférences ne sont pas gratuites. Elles comblent un vide sémantique et stylistique laissé par le système de la langue étrangère. La mémoire discursive sociale et les habitudes interactionnelles permettent la grammaticalisation de la construction en *V+que quoi*.

Bibliographie

- Berrendonner, A. 1990. « Pour une macro-syntaxe ». *Travaux de linguistique* n°21, p. 25-36.
- Berrendonner, A. 2002. Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. In : *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang.
- Blanche-Benveniste, C. et al. 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : CNRS.
- Boutin, B. A., Gadet, F. 2012. « Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone ». *Le français en Afrique* n° 27, p.17-34.
- Brès, J., Vérine, B. 2002. « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». *Faits de langue* n°19, p. 159-169.
- Bronckart, J-P. 1996. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Deulofeu, J. 2008. « Quel statut pour l'élément *que* en français contemporain ? ». *Langue française* n° 158, p. 29-52
- Feussi, V. 2008. *Parles-tu français ? Ça dépend*. Paris : L'Harmattan.
- Gadet, F. 1996. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F. 2007. « La variation de tous les français ». *Linx* n°57, p.155-164. <http://linx.revues.org/306>. [Consulté le 10 octobre 2012].
- Gaulmyn, M.-M. 1991. La question dans tous ses états. Les cinq types de questions de l'explication conversationnelle. In : *La question*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Italia, M. 2005. Variations en fonction de l'âge et de degré de scolarisation dans le français oral des locuteurs gabonais : la question du discours rapporté. In : *Appropriations en contexte multilingue. Eléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*. Besançon : Presses de l'Université de Franche-Comté.
- Legallois, D. 2013. « Les greffes phraséologiques - ou quand la syntaxe se compromet ». *Langages* n°189, p.103-120.
- Manessy, G. 1993. « Vernacularité, vernacularisation ». In : *Le français dans l'espace francophone*. Tome 1. Paris : Honoré Champion.
- Manessy ; G. 1994. *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan
- Marchello-Nizia, C. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- Ngué um, E. 2007. « Interrogatives en *que* en français parlé au Cameroun : approche macro-syntaxique ». *Linx* n° 57, p. 113-122. <http://linx.revues.org/286>. Consulté le 17 octobre 2012.
- Roulet, E. 1999. *La description de l'organisation du discours*. Paris, : Didier.
- Roulet, E. 1990 : « L'apport de l'analyse de dialogues oraux à l'analyse linguistique du discours ». *Travaux de linguistique* n° 21, p. 37-42.
- Simo-Souop, A. 2009. *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat. Université de Provence : Aix-Marseille.

Particularités phonétiques du français dans la presse audio-visuelle de Kinshasa



Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza
Université Marien Ngouabi de Brazzaville
guyrogercyriac@yahoo.fr

Reçu le 30-08-2014/ Évalué le 22-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Les particularités phonétiques du français identifiées dans la presse audio-visuelle de Kinshasa résultent non seulement de l'influence que le français subit des langues congolaises ; mais aussi de l'inadaptation des programmes de l'enseignement du français à la réalité linguistique de cette ville. Ces particularités sont observées lors de la réalisation, par des Kinois, aussi bien de certaines voyelles que de certaines consonnes. Celles-ci s'expliquent, sur le plan de la phonétique articulatoire, par la postériorisation de la voyelle antérieure ou la délabialisation de la voyelle antérieure non étirée du français, l'ouverture vocalique des voyelles mi-fermées, la mi-nasalisation des consonnes occlusives bilabiales orale du français.

Mots-clés : particularités phonétiques, français, presse audio-visuelle, Kinshasa, voyelles, consonnes.

The French Phonetic particularities in the broadcast media in Kinshasa

Abstract

Phonetic particularities of French identified in the broadcast media in Kinshasa result not only from the influence of Congolese languages but also from the mismatch between the French teaching programs with the linguistic reality of the city. These features are observed in the realization of some vowels and consonants by Kinshasa dwellers. These particularities are explained in terms of articulatory phonetics by posteriorization of the preceding vowel or vowel delabialization of the preceding vowel which is not stretched from French, the opening of half closed vowels, oral mid-nasalization of occlusive bilabial consonants in French.

Keywords: phonetic peculiarities, French, audio- visual media, Kinshasa, vowels, consonants.

Introduction

Contrairement à la France où l'école ne vient que compléter un apprentissage de la langue assurée par l'ensemble du système social (famille, médias...), le français est demeuré, pendant très longtemps, à Kinshasa, une langue étrangère d'origine scolaire dont l'apprentissage est considéré comme un "mal nécessaire". C'est donc cette

philosophie qui explique encore, de nos jours, la domination du français au niveau de l'école kinoise, en dépit de certaines dispositions récentes de l'article 195 de la Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 sur l'enseignement national qui stipulent :

- 1) *le français est la langue d'enseignement*
- 2) *les langues nationales ou les langues du milieu sont utilisées comme médium d'enseignement et d'apprentissage ainsi que comme discipline. Leur utilisation dans les différents niveaux et cycles de l'enseignement national est fixé par voie réglementaire*
- 3) *les langues étrangères les plus importantes au regard de nos relations économiques, politiques et diplomatiques sont instituées comme langues d'apprentissage et de discipline». (Aménagement linguistique en République Démocratique du Congo: www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm)*

Cette loi intègre les normes aussi bien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF, à travers son programme ELAN, Ecole, Langues Nationales) que celles de l'Unesco. Ces deux institutions visent la pratique du bi-/multilinguisme scolaire basée sur l'enseignement des langues nationales africaines avant celui de la langue française afin de favoriser l'émergence d'une langue comprise par des apprenants, notamment pendant les six premières années de l'apprentissage qui sont très déterminantes pour le succès de la scolarisation. En attendant l'application effective de ces dispositions, l'enseignement en République Démocratique du Congo se fait, de manière générale, en français à tous les niveaux. Cette situation fait que des écoliers kinois dont certains sont des futurs intervenants à la presse audio-visuelle commencent leur scolarité avec une bonne maîtrise des langues locales qui, en contact du français, crée des particularités qui se manifestent à tous les niveaux (phonétique/phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) de la langue d'emprunt. Le choix de ce sujet se justifie par deux raisons :

Primo, la rareté, à notre connaissance, de travaux portant sur la façon dont le français est articulé à Kinshasa. Ceux qui traitent du même thème l'analysent, cependant, à partir d'un corpus recueilli en Afrique de l'Ouest. Nous pensons, précisément, aux travaux de Louis-Jean Calvet, G. Canu et de Pierre Dumont. Secundo, la prononciation, comme le constate Pietro Intravaia (1989 : 56-57), constitue la «*base de toute compétence linguistique et a fortiori communicative, aussi minimale soit-elle, pour ne pas parler de la compétence emphatique et congruente proche de celle de l'autochtone (...)* qui demande à faire l'objet d'une prise en charge.»

Pour lui, en effet, «*les premiers contacts avec la langue orale (...) étrangère s'effectuent nécessairement par le canal de l'oreille et même-au-delà, par le corps tout entier. C'est donc ces canaux de transmission et de réception qu'il convient de*

privilégier d'abord, en dégageant dès les premières heures d'apprentissage l'horizon perceptuel et sensori-moteur de l'apprenant par une immersion dans un univers sonore riche de stimulation auditives et tactiles. «

La présente réflexion est fondée essentiellement sur le constat suivant :

1. Les Francophones kinois confondent, sous l'effet de raisons diverses, dans leur discours du français les voyelles [ʏ]/ [u], [ʏ]/ [i], [œ]/ [ɛ].

2. Ceux-ci mi- nasalisent les consonnes occlusives [b], [p], [d], [t] lorsqu'elles sont précédées des voyelles [m], [n] dans les mots français.

Nous avons, pour réaliser ce travail, fait usage de la méthode SRT (Sentence Repetition Test) conçue par Radlof (1990), adaptée à la phonétique par la Société Internationale de Linguistique (SIL Congo). Celle-ci consiste à produire dans les mots des sons à analyser afin d'évaluer le degré de bilinguisme des sujets enquêtés. L'application de cette méthode nous a permis, sur la base de notre constat, d'élaborer un corpus d'environ cent unités constitué exclusivement d'items contenant les phonèmes qui font l'objet de la présente analyse. Nous avons, pour notre échantillon, ciblé des journalistes, enseignants, médecins, juristes, politiciens... qui passent à travers des émissions spécialisées comme «Questions parlementaires», «Chronique judiciaire», «l'Echo de l'Education» qui sont bien connues des Kinois. De plus, nous avons transcrit des débats, des reportages, des interviews et certains extraits de journaux, l'objectif étant d'observer les pratiques articulatoires des Francophones kinois dont le niveau d'études correspond, au moins à la fin des années du secondaire. Par ailleurs, pour vérifier la généralisation des phénomènes décrits, nous avons pensé ajouter à cet échantillon, des militaires, artistes et des sportifs (à travers les émissions «La voix des FARDC», «Club des stars», «Dimanche de sport»...).

Par ailleurs, pour limiter des erreurs de transcription, nous avons vérifié nos illustrations auprès des étudiants et enseignants kinois qui évoluent dans les Instituts et Ecoles universitaires privés de Brazzaville. La problématique de ce travail est constituée des questions ci-après :

- Qu'entendons-nous par particularités phonétiques?
- Comment se manifestent-elles dans la presse audio-visuelle de Kinshasa ?
- Quelle explication pouvons-nous en faire ?

Notre démarche consiste à définir, dans un premier temps, le syntagme particularités phonétiques. Ensuite, nous présenterons sommairement la situation linguistique de Kinshasa avant d'identifier les différentes particularités et de procéder à leur explication.

1. Définitions du syntagme particularités phonétiques

Nous définissons le terme «particularités», à la suite de Hjelmslev cité par Jean Dubois et al. (2004 :503), comme «une forme d'expression différente d'une autre pour la forme, mais n'entraînant pas de changement de contenu par rapport à cette autre». Ainsi défini, le terme «particularités» fonctionne comme synonyme de «variantes» et désigne, sur le plan phonétique, les différentes formes que prennent les sons d'une langue dans telle ou telle zone géographique. De ce fait, la particularité devient, dans le cas de notre travail, «ce qui est propre à», l'élément linguistique qui permet de déterminer les sources géo-linguistiques d'un francophone quelconque. Il s'agit, en d'autres termes, de présenter les traits phonétiques particuliers au français parlé à Kinshasa; c'est-à-dire là où on identifie une très forte influence des langues locales.

Dans un contexte strictement normatif, toute particularité est perçue comme une production linguistique qui n'est pas conforme à la norme qui s'impose à l'ensemble des locuteurs; d'autant plus que ce qui est appelé «particularité» par la sociolinguistique et «variante» par la dialectologie, peut être, dans le domaine d'apprentissage, considéré comme une «erreur» d'origine interférentielle que commet, d'après Wagner (1970 : 34-35) «l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet d'habitudes et des structures de la langue maternelle». En clair, poursuit Wagner, il s'agit de l'introduction d'un élément E, par exemple, de la langue maternelle(L1) dans la langue étrangère étudiée L2. Selon l'esprit de cette définition, les particularités phonétiques résultent d'un bilinguisme imparfait causé, renchérit Wagner (1970 : 34-35), par «une contamination de comportements; c'est-à-dire par un effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre». C'est ainsi que Mudimbé cité par Manessy (1994 :95) y voit une «prononciation approximative (...), un rythme et un accent englués».

En principe, dans le domaine de la didactique, toute production qui s'éloigne de la norme est, d'après Francis Debyser (1970 :33) comparable à une «mauvaise herbe à extirper; car le meilleurs parcours pédagogique est celui de proposer à l'élève une progression sans failles fortement contraignante» qui met ce dernier à l'abri de l'erreur.

2. Brève présentation de la situation linguistique de Kinshasa

Dans *l'Atlas linguistique du Zaïre-Inventaire préliminaire* (1983), l'équipe linguistique Nationale du Zaïre considère que la situation linguistique de Kinshasa est similaire à une pyramide dont le sommet et le milieu sont respectivement occupés par le français (langue officielle, langue de l'administration, de la presse de l'enseignement...) et les

langues nationales (lingala, kikongo, le swahili et le tshiluba), la base étant constituée des langues vernaculaires (les plus parlées), généralement considérées comme sans importance et ne devant leur survie qu'à leur vitalité. Ci-dessous, nous présenterons les systèmes phonologiques du lingala, du kikongo et du swahili avant de présenter celui du français. Nous souhaitons présenter les voyelles du tshiluba ; mais nous ne disposons pas de description phonologique de cette langue. La présentation de systèmes phonologiques des langues ci-dessus citées se justifie par le fait que celles-ci constituent, dans la majorité des cas, les langues premières» de nos enquêtés.

3. Identification et explication des particularités phonétiques

Pour bien analyser les différentes particularités phonétiques du français identifiées dans la presse audio-visuelle de Kinshasa, il nous faut présenter, au préalable, les systèmes vocaliques et consonantiques des langues qui sont censées être en contact dans cette ville. Il s'agit, notamment du lingala, du kikongo, du swahili et du français, langue qui subit l'influence phonétique des langues locales. Pour des besoins de clarté, nous procédons d'abord à la présentation des voyelles et à l'explication des particularités phonétiques d'origine vocalique, avant de faire la présentation des systèmes consonantiques et d'analyser des particularités phonétiques y relatives.

3.1 Présentation des voyelles

Comme signalé ci-dessus, ce point est consacré à la présentation successive des systèmes vocaliques du lingala, du kikongo, du swahili et du français.

3.1.1 Présentation des systèmes vocaliques lingala

Le lingala compte, selon Adolphe Dzokanga (1979 : 26) sept voyelles dont trois antérieures, trois postérieures et une centrale qui sont, ci-dessous, présentées :

Tableau n° 1 : Les voyelles du lingala selon Dzokanga

i	u
e	o
ɛ	ɔ
a	

3.1.2 Présentation des voyelles du kituba ou kikongo

Le kikongo est une langue transfrontalière qui bénéficie du statut de langue nationale aussi à Kinshasa qu'à Brazzaville. A Kinshasa, il est appelé kikongo alors qu'à Brazzaville, on l'appelle kituba ou munukutuba. C'est ainsi que dans son ouvrage intitulé *Recherches sur la koine, tentative de définition du munukutuba* (1986: 26), François Lumwamu estime que le kikongo dispose de cinq voyelles essentiellement orales réparties en deux antérieures, deux postérieures et une centrale qui sont ainsi disposées:

Tableau n° 2: Les voyelles du kituba ou kikongo selon François Lumwamu

i	u
e	o
a	

3.1.3 Présentation des voyelles du swahili

Contrairement au lingala et au kikongo qui ont, respectivement, sept et cinq voyelles, le swahili en compte, selon Aurélia Ferrari, Marcel Kalunga et Georges Mulumbwa (2014: 17), dix réparties en trois séries qui sont, ci-dessous, disposées:

Tableau n° 3: Les voyelles du swahili selon Aurélia Ferrari, Marcel Kalunga et Georges Mulumbwa

i	y	u
e	ə	o, ɔ̃
	ẽ	
	a, ā	

3.1.4 Présentation des voyelles du français

Selon Dubois et al. (1995 :9), le système vocalique du français est constitué de seize voyelles dont onze orales et quatre nasales qui sont ainsi disposées :

Tableau n° 4: Les voyelles du français proposées par Dubois et al.

i	y			u			
e	ø			o			
ɛ	œ	ə	ɔ	ɛ	œ̃	ɔ̃	
	a			a			
					ã		

De ces tableaux, il ressort qu'à l'opposée du français, les langues nationales (lingala, kikongo et swahili), qui sont, dans bien des cas, les langues premières de nos enquêtés, ont, pour la plupart des systèmes vocaliques très simplifiés qui se résument à deux séries

(antérieure et postérieure). Ces langues (le lingala et le kikongo, principalement), ne disposent ni de voyelles antérieures labiales y, ø, œ, a ni de voyelles nasales ɛ̃, œ̃, ɔ̃, ā. Ces langues ont donc, de manière générale, un système vocalique symétrique constitué de la voyelle centrale (a) et d'un nombre identique (2 ou 3) de voyelles antérieures (i, e, ε) et de voyelles postérieures (u, o, ɔ).

C'est pourquoi, « face à une unité lexicale française contenant l'une de ces voyelles ignorées dans leur langue, nos enquêtés adoptent celle-ci en la substituant à des voyelles qui leur sont familières ».

De ce fait, ils procèdent, selon nous (2013 :38) «*par la neutralisation des oppositions qui ne leur sont pas habituelles pourvu que l'une des voyelles étrangères au système ait des similitudes phoniques avec l'une des voyelles existant*» dans la langue dominante. A propos, Pierre Dumont (1983 :42) dégage une règle qui, en dépit de son caractère très général, peut bien s'appliquer à la situation que nous décrivons. Pour lui, en effet, «*lorsque dans une langue L₁ (langue source) une opposition A/B n'existe pas et que seul le phonème A est attesté, contrairement à ce qui se passe en L₂ (langue cible), le locuteur de L₁ supprimera cette opposition au profit de A lorsqu'il utilisera L₂* ». On assiste, ainsi à une «prononciation par transposition» qui s'explique par :

- a) la postériorisation des voyelles antérieures labiales du français;
- b) la délabialisation des voyelles du français;
- c) l'ouverture vocalique ;
- d) la dénasalisation des voyelles françaises.

a) La postériorisation des voyelles antérieures labiales du français (u [ɥ] → ou [u])

En phonétique, la postériorisation consiste en un changement d'un lieu d'articulation qui se déplace vers l'arrière de la cavité buccale. Il s'agit, en d'autres termes, d'attribuer à une voyelle quelconque les traits phonétiques caractéristiques des voyelles postérieures. Dans notre corpus, il est question de l'emploi de [u], voyelle postérieure à la place de [ɥ], voyelle antérieure comme l'attestent les exemples ci-après :

- cuisine [kɥizin] → couwisine [kuwizin]
- juin [ʒɥɛ̃] → jouwein [ʒuwɛ̃]
- l'huile [lɥil] → louwile [luwil]
- pluie [plɥi] → plouwi [pluwi]
- puis [pɥi] → pouwi [puwi]
- situation [sitɥasjɔ̃] → sitouation [situasjɔ̃]
- tu [tɥ] → tou [tu] ou [ti], dans certains cas.
- tuile [tɥil] → touwile [tuwile]
- Turquie [tɥrki] → tourquie [turki].

b) La délabialisation des voyelles du français (u[ɥ]→i [i])

Nous définissons le terme délabialisation comme le fait d'enlever le caractère labial à un phonème. Il s'agit, pour notre situation de la réalisation de la voyelle antérieure labiale [ɥ] comme voyelle antérieure étirée du premier degré d'aperture [i].

bureau [bɥro] → biro [biro]

bus [bɥs] → bis [bis]

conclure [kɔ̃klɥr] → conclire [kɔ̃klir]

cuvette [kɥvɛt] → kivette [kivet]

étude [ɛtɥd] → étide [etid]

juge [ʒɥʒ] → jige [ʒiz]

muscle [mɥskl] → miscle [miskl]

primus [primɥs] → primis [primis] «nom d'une bière»

pur [pɥr] → pir [pir]

sucre [sɥkr] → sicre [sikr].

c) L'ouverture vocalique ([œ]→[ɛ])

Dans les illustrations ci-dessous, il est observé la substitution systématique de la voyelle française /œ/ par la voyelle antérieure non arrondie de 3^e degré d'aperture /ɛ/ du lingala.

acteur [aktœr] → actère [akter]

joueur [ʒœr] → jouèr [ʒɛr]

l'heure [lœr] → lèr [lɛr]

pasteur [pastœr] → pastèr [pastɛr]

peur [pœr] → pèr [pɛr]

sélectionneur [seleksjonœr] → sélectionnèr [seleksjonɛr]

soeur [sœr] → sèr [sɛr]

travailleur [travajœr] → travaillèr [travajɛr].

Aussi avons-nous observé la substitution des voyelles [œ] et [ø] du français par les voyelles [ə] ou [ɛ] bantu.

peuple [pœpl] → peple ou pèple [pɛpl] ou [pɛpl]

peu [pø] → pe [pe].

d) La dénasalisation, dans certains cas, des voyelles (nasales) françaises

Par dénasalisation, nous entendons la perte du trait nasal par une unité linguistique (voyelle/consonne). Dans les exemples ci-dessous, la mi-nasalisation de la consonne sonore, suivante entraîne la dénasalisation de la voyelle précédente comme dans:

bande [bãd] → ba-nde [band]
 banderole [bãdrɔl] → ba-nderole [banderɔl]
 bandit [bãdi] → ba-ndi [bandi]
 bonbon [bõbõ] → bo-mbon [bõ-mbõ]
 mandat [mãda] → ma-nda [mãnda]
 tombe [tõbe] → to-mbe [tõmb]
 bombe [bõb] → bo-mbe [bõmb]
 tombeau [tõbo] → to-mbo [tombo].

Il convient de noter, au terme de ces illustrations, que la production de ces différentes particularités n'est pas réalisée de manière uniforme par tous les enquêtés. Nous y avons relevé des disparités entre ceux-ci. Le tableau, ci-après, indique les voyelles décrites, les professions et leurs différentes fréquences.

Tableau n° 5: La substitution de la voyelle [y] par les voyelles [i] et [u]

Professions	Confusion vocalique											
	[y] → [u]			[y] → [i]			[œ] → [ɛ]			[ʊ] → [v]		
	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%
Journalistes	10	07	70	10	05	50	10	06	60	10	04	40
Militaires	10	08	80	10	07	70	10	08	80	10	08	80
Politiciens	10	08	80	10	07	70	10	05	50	10	06	60
enseignants	10	05	50	10	05	50	10	06	60	10	04	40
Médecins	10	06	60	10	07	70	10	05	50	10	06	60
Sportifs	10	07	70	10	08	80	10	09	90	10	07	70
Artistes	10	09	90	10	09	90	10	08	80	10	06	60
Juristes	10	06	60	10	07	70	10	06	60	10	05	50

De ce tableau, il se dégage le constat selon lequel la substitution de la voyelle [y] par les voyelles [i] et [u] constitue la particularité la plus frappante du français identifiée dans la presse audio-visuelle de Kinshasa. Elle est plus manifeste dans l'expression française orale des artistes, des politiciens, des militaires et même des journalistes avec des pourcentages qui varient entre 70 et 90%. Ceux-ci sont suivis par ceux des enseignants et des médecins qui oscillent entre 50 et 70%.

De même, la confusion entretenue par ces enquêtés entre les voyelles [œ] et [ɛ], d'une part et de l'autre entre les voyelles nasales et orales est une autre particularité du français de la presse de Kinshasa. Elle est plus perceptible chez les militaires, les sportifs et les artistes avec un taux de réalisation qui varie de 80 à 90% ; alors que les enseignants, les médecins et les journalistes ont, pour ce fait, un taux de réalisation

qui se situe entre 40 et 70%. Cela peut s'expliquer par la maîtrise dont ces derniers ont de la prononciation du français.

3.2 Présentation des systèmes consonantiques

Comme son titre l'indique, ce point est consacré à la présentation successive des systèmes consonantiques du lingala, kikongo, swahili et du français.

3.2.1 Présentation des consonnes du lingala

Le lingala fonctionne avec dix-huit consonnes qui, selon Adolphe Dzokanga (1979 : 32) sont ainsi disposées:

Tableau n° 6: Les voyelles du lingala, selon Adolphe Dzokanga

p		t		k
b		d		
m	f	n	s	
			z	
		l	nz	ng
mb		nd		
w			ts	
			y	

3.2.2 Présentation des consonnes du kikongo

Les études descriptives du kikongo dont celle de François Lumwamu ont identifié, dans cette langue, vingt cinq consonnes qui se présentent de la manière ci-après:

Tableau n° 7: Les consonnes du kikongo, selon Lumwamu

p		t		k
b		d		
m	n		ny	
f	s			
v	z			
	l			
pf	ts			
	dz			
bv				
mp	nt		nk	
mf				
mb	nd			ng
mv				

3.2.3 Présentation des consonnes du swahili

Le système phonologique du swahili décrit par Aurélia Ferrari, Marcel Kulnga et Georges Mulumbwa (2014: 17) a identifié vingt-et-une consonnes qui sont ci-dessous présentées:

Tableau n° 8: Tableau des voyelles swahili

p/b	t/d	ts/dz	k/g
	f/v	sz/ z	f
w	r/l		J
m	n		ng

3.2.4 Présentation des consonnes du français

Le système consonantique du français élaboré par Monneret cité par Pierre Ondo-Mebiame et Yolande Nzang-Bie (2012 :184) compte seize voyelles que sont :

Tableau n° 9 : Consonnes du français proposées par Monneret

m	n	Ny	
pb	td	K	g
fv	sz	z	
	l		
	r		

La comparaison de ces différents tableaux permet de relever que la langue française ignore les consonnes suivantes :

- a) les mi-nasales mp, mb, mf, mv, nt, nd, nk, ng
- b) les affriquées pf, bv, ts, dz.

Cependant, le lingala et le kikongo (qui sont les langues les plus parlées à Kinshasa) n'ont pas dans leur système consonantique les phonèmes suivants r, z et g. C'est pourquoi, dans l'expression française orale de nos enquêtés celles-ci (consonnes) sont appropriées par les procédés ci-après:

- a) la mi-nasalisation de toutes les consonnes occlusives du français lorsqu'elles sont précédées par la nasale /m/ ou /n/.

bande [bād] → ba-nde [ba-nd] ou ban-nde [ban-nde]
banderole [bādrɔl] → ba-nderole [banderɔl] ou ban-nderole [bā-nderɔl]
bandit [bādi] → ba-ndi [bandi] ou ban-ndit [bā-ndi]
bombe [bōb] → bo-mbe [bɔ-mb] ou bon-mbe [bō-mb]
bonbon [bōbō] → bo-mbon [bɔ-mbō] ou bon-mbon [bō-mbō]
mandat [māda] → ma-nda [ma-nda] ou man-ndat [mā-nda]
tombe [tōbe] → to-mbe [tɔ-mb] ou ton-mbe [tō-mb]
tombeau [tōbo] → to-mbo [tɔ-mbo] ou ton-mbo [tō-mbo].

La mi-nasalisation des consonnes occlusives du français peut s'expliquer, en dehors des raisons jusque-là évoquées, par l'inadaptation des programmes de l'enseignement de français aux réalités sociolinguistiques de Kinshasa, d'une part, et de l'autre par l'inexistence dans le programme de formation des enseignants du cours de linguistique appliquée, lequel est susceptible de leur permettre d'enseigner, à la fin de leur formation, le français langue étrangère aux apprenants. Ainsi, par exemple, à Kinshasa, il est enseigné, au primaire, sans justification phonétique que [m] suivi de [b] se réalise [mb]. Ce principe qui relève exclusivement de la phonétique des langues bantu ne saurait s'appliquer à la langue française en raison de l'inexistence de ce type de phonèmes dans son système phonologique. En français [m] s'écrit devant [b] pour, à notre avis, des raisons d'harmonie consonantique. Sa présence relève des exigences orthographiques et non phonétiques; car en phonétique française, il est bien rare d'observer une succession de sons nasaux. Cela se justifie par le fait que dans ce type de réalisation, deux phénomènes sont observés: soit une consonne nasale précède une voyelle nasale et perd ce trait au profit de la voyelle soit la consonne nasale reste prononcée mais la voyelle qui la précède demeure orale. Or, à travers les différents exemples qui composent le corpus, la succession voyelle nasale+consonne nasale (ou inversement) est observée. Cette situation devient ainsi l'une des particularités les plus marquantes relevées du français de Kinshasa.

b) La palatalisation des consonnes apico-dentales du français lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle de premier degré d'aperture [i] ou [y].

Elle s'explique par l'application d'un principe phonétique bantu qui stipule que [t+i] → [tʃi], [d+i] → [dʒ], [t+y] → [tʃy], [n+i] → [ny ou gn]... Ce principe a, dans la presse audio-visuelle de Kinshasa, pour conséquence, les réalisations suivantes:

camion [kamjɔ̃] → camignon [kaminyɔ̃].

constitution [kɔ̃stitusjɔ̃] → *constitsution* [kɔ̃stsitsusjɔ̃]

différence [diferɔ̃s] → *dzifférence* [dziferɔ̃s]

dix [dis] → *dzix* [dzis]

dynastie [dinasti] → *dzinastie* [dzinastsi]

manioc [manjɔk] → *magnoc* [manyɔk]

paradis [paradi] → *paradzi* [paradzi]

parti politique [partipolitik] → *partsi politique* [partsipolitsik]

tir [tir] → *tsir* [tsir]

titre [titr(ə)] → *tsitre* [tsitr]

tu [tu] → *tsu* [tsu].

A ces particularités, s'ajoutent celles relatives à la structure lexicologique des items réalisés. A propos, notons que, de manière générale, les langues bantu qui, dans bien des cas, sont les langues premières de nos enquêtés, ignorent la succession consonantique et parfois même vocalique. C'est pourquoi, pour contourner cette difficulté, les francophones de Kinshasa insèrent entre une succession consonantique une voyelle ou une sémi-voyelle comme dans les exemples ci-après :

administration [administrasjɔ̃] → *adzimistration* [adzimistration].

admis [admi] → *adzimi* [adzimi]

psaume [psom] → *pissaume* [pisom]

psychose [psikoz] → *pischose* [piskoz]

sport [spɔr] → *esport* [espɔr]

stade [stad] → *estade* [estade]

Aussi avons-nous relevé des cas de syncope; c'est-à-dire de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur des mots français comme dans les exemples suivants :

gestion [ʒɛstjɔ̃] → *getion* [ʒɛsjɔ̃]

question [kɛstjɔ̃] → *quetion* [kɛsjɔ̃]

suggestion [sɥʒɛstjɔ̃] → *sugetion* [suʒɛsjɔ̃].

Comme pour des voyelles, nous avons identifié, au sujet de la réalisation des consonnes, des cas de disparité dans les différentes professions de nos enquêtés. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10: Différences de particularités phonétiques par profession des animateurs de la presse audio-visuelle.

Professions	Confusion consonantique					
	mi-nasalisation [m+b]=[mb], n+d=nd			Palatalisation [t+i]=[ts], [d+i]=[dz]		
	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%
journalistes	10	10	100	10	10	100
militaires	10	10	100	10	10	100
politiciens	10	10	100	10	10	100
enseignants	10	09	90	10	10	100
médecins	10	10	100	10	10	100
sportifs	10	10	100	10	10	100
artistes	10	10	100	10	10	100
juristes	10	10	100	10	10	100

L'analyse de ce tableau permet de noter que la mi-nasalisation et la palatalisation constituent les traits phonétiques particuliers du français véhiculé par la presse audio-visuelle de Kinshasa. Le taux de réalisation de ces traits par les enquêtés issus de toutes les professions est, de manière générale, dans l'ordre de 100%. Cela justifie ainsi les propos de Pietro Intraivaia (1989 : 56-57) qui estime que

«l'audition et la phonation sont indissolublement liées. Une perception optimale constitue un préalable à la bonne articulation. Les erreurs de prononciation sont moins reconductibles à des impossibilités articulatoires momentanées qu'à une interprétation erronée du cerveau qui structure l'audition en fonction des référents maternels, dont ce qu'il est connu d'appeler, à la suite des travaux du Cercle Linguistique de Prague le «crible phonologique». Il convient dès lors de faire sauter ces cribles, de les assouplir par une rééducation du processus audio-phonatoire, par une restructuration de la perception».

Conclusion

Il convient de rappeler que notre analyse avait pour objectif d'identifier et d'analyser les particularités phonétiques du français véhiculé par la presse audio-visuelle de Kinshasa. C'est ainsi que sur la base d'un corpus estimé à une centaine d'unités, il a été montré que les particularités sur la base desquelles nous avons travaillé sont celles qui sont manifestes lors de la réalisation des voyelles et des consonnes. Nous avons donc exclu celles liées aux éléments supra-segmentaux (accents, particulièrement).

Les premières (celles qui se rapportent aux voyelles) sont occasionnées par la postériorisation, la délabialisation, l'ouverture vocalique et la dénasalisation ; tandis que les secondes s'expliquent par la mi-nasalisation des occlusives du français, la palatalisation des consonnes apico-dentales du français et la modification des structures lexicologiques de certaines unités françaises. De ce qui précède, il se dégage le constat selon lequel les phonèmes qui ne se distinguent que par un trait sont les plus aptes à la confusion.

Enfin, sur le plan pédagogique, les différentes particularités phonétiques inventoriées constituent des «erreurs» qui relèvent des faiblesses des programmes de l'enseignement du français en vigueur en Afrique, en général, en RDC, en particulier. L'expérimentation de la bi-grammaire au Sénégal ou l'intégration du programme ELAN (Ecole, Langues Nationales) initié par l'Organisation Internationale de la Francophonie pourrait probablement être l'une des solutions à ces erreurs; car enseigner le français en Afrique sans tenir compte de l'environnement socio-linguistique existant est une politique qui a montré ses limites.

Bibliographie

- Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale (Equipe Nationale Zaïroise). 1983. in *Atlas linguistique du Zaïre. Inventaire préliminaire*, ACCT-CERDOTOLA.
- Calvet, L.J. 1964. «Le français parlé, étude phonétique, interférence du phonétisme wolof» in : *Publication du CLAD n°4A (4^e Congrès de Linguistique Africaine)*, Ibadan.
- Calvet, L.J. 1965, «Le français parlé, enquête au lycée de Thiès» in *Publication du CLAD n°4B*.
- Canu, G. 1965. «Les Systèmes phonologiques des principales du Sénégal. Etude comparative», in : *Publication du CLAD n°13*.
- Debyser, F. 1970. «La linguistique contrastive et les interférences» in *Apprentissage du français langue étrangère*. Paris : Larousse, pp 31-61
- Dubois, J. et al. 2004. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Dumont, P. 1983. *Le français et les langues africaines au Sénégal*. Paris : ACCT-Karthala.
- Dumont, P. et Maurer, B. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris : EDICEF/AUPELF.
- Dzokanga, A. 1979. *Dictionnaire Lingala-Français suivi d'une grammaire lingala*. VEB, Leipzig.
- Ferrari, A., Kalunga, M., Mulumbwa, G. 2014. *Le swahili de Lubumbashi (Grammaire, Textes, Lexique)*. Bordeaux : Karthala.
- Gombé-Apondza, G. R.C. 2012. «Les mots français dans la chanson congolaise de variétés : cas de Primus de Werrason et Mungomboro de Roga-Roga» Kinshasa, communication présentée au Festival International des langues d'Afriques.
- Gombé-Apondza, G. R. C. 2013. «Remarques sur les mécanismes d'intégration des mots français en ngaré, langue bantu de la zone C» in : *Humanités gabonaises n°4*, Libreville : Ntsame. p 29-45.
- Intravaïna, P. [http :www.intravaia-verbo-tonale.com/](http://www.intravaia-verbo-tonale.com/) ? [Consulté le 20-08-14].
- Lumwamu, F.1986. *Recherches sur la koïne, tentative de définition du munukutuba*. Thèse d'Etat. Paris, Sorbonne.

- Manessy, E. 1994. *Le français en Afrique noire, mythes, stratégies, pratiques*, Paris : l'Harmattan.
- Ondo-Mebiame, P. et Nzang-Bie, Y. 2012, «Les emprunts lexicaux du fàñ-àtsi au Français : Quelques procédés d'appropriation» in : *Revue électronique internationale des Sciences du langage*, <http://www.sudlangues.sn/> pp. 104-123. [Consulté le 20-08-14].
- Pamanta, D. 2000 «Les emprunts lexicaux peuls au français : analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal Kaabara», Bamako, Direction Nationale de l'Alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée, www.njas.helsinki.fi/pdf-files/vol9num3/pamanta.pdf [Consulté le 20-08-14].
- Radlof, C. 1990, Sentence Repetition Testing for studies of community Bilingualism, Arlington 104. Arlington (TX) SIL and University of Arlington
- Wagner, E. 1970. «interférences et linguistique contrastive» in : *Apprentissage du français langue étrangère*. Paris : Larousse, pp. 25-46
- www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm, «Aménagement Linguistique en République Démocratique du Congo». [Consulté le 20-08-14].

Le français au sein du multilinguisme tanzanien : défis et perspectives



Alfred Mulinda

Université de Dar es Salaam, Tanzanie.

alfredmulinda@gmail.com

Reçu le 23-08-2014/ Évalué le 26-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Cet article 'évalue globalement la situation sociolinguistique du multilinguisme tanzanien. Il examine les raisons qui ont conduit à l'introduction de la langue française dans le système éducatif, évalue la coexistence des langues dans le système social en général et présente le fonctionnement des langues dans le système éducatif. L'auteur finit par présenter la menace à laquelle fait face la langue française en Tanzanie qui se manifeste par la baisse progressive et systématique des effectifs au cours du français à l'université et de la diminution systématique des écoles secondaires qui offrent la matière.

Mots-clés : multilinguisme, tanzanie, français

French language amid Tanzanian multilingualism: challenges and prospects

Abstract

This article evaluates comprehensively the sociolinguistic situation of multilingualism in Tanzania. It examines the reasons that led to the introduction of the French language in the education system, evaluates the coexistence of languages in the social system in general and the use of languages in the education system. The author signals the threats that could be faced by the French language as a result of the gradual and systematic decline in enrollment in French at the university, and the systematic decrease in number of secondary schools offering the subject.

Keywords: multilingualism, tanzania, french

Introduction

Comme dans bien d'autres pays africains, la Tanzanie compte une multitude de langues indigènes majoritairement bantoues dont le nombre s'élève à 150. A côté de celles-ci, il existe une grande langue de communication qui sert de lingua franca au sein de la population entière de la Tanzanie : le Kiswahili, langue bantoue, donc génétiquement rapprochée de la plupart des langues locales tanzaniennes, bien qu'elle tire beaucoup de son vocabulaire de la langue arabe vu l'influence de cette dernière lors du

commerce à la côte Est Africaine bien avant la colonisation allemande de la Tanzanie dès l'année 1885. La langue est parlée également dans les pays voisins tel que le Kenya, le Rwanda, le Burundi, l'Uganda et la République Démocratique du Congo mais avec moins d'importance par rapport au cas de la Tanzanie (Mulinda, 2013 :63-64), (Mradi wa Lugha za Tanzania, 2009 :2-3).

1. Les langues en Tanzanie

1.1. Le Kiswahili et l'anglais

En Tanzanie, les langues peuvent être regroupées en trois catégories : les langues indigènes, le kiswahili et l'anglais (Mtavangu, 2003 :25). Ces dernières s'élèvent à 150; et elles servent de langue maternelle pour 95% de la population tanzanienne. Le kiswahili est parlé par 99% de la population au niveau de compétence de locuteurs natifs. Il est la langue nationale et la langue maternelle pour quelques habitants de la ville. L'anglais, utilisé par seulement 5% de la population tanzanienne, notamment des élites et des étrangers, est langue officielle et langue d'enseignement dès le secondaire à l'université. En termes de statut, l'anglais est généralement considéré plutôt comme langue étrangère que langue seconde par certains spécialistes en linguistique appliquée, dont Vuzo (2005) vu surtout son rôle quasi-inexistant au sein de la communauté tanzanienne car il est utilisé par une minorité de la population (Vuzo, 2005: 56). Son utilisation comme langue officielle est limitée aux situations formelles ou dans des situations où des étrangers sont impliqués. Cependant, malgré ce petit nombre d'utilisateurs, la Tanzanie est classée dans le groupe des pays anglophones.

Le profil sociolinguistique des trois groupes linguistiques est compris différemment par des experts en langues. Certains le considèrent comme une situation de diglossie, dont Ferguson (Mtavangu, 2003:25). Toutefois, étant donné que la situation tanzanienne comprend trois groupes de langues et non pas deux, Abdulaziz-Mkilifi et Rubagumya proposent différents concepts pour décrire cette situation linguistique. Alors que Abdulaziz-Mkilifi suggère le terme triglossie, Rubagumya, avec une perception légèrement différente, et en tenant compte des éléments historiques qui ont conduit à l'état sociolinguistique actuel en Tanzanie, signale un conflit entre les trois groupes linguistiques. A travers ce qu'il appelle *une perspective d'un conflit social de diglossie*¹, il fait valoir qu'en vertu du statut politique et économique, l'anglais et le kiswahili (contrairement aux langues indigènes) assument plus de fonctions au sein de la société. (Mtavangu, 2003 : 25)

Comme dans de nombreuses parties de l'Afrique anglophone, tout au long de la période coloniale jusqu'en 1967, l'anglais était considéré comme la langue la plus

importante en Tanzanie. En 1967, un an après l'introduction du français dans les écoles secondaires, le gouvernement a prononcé la Déclaration d'Arusha: une position philosophique et politique qui visait à décoloniser la nation économiquement et culturellement. Par conséquent, le kiswahili a été proclamé la langue d'enseignement dans les écoles primaires. L'avènement du kiswahili en tant que langue d'enseignement au primaire fut un effort pour promouvoir la langue africaine aux dépens de l'ancienne langue coloniale, l'anglais afin, d'une part, de se débarrasser du joug colonial et de renforcer l'unité entre les Tanzaniens, d'autre part (Rubagumya, 1991 :70).

Actuellement en Tanzanie, le swahili est la langue la plus populaire. Il sert de langue de communication dans les affaires politiques, éducatives (primaire), les procédés juridiques et autres activités socioculturelles. Cependant, en Tanzanie, comme dans d'autres pays en voie de développement, la connaissance des langues européennes est toujours associée à un certain niveau d'éducation et à un certain statut social et avantages économiques, y compris des possibilités d'emploi et le prestige (Bin Kassim, 1991:80). Cette conception de la langue anglaise est solidement enracinée aujourd'hui dans la communauté tanzanienne tant chez les élites que chez le reste de la population, en témoignent ces commentaires d'un professeur d'université qui s'oppose à une proposition en vue de promouvoir le kiswahili comme langue d'enseignement tout au long du système éducatif tanzanien :

Tu parles beaucoup de Kiswahili langue d'enseignement. Si ta fille ne parle pas anglais elle sera embauchée comme serveuse de bar à Ubungo ou à Manzese². Si la mienne parle anglais elle sera embauchée Sheraton (Qorro³ 2005 :107).

1.2. Le français en Tanzanie

En Tanzanie, la langue française joue le rôle de deuxième langue étrangère (après l'anglais). Normalement, elle est utilisée dans les relations internationales, les milieux diplomatiques, les conférences et les séminaires dans lesquels les francophones sont impliqués. En 1964, le français a été introduit à l'Université de l'Afrique de l'Est pour répondre aux exigences de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de promouvoir l'Esprit Panafricaniste. En 1963, les chefs des nouvel états africains, en tenant compte que la majorité des pays avaient soit le français soit l'anglais comme l'une de leurs langues officielles et supposant que tous les Africains parlaient français ou anglais, ont souligné que le bilinguisme français-anglais était obligatoire pour l'ensemble de l'Afrique en vue de promouvoir l'unité linguistique du continent. Les deux groupes linguistiques devaient chacun connaître suffisamment la langue de l'autre pour communiquer au quotidien tant à l'oral qu'à l'écrit. Il était prévu que chaque apprenant devait être capable de comprendre une émission de radio ou un article de journal (Mtavangu, 2003 : 3).

En plus de cette obligation transcontinentale, comme l'affirme Mulinda (2013 : 64), la Tanzanie avait des raisons stratégiques supplémentaires pour introduire le français dans son système éducatif. Bordée par le Zaïre francophone (aujourd'hui République démocratique du Congo), le Rwanda et le Burundi, la Tanzanie pouvait sentir clairement la nécessité pour le français afin de promouvoir les relations de bon voisinage. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du français en Tanzanie comme stipulés dans le programme de 1966 ont été, par conséquent, de permettre à l'apprenant de :

1. S'exprimer couramment en français parlé et écrit,
2. Lire et comprendre pour plaisir et pour l'information,
3. Se servir des connaissances de la langue française dans la poursuite des études,
4. Communiquer efficacement en français avec des francophones de l'intérieur ainsi que ceux de l'extérieur du pays.

2. Les langues dans l'éducation

Dans le système éducatif tanzanien, la question des langues est l'une des questions les plus intéressantes. La coexistence de l'anglais et du kiswahili a jusqu'ici suscité beaucoup de questions de la part des chercheurs dans le domaine de la linguistique appliquée, en particulier avec le débat actuel sur la langue d'enseignement. Alors que l'anglais et le kiswahili existent dans le système éducatif en Tanzanie depuis l'indépendance, en 1961, le français est enseigné depuis l'année 1966 en tant que matière au secondaire, dans des écoles primaires privées et dans l'enseignement supérieur. Le kiswahili a, depuis lors, été la langue d'enseignement au primaire alors que l'anglais prend le relais comme langue d'enseignement au secondaire. Mais la coexistence de ces langues étrangères, l'anglais et le français, d'une part, et le kiswahili qui est maîtrisé par 99% de la population, d'une part, dans le même système éducatif, n'a pas été sans obstacles.

Une étude menée par Rugemalira et al. (1990:28) révèle que, même si l'anglais est omniprésent dans l'enseignement secondaire, la formation en anglais des professeurs devant enseigner dans cette langue laisse souvent à désirer. Les conséquences de cette situation se répercutent sur l'enseignement supérieur où beaucoup d'étudiants éprouvent des difficultés importantes à suivre les cours en anglais. Or, le défi posé par les professeurs formés en swahili et le manque des manuels en cette langue entraîne beaucoup de problèmes. Bien que restant une langue servant dans la communication internationale et une langue d'enseignement dès le niveau secondaire, l'anglais n'est pas maîtrisé, même par les professeurs. L'enseignement au niveau secondaire est caractérisé par divers phénomènes métalinguistiques relevant de la non-maîtrise de l'anglais.

Senkoro (2008 :190) quant à lui, montre les défis associés au maintien de l'anglais comme langue d'enseignement du secondaire à l'université à partir d'une lettre de demande d'emploi écrite en très mauvais anglais par un candidat titulaire de diplôme de deuxième cycle du secondaire. Cette lettre présente la situation réelle autour de l'utilisation de l'anglais en Tanzanie.

2.1. Le français dans le système éducatif

Malgré l'importance stratégique de la langue française en Tanzanie, l'enseignement-apprentissage de cette langue a toujours eu maints obstacles. Des études menées sur l'enseignement/apprentissage du français en Tanzanie comprennent celles de Mulinda (2013), Mtavangu (2003), Zimba (1983) et Chipa (1980 et 1983). En général, ces études soulignent le fait que le gouvernement de la Tanzanie ne fait pas beaucoup d'attention à l'enseignement du français de telle sorte que la matière est donnée seulement une heure par semaine au secondaire. En outre, le manque d'une bonne base de langue française et les mauvaises conditions de formation des enseignants ont produit des enseignants qui ne maîtrisent pas le français, et donc qui ne peuvent pas enseigner correctement la langue. Alors que certains enseignants se plaignent de l'absence de formation continue, d'autres se plaignent également de l'imposition des méthodes d'enseignement des langues qui nécessitent la maîtrise de la langue française.

Alors qu'il est officiellement affirmé par tous les acteurs de l'enseignement de la langue française (y compris le personnel de la section de français à l'Institut tanzanien de l'éducation) que le français est obligatoire pendant les deux premières années du secondaire pour les écoles publiques désignées à cette fin, c'est une pratique normale pour les directeurs des écoles secondaires de rendre optionnel le cours de français, une pratique jouissant d'une totale impunité au sein de l'éducation secondaire depuis plusieurs années. Cette tendance a conduit à l'absence totale d'étudiants suivant le français dans certains lycées, laissant peu de possibilités d'effectifs en français à l'université.

Vu ces situations décourageantes, il y a eu un manque d'intérêt de la part des élèves du secondaire du cycle ordinaire que les chercheurs ont attribué au non-suivi de la part du ministère, les mauvaises attitudes envers la langue et la faible puissance instrumentale associée à la langue par les Tanzaniens. Beaucoup d'étudiants dans les écoles secondaires ont décidé d'abandonner le français parce que leurs parents les découragent d'apprendre une langue qui ne leur garantit pas un débouché brillant. Il a également été rapporté que les enseignants des autres matières que le français, en croyant que le français n'est pas important aux tanzaniens, jouent un grand rôle d'incitation des élèves à abandonner le cours de français.

3. Cadre théorique de l'étude

Les représentations sociales et/ou sociolinguistiques constituent un facteur important dont on ne peut se passer, en matière d'enseignement/apprentissage des langues surtout quand il s'agit de choix de langue ou de politique linguistique. Des chercheurs comme Gardner (1985), Nakata (2006) Dabène (1994), Nakata (2006), Williams (1994), Viau (1997) ont mis en exergue l'importance de ce facteur dans le fonctionnement de l'enseignement/apprentissage des langues.

D'après la théorie de Robert Gardner (Nakata, 2006 :49-54) la motivation pour l'apprentissage d'une L2 est déclenchée par trois facteurs à savoir :

- le besoin de s'identifier ou de s'intégrer avec la communauté de la langue cible : (*intégrativité*),
- le besoin d'apprendre une langue pour répondre au besoin linguistique quelconque : (*instrumentalité*) et
- les attitudes ou représentations qu'on a envers la langue cible.

Gardner (Nakata, 2006 :49) définit la motivation comme une combinaison d'efforts plus le désir de réaliser le but d'apprendre la langue plus des attitudes favorables à apprendre la langue⁴ (Mulinda, 2013:66).

Nakata (2006 : 49), quant à lui, affirme que la motivation dans l'apprentissage d'une langue se produit quand les apprenants trouvent du sens dans l'apprentissage d'une langue en question, dans la société où ils vivent, de façon que ces derniers peuvent exprimer leur pensée dans cette langue, échanger des opinions les uns les autres, de telle sorte qu'ils sentent le besoin d'apprendre cette langue en continuité et de manière autonome⁵ (Mulinda, 2013:66).

D'après Dabène (1994 : 41, 50), les langues sur un territoire donné, ont un *statut formel* (statut qui dépend de la politique linguistique et de la politique éducative en vigueur) et un *statut informel* (images, représentations et stéréotypes que reçoivent les langues). Dans chaque société, souligne-t-elle, les langues d'autrui sont conçues différemment par rapport à l'image que reçoit la langue en question. Selon cette didacticienne, le statut informel donné à une langue est lié à son utilité, sa facilité, son prestige et la sympathie ou antipathie comme conçue par la société ou l'individu en question.

De façon générale, en ce qui concerne la question des statuts de langues et leurs implications didactiques, Dabène (1994 : 52) ajoute que les statuts donnés aux langues jouent un rôle très important non seulement pour déterminer les choix des langues à apprendre, mais aussi pour déterminer les comportements des élèves vers l'apprentissage de la langue en question. Ces statuts aussi influencent les comportements des

professeurs en ce qui concerne leurs efforts pour revaloriser la langue qu'ils représentent et rendre son apprentissage vivant et attractif aussi bien au niveau des stratégies pédagogiques qu'à celui des activités périphériques (séjours, correspondances, etc.).

4. Le français à l'Université de Dar-es-Salaam

Les effets de la situation qui mine la langue française peuvent être clairement vus à travers les effectifs aux programmes impliquant le français à l'Université de Dar-es-Salaam, l'université la plus ancienne, la plus grande et la plus populaire dans le pays. Au cours des dernières années, il y a eu une chute massive et systématique du nombre d'étudiants qui s'inscrivent à des cours de français à l'université, une situation qui peut mathématiquement prédire la disparition de la langue à l'université, et dans le système éducatif en général, sauf des efforts de la part de divers acteurs de promouvoir la langue française. Cette étude s'appuie sur l'évolution des statistiques impliquant le français à l'Université de Dar-es-Salaam entre les années 2006 et 2014 ainsi qu'aux effectifs au secondaire.

Le tableau ci-dessous nous présente clairement la chute systématique des effectifs dans les programmes impliquant le français. De 2005 à 2014, les effectifs ont baissé de 92 à 29 étudiants par année académique. Alors qu'entre 2005 et 2008, le nombre d'étudiants était au moins équilibré, les admissions ont systématiquement et gravement chuté entre 2007 et 2014 de 103 étudiants à 29 par année académique.

Tableau 1 : Effectif au cours de français à l'Université de Dar es Salaam

Année académique	Étudiants au 1 ^{er} semestre	Étudiants second semestre
2005-2006	92	79
2006-2007	108	117
2007-2008	103	101
2008-2009	87	87
2009-2010	63	61
2010-2011	58	57
2011-2012	56	53
2012-2013	44	44
2013-2014	28	29

La baisse systématique des admissions à l’université peut être comparée à la chute du nombre d’étudiants au cours de français au niveau secondaire (tableau 2). Le tableau présente la chute entre 1997 et 2007 allant de 5,4% à 2,3% par classe dans les 6 écoles qui constituent notre échantillon. En regardant les deux tableaux 1 et 2, on s’aperçoit que c’est plutôt la baisse des effectifs au secondaire qui conduit à la baisse des effectifs à l’université. Cette situation menace l’enseignement du français dans le pays ainsi que l’emploi de certains acteurs de l’enseignement car c’est facile de prédire mathématiquement la disparition du français dans le système éducatif.

Tableau 2 : Evolution statistique du choix des cours de français (Mulinda 2013 :65)

Année/Ecole	1997		2001		2003		2005		2007	
	C	F	C	F	C	F	C	F	C	F
Jitegemee	698	36	267	02	390	05	241	03	525	02
Makongo	522	0	389	13	292	07	449	10	443	05
Kisutu	223	35	243	07	174	14	177	07	206	28
Jangwani	111	0	283	15	300	06	267	10	303	09
Forodhani	339	37	331	17	276	19	276	02	319	04
Kibasila	307	12	282	19	273	08	224	06	292	02
Total	2200	120	1795	73	1705	59	1634	38	2088	50
Pourcentage	5.4%		4%		3.4%		2.3%		2.3%	

Dans le tableau ci-dessus, la lettre C représente le nombre d’élèves en classe, et F représente les élèves qui ont suivi le français jusqu’à la fin de leurs études du premier cycle du secondaire. Dans la dernière ligne, le pourcentage réfère aux élèves qui ont suivi le français jusqu’à la fin de leurs études du premier cycle du secondaire.

Alors que les acteurs de l’enseignement/apprentissage du français, notamment les enseignants, blâment le système éducatif en Tanzanie pour la situation actuelle autour de la langue française dans le pays comme nous l’avons souligné, il faut aussi prendre en compte les attitudes négatives des Tanzaniens envers la langue française. Comme l’affirme Mtavangu (2003 :27) la majorité des apprenants, les enseignants ainsi que la société tanzanienne ont des attitudes négatives envers la langue française. Comme le dit Dabène (1994 :52) les statuts donnés aux langues jouent un rôle très important non seulement pour déterminer les choix des langues à apprendre, mais aussi pour

déterminer les comportements des élèves vers l'apprentissage de la langue. Ces statuts aussi influencent les comportements des professeurs en ce qui concerne leurs efforts pour revaloriser la langue qu'ils représentent et rendre son apprentissage vivant et attractif aussi bien au niveau des stratégies pédagogiques qu'à celui des activités périphériques.

D'après les propos de Dabène, il va sans dire que la situation qui arrive au français en Tanzanie est due aux statuts formel et informel donnés à la langue par la société tanzanienne. Et c'est bien ces statuts qui vont déterminer le type de motivation, instrumentale ou intégrative pour un individu d'apprendre toute langue.

Conclusion

Cette étude a présenté la situation réelle de ce qui se passe autour de l'enseignement/apprentissage du français en Tanzanie notamment la diminution des écoles secondaires qui offrent le cours de français et ses répercussions qui se voient à l'université. Cette situation présente un vrai défi aux acteurs de l'enseignement de la langue française dans le pays, notamment les enseignants et quelques élèves intéressés par cette langue. On peut généralement attribuer presque tous ces défis au non-suivi de la part du personnel chargé du français au ministère de l'éducation.

L'enseignement du français en Tanzanie supposerait un certain nombre de stratégies pour le rendre beaucoup plus utile à la population tanzanienne. Le gouvernement tanzanien devrait s'impliquer dans la promotion de la langue française parce que les raisons qui ont conduit à son introduction dans le système éducatif sont toujours valides. Autrement dit, la politique linguistique tanzanienne doit reconnaître la place de la langue française dans cette ère de mondialisation.

En outre, le gouvernement tanzanien devrait encourager des attitudes positives envers la langue française, même si la zone géographique où se trouve la Tanzanie n'est pas majoritairement francophone, car les attitudes à l'égard d'une langue donnée jouent un grand rôle dans son adoption ou son abandon. La coopération française et les autorités politiques tanzaniennes devraient multiplier les actions d'animation linguistique de façon à ce que les élèves soient suffisamment informés sur la portée de cette langue.

Enfin, les promoteurs du français devraient également envisager la création d'emplois dans le pays, offrir des bourses pour les étudiants et les professeurs de français, ouvrir des supermarchés dans lesquels les gens parlant français pourraient fièrement utiliser la langue, implanter des usines françaises et d'autres technologies. La tâche des acteurs de l'enseignement/apprentissage du français doit être plutôt de rendre la langue française beaucoup plus convoitable de façon que les gens puissent voir les opportunités de la langue française.

Bibliographie

- Bin Kassim, M. 1991/1992. National Language Policy: The Tanzanian experience.
http://apjee.usm.my/JPP_11_1991/Jilid%2011%20Artikel%2006.pdf [Consulté le 21 juillet 2014]
- Chipa, M.A.M. 1980. Ripoti Kuhusu Kifaransa Shule za Sekondari. Dar es Salaam: Institute of Education.
- Chipa, M.A.M. 1983. Language teacher competence and Secondary School Students' achievement in French Language Skills in Tanzania. (Mémoire de Maîtrise non publié). University of Dar es Salaam.
- Dabène, L. 1994. Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. Paris : Hachette.
- Gardner, R. C. 1985. Social psychology and second language learning: the role of attitudes and motivation, London: Edward Arnold.
- Mradi wa Lugha za Tanzania. 2009. *Atlasi ya Lugha za Tanzania*. University of Dar es Salaam: Dar es Salaam.
- Mtavangu, N. 2003. Students' attitudes towards learning French and socio-economic benefits accrued from learning it. (Mémoire de Maîtrise non publié). University of Dar es Salaam.
- Mulinda, A. 2013. Abandon du cours de Français au secondaire en Tanzanie : Représentations d'élèves et d'enseignants. In : *L'enseignement supérieur et la recherche dans le contexte des Grands Lacs et de l'Afrique de l'Est : les enjeux linguistiques pour l'intégration régionale*. Sylvains les Moulins-France : GERFLINT.
- Nakata, Y. 2006. *Motivation and Experience in Foreign Language Learning*. Berne: Peter Lang AG, International Academic Publishers.
- Qorro, M.A.S. 2005. Parents' Views on the Medium of Instructions in Post-Primary Education in Tanzania. In *LOITASA Research in Progress*. Dar es Salaam: KAD Associates.
- Rubagumya, C.M. 1991. Language promotion for educational purposes: the example of Tanzania. In: *The role of language in literacy programmes with special reference to Kiswahili in Eastern Africa*. Bonn: Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung.
- Rugemalira, J. M, Rubagumya, C. M., Kapinga, M. K., Lwaitama A. F. and Tetlow J. G. 1990. Reflections on recent developments in language policy in Tanzania. In: *Language in Education in Africa: A Tanzanian Perspective*. Philadelphia: Multilingual Matters.
- Senkoro, F.E.M.K. 2008. "English is not our motherland": Anecdotal Discussions and Views on the Language Question in Tanzania. In: *LOITASA: Reflecting on Phase I and Entering Phase II*. Dar es Salaam: Vision Publishing Limited.
- Viau, R. 1997. *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck.
- Vuzo, M. 2005. Using English as a Medium of Instruction in Tanzanian Secondary Schools: Problems and Prospects. In *LOITASA Research in Progress*. Dar es Salaam: KAD Associates.
- Williams, M. 1994. Motivation in foreign and second language learning: an interactive perspective. In: *Educational and child psychology, 11, 77-84*.
- Zimba, M.H.N., 1983. Comparison between consistently High and Low performing school in 'O' level French examination explaining for differences. (Mémoire de Maîtrise non publié). University of Dar es Salaam.

Notes

1. Social conflict perspective of diglossia
2. Dans ce cas Ubungo et Manzese représentent les quartiers très animés et habités par les gens de bas profil social.
3. You talk a lot about Kiswahili medium. If your child does not know English, she will be employed as a bar maid in Ubungo or Manzese. If mine speaks English she will get employed at the Sheraton.
4. A combination of efforts plus desire to achieve the goal of learning the language plus favourable attitudes to learning the language.
5. Motivation in learning a language occurs where learners find a meaning in learning that language in the society they live in, where using that language they can express their thoughts, exchange opinions with each other, and therefore feel they would like to learn that language continuously and autonomously.

Pour un plurilinguisme dynamique dans un contexte multilingue



Jean-Claude Rédjémé

Université de Bangui, République Centrafricaine
jeanclauderedjeme@yahoo.fr

Reçu le 23-08-2014/ Évalué le 29-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

Les communautés régionales en Afrique éprouvent de sérieux problèmes liés au multilinguisme qui les caractérise : 127 langues vernaculaires en Tanzanie (Mulinda, 2013 : 63), 250 en RDC (Kabale, 2013 : 34). D'où le recours à une *lingua franca* comme l'anglais ou le français au détriment des langues locales. A cet effet, Kateregga (2013 : 11) suggère une hiérarchisation des langues comme support pour la pratique d'un plurilinguisme stratégique, souple et modulable, capable de préserver un maximum de langues dans l'espace régional. Nikuze (2013 : 88) propose un « multilinguisme sociétal » qui consiste à avoir une masse critique de cadres et de techniciens capables de travailler dans les différentes langues importantes de la région. Cette étude vise à faire l'état des lieux des langues dans la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands-Lacs, à montrer les usages et les fonctions des langues dans la zone considérée, à soutenir l'idée d'un plurilinguisme intégrateur et dynamique.

Mots-clés : sociolinguistique, communautés, intégration, plurilinguisme

For a dynamic multilingualism in a multilingual context

Abstract

Regional communities in Africa are experiencing serious problems related to multilingualism that characterizes them: 127 indigenous languages in Tanzania (Mulinda, 2013: 63), 250 in the DRC (Kabale, 2013: 34). Hence the recourse to a lingua franca such as English or French at the expense of local languages. To this end, Kateregga (2013: 11) suggests a hierarchy of languages as a support for the practice of strategic multilingualism, flexible and adaptable, able to preserve as many languages within the regional area. Nikuze (2013: 88) proposes a "societal multilingualism", which consists of having a critical mass of managers and technicians able of working in different major languages of the region. With this in mind, this study aims to the inventory of languages in the region of Central Africa, East Africa and the Great Lakes; to show the uses and the functions of languages in the valued area; to support the idea of an inclusive and dynamic multilingualism.

Keywords: sociolinguistics, communities, integration, multilingualism

Introduction

L'Afrique noire est composée de plusieurs groupes ethniques, fondés sur quelques dénominateurs communs : un ancêtre, une histoire ou une langue. Dans le cadre de cette étude, c'est la langue qui fera l'objet de notre démonstration. En effet, elle se définit comme un code, en entendant par là la mise en correspondance entre des « images auditives » et des « concepts » (Ducrot, 1972 : 156). De façon simplifiée, c'est un système de signes oraux ou écrits qui permettent la communication entre les êtres humains.

Selon *Langues d'Afrique*¹, plus de mille langues sont parlées en Afrique. Hormis l'arabe, les langues d'Afrique qui comptent le plus de locuteurs sont le swahili, en Afrique centrale et orientale, et le haoussa au Tchad, au Niger et au Nigeria. De nombreux Africains, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, parlent plusieurs langues : la leur et celles de leurs voisins, ainsi que celles des anciennes administrations coloniales européennes dont ils se servent pour les échanges interafricains et internationaux.

Ce contexte multilingue est-il favorable à une intégration régionale ? Le multilinguisme serait défavorable à l'intégration et au développement harmonieux des communautés régionales. C'est pourquoi, dans ce travail qui se veut *sociolinguistique*², nous optons plus précisément pour une approche *macrosociolinguistique*³, celle qui porte sur un ensemble géographique important dont il s'agit d'étudier les usages linguistiques d'un point de vue social. Cela nous permettra de montrer comment parvenir à une *communauté linguistique* (Martinet, 1996 : 146) à partir d'un plurilinguisme adapté. En prélude à cette démonstration, nous ferons d'abord l'état des lieux des langues et montrerons les usages et les fonctions des langues dans la zone considérée.

1. Etat des lieux

Parlant des éléments d'analyse des situations de langage en Afrique noire francophone dans les années 70, (Dumont, 1995 : 9) évoque les catégories suivantes :

- Etats linguistiquement homogènes (Rwanda, Burundi) ;
- Etats linguistiquement hétérogènes mais possédant une langue dominante, soit démographiquement, soit sociologiquement (sängö en Centrafrique, fang au Gabon) ;
- Etats linguistiquement hétérogènes, sans langue dominante au niveau national (Tchad, Cameroun, Congo, RDC).⁴

Cette énumération permet de se rendre compte de la diversité des situations socio-linguistiques africaines. Le contexte multilingue de la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands-Lacs peut être illustré par le cas de la République démocratique du Congo, pays qu'on considère, à tort ou à raison, comme le premier pays francophone du monde, du fait que le français est sa langue officielle et qu'à ce titre son importante population est supposée parler cette langue⁵.

Dans *Le devenir du français en République démocratique du Congo et question de la norme*, Nyembwe et Matabishi montrent que la République démocratique du Congo dispose de 250 langues vernaculaires, que ce pays partage ses frontières avec neuf pays dont cinq comptent l'anglais parmi leurs langues officielles. Ces auteurs révèlent aussi « *la montée de certaines principales langues congolaises véhiculaires telles que le lingala et le swahili chez les jeunes locuteurs des centres urbains où le français assumait la fonction véhiculaire entre les Congolais d'origines linguistiques différentes.* » Les auteurs s'interrogent non seulement sur l'avancée de l'anglais dans le pays mais surtout sur la place de la langue officielle : la plus grande partie de la population rejette le français au profit de quelques langues nationales.

Selon ces auteurs, le régime de L. D. Kabila (1997-2001) avait rendu public un projet de constitution, le 10 février 1999, dont voici la teneur de l'article 7 : « *La liberté de langue est garantie. Les quatre langues nationales sont le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala. Sans préjudice des langues nationales, les langues officielles sont le français et l'anglais. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'État assure la protection et la promotion. La loi fixe les modalités d'application de la présente disposition.* ». Les auteurs affirment que ce projet de constitution n'a été ni promulgué, ni appliqué. Cette attitude traduit, sans doute, l'impuissance des autorités congolaises face à un dilemme : comment imposer deux langues officielles (occidentales) et, en même temps, promouvoir les langues nationales ?

Cet exemple montre à suffisance que certains pays de la région éprouvent d'énormes difficultés quant à la gestion des *conflits linguistiques* qui se posent : concurrences entre les langues officielles (occidentales), entre les langues officielles et les langues nationales.

1.1. Des langues vernaculaires

Les langues vernaculaires sont les langues maternelles qui servent à la communication à l'intérieur des groupes ethniques (Dumont, 1995 : 9). Cependant, il n'est pas possible de connaître le nombre de locuteurs en raison de l'urbanisation galopante qui joue en leur faveur. De très nombreuses langues ne sont utilisées que par quelques milliers, voire quelques centaines de personnes. En moyenne, une langue africaine compte environ 200 000 locuteurs. Seules une douzaine de langues sont employées

par plus d'un million de locuteurs. Les langues africaines ayant une littérature écrite sont très peu nombreuses. En revanche, la majorité d'entre elles possèdent une riche littérature orale traditionnelle⁶.

La colonisation et l'ouverture de l'Afrique sur le monde ont fait reculer plusieurs langues d'Afrique devant les grandes langues européennes. De même, la création des États indépendants et la nécessité de privilégier une ou plusieurs langues nationales déjà majoritaires en a marginalisé d'autres. Pourtant, en dépit de la multiplication des contacts avec l'Europe et les États-Unis, de nombreuses langues africaines devraient rester en usage encore longtemps. Au fur et à mesure que l'Afrique se développe, un nombre croissant de locuteurs de langues mineures seront probablement amenés à apprendre au moins une langue africaine majeure et éventuellement une langue européenne. Mais l'usage de la langue maternelle, que ce soit dans le cercle familial ou dans les affaires du village et de la tribu, pourrait, dans certains cas, se maintenir beaucoup plus longtemps qu'on ne le croit parfois.

Le danger le plus grave que courent actuellement les langues africaines comportant un faible nombre de locuteurs est leur disparition, à la suite de conflits armés, de famines ou d'épidémies. Or, « *Les langues indigènes offrent un ingrédient important sous base de laquelle les représentations socioculturelles des enfants peuvent être construites. Les élèves en ont besoin pour construire leur confiance de soi mais aussi pour forger l'esprit de créativité.* » (Kateregga, 2013 : 18). De son côté, Tshiamalenga (1989 : 507) défend la thèse selon laquelle « *une philosophie authentiquement africaine ne peut se faire qu'à partir des langues et problématiques africaines en dialogue avec d'autres problématiques dans le monde.* » Mais force est de constater que les langues locales ne sont pas perçues comme « *des instruments des droits de l'homme ni comme outil d'identité culturelle ni comme facteur d'union nationale ou de développement* ». Cependant, certains pays procédant par la hiérarchisation des langues, parviennent à retenir quelques langues susceptibles de jouer des rôles de hautes fonctions (éducation, commerce, emploi, administration, etc.).

1.2. Des langues nationales et/ou officielles

En Afrique noire francophone, l'ensemble des langues d'origine africaine dans un pays sont dites langues nationales. Or, dans les pays africains d'expression anglaise, ce terme réfère à une langue qui assure une fonction institutionnelle pour un pays donné (Kateregga 2013:15). Nous trouvons ces définitions inopérantes. C'est pourquoi nous optons pour celle de Kadmon⁷ : langue dont l'usage est répandu et courant, dans l'ensemble d'un pays donné ou dans une partie de son territoire. Elle peut avoir, ou non, le statut de langue officielle.

Quant à la *langue officielle*, elle désigne, selon Kadmon, la langue ayant un statut légal au sein d'une communauté politique légalement constituée, tel un État ou une partie d'État, et utilisée comme langue de l'Administration. La langue officielle peut être choisie ou non parmi les langues nationales du pays.

En effet, dans la plupart des cas, les pouvoirs africains mettent en place des politiques linguistiques (ensembles des décisions politiques prises pour la gestion d'une situation linguistique) qui, paradoxalement, « *ont tendance à remplacer le faire par le dire* ». C'est-à-dire que les décisions prises demeurent généralement sans effet. Par exemple, à l'occasion d'un séminaire sur le système éducatif centrafricain en 1982, de nombreuses recommandations ont été consacrées à la promotion du sängö comme langue d'acquisition du savoir et comme langue de travail en Centrafrique. Mais on se rend bien compte aujourd'hui que la véritable langue de pouvoir, social et économique, demeure le français. D'où cette remarque assez percutante de Boubacar Kane (Dumont, 1995 :11) :

L'histoire a favorisé l'implantation et le développement du français en Afrique ; elle a interdit pendant longtemps, et encore maintenant, l'apprentissage et l'utilisation des langues naguère vernaculaires, devenues nationales, sans rien de national dans cette appellation qui pousse à confondre langue nationale et langue officielle. Là où le français parfait et figne ses méthodes d'enseignement, dans un luxe de moyens humains, matériels, financiers, les langues africaines demandent le droit de naître.

Dans le champ de notre étude, on peut distinguer trois catégories de pays : ceux n'ayant pas de langues nationales comme l'Uganda, ceux ayant une seule langue nationale comme la République centrafricaine et ceux disposant de plusieurs langues nationales comme la RDC.

1.3. Des langues transnationales

En Afrique, les *langues transnationales* sont celles qui permettent l'intercompréhension dans un pays multilingue d'une part, la communication entre les peuples de différents pays, d'autre part. Elles permettent l'ouverture sur le monde. Il s'agit notamment des langues léguées par la colonisation. Elles ont généralement le statut de langues officielles. C'est ainsi que l'absence de langues nationales pouvant assurer des fonctions « institutionnelle » et « véhiculaire » amène certains pays à recourir à l'anglais ou au français. C'est le cas de l'Uganda qui utilise l'anglais.

Dans nombre de capitales d'Afrique francophone, la langue de Voltaire a pu s'imposer comme *lingua franca*, permettant à des centaines d'ethnies de se mettre d'accord sur l'usage d'une langue, d'avoir un terrain d'entente. Par exemple, à Abidjan, la capitale

économique ivoirienne, l'on préfère parler le français plutôt que de donner la primeur à telle ou telle autre langue⁸. Cette politique linguistique soutenue par le président Houphouët Boigny vise à annihiler les clivages ethniques et à préserver l'unité nationale.

C'est que, par ailleurs, les langues transnationales sont considérées comme des langues pouvant favoriser la réussite sociale.

2. Usages et fonctions des langues

2.1. Fonction véhiculaire

Selon Kadmon, une langue véhiculaire est une langue servant d'instrument de communication entre les membres de différentes communautés linguistiques. Dans un sens un peu plus restrictif, on appelle langue véhiculaire toute langue utilisée dans les relations commerciales ou autres, par des populations dont les idiomes respectifs ne permettent pas de se comprendre. Une langue jouant un tel rôle est appelée *lingua franca* dans le contexte anglo-saxon. En République centrafricaine, le français, depuis l'époque coloniale, puis le sängö, depuis 1964, correspondent à cette définition, car ils ont été utilisés successivement pour résoudre le problème de l'intercompréhension entre les différentes communautés linguistiques. C'est pour cette raison que le sängö est considéré comme la langue de l'unité nationale.

Il convient de noter que la fonction véhiculaire du français en République centrafricaine est en perte de vitesse devant le sängö. Contrairement à leurs aînés qui ne s'exprimaient qu'en français dans le cadre scolaire et universitaire, les élèves et étudiants de la nouvelle génération ne communiquent, entre eux, qu'en sängö.

2.2. Fonction institutionnelle

La fonction institutionnelle définit l'utilisation d'une langue par les pouvoirs étatiques pour s'adresser à leur population. Dans cette perspective, une langue jouant ce rôle sera utilisée dans les écoles, dans les médias, dans les échanges publics, administratifs et internationaux. Ce rôle est assuré, dans la plupart des pays, par les langues européennes d'adoption.

2.3. Fonction sociale et identitaire

La langue vernaculaire (celle appartenant originellement et exclusivement à un territoire donné) et la langue maternelle (première langue apprise au sein de la famille) ne servent pas seulement à nommer les réalités du monde par leurs locuteurs mais,

surtout, à marquer leur appartenance au groupe social auquel ils s'identifient. Makomo Makita (2013 : 54) montre que leur fonction sociale est essentiellement d'intégration. Dans certains contextes, ces langues ont un rôle positif de reconnaissance et qui peut aider à trouver un emploi, à réussir à un concours ou à un examen. D'où la naissance de l'expression « points ethniquement transmissibles » en milieu universitaire. Toutefois, poursuit l'auteur, ces mêmes langues exposent leurs locuteurs au rejet, de la part des locuteurs, d'autres langues qui leur sont parfois hostiles. Bref, les langues locales assument la fonction sociale d'identification et d'intégration aux groupes dont elles sont des idiomes. La fonction économique des langues n'est pas à écarter.

2.4. Fonction économique

Les langues ont une fonction économique. Selon Nikuze (2013 : 90), les langues africaines ne sont pas que de simples outils de communication, mais aussi des langues à potentialités économiques certaines. L'auteur montre que la reconnaissance et le respect de la diversité linguistique et culturelle contribue à la résolution des conflits et au développement social, grâce à la mobilisation de l'ensemble de la population et favorisent les activités socioéconomiques régionales. Il ajoute que ceci est dû au fait que l'éducation en langues maternelles aide une masse importante de personnes à accéder à l'information, à la connaissance et à la technologie, ce qui contribue à la prospérité économique et à l'enracinement de la paix et de la démocratie. Ainsi donc, la libre circulation des hommes et des facteurs de production à l'intérieur de la communauté seraient difficiles si les pays concernés n'adoptaient pas un cadre commun de gestion des politiques linguistiques.

Un article publié en ligne parle de jeunes étudiants sud-africains qui manifestent le désir de se rendre en RDC pour un séjour linguistique. Leurs motivations sont avant tout pratiques, liées aux opportunités d'affaires en Afrique francophone et notamment en RDC. Les sociétés Sud-africaines, attirées notamment par le potentiel minier de ce pays, recourent, pour satisfaire à des cours de langue organisés par l'Alliance française. Le directeur raconte :

Nous avons fait venir tous les ministères sud-africains concernés par l'étranger, les Affaires étrangères, les Douanes, les Finances, le Tourisme, l'Education. Nous leur avons demandé quels étaient leurs besoins en langues et le français est arrivé en tête, suivi par le portugais, le mandarin, l'espagnol et le swahili⁹.

Comme ont le voit, les langues ont une fonction économique indéniable. Elles ont aussi une fonction critique.

2.5. Fonction critique

Dans notre article sur *L'appropriation et la carnavalisation du français en Centrafrique*, nous avons montré que, selon la logique du carnaval, certains mots ou expressions du français sont employés avec des sens différents de ceux que nous proposent les dictionnaires de la langue française, ceci pour exprimer la critique sociale. Cette dimension s'applique à toutes les langues, à l'instar du sängö. L'émission radiophonique en langue sängö, du groupe dénommé *Linga théâtre*, qui passe régulièrement sur radio Ndèkè Luka, est une émission qui dénonce les tares de la société centrafricaine sur un ton humoristique, avec des comédiens de talent. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le groupe a présenté un sketch dans lequel nous avons retenu une phrase intéressante. A propos de l'absence des handicapés dans le gouvernement, l'un des acteurs déclare : « *Ala yé ti mou à wazin na ya ti ngourougbia apé ti tènè tongana aga choni ala kpé io !* ». (Le gouvernement n'a pas besoin de personnes handicapées en son sein parce qu'en cas de fuite, celles-ci la gêneraient). Il s'agit en fait d'une critique à l'égard des dirigeants qui ne pratiquent pas la bonne gouvernance et qui sont prêts à prendre la fuite pour aller se réfugier à l'étranger en cas de coup d'État, abandonnant ainsi le peuple à son triste sort.

Dans cette série de fonctions, nous pouvons ajouter, à l'instar de Baka (2005 : 114-115), que l'utilisation des parlers africains, vernaculaires et véhiculaires, permet de :

- démocratiser l'enseignement dans la mesure où elle augmente le taux de scolarité, limite les échecs ou les abandons scolaires et endigue de ce fait l'analphabétisme ainsi que l'exode rural;
- démocratiser la vie politique puisqu'elle favorise une plus grande participation de la population donc une implication plus importante de celle-ci dans le développement et l'avenir du pays;
- préserver la diversité culturelle qui est source d'enrichissement.

Après l'exposé des usages et des fonctions des langues, il nous faut maintenant illustrer le concept de *plurilinguisme dynamique* et montrer en quoi il constitue un principe intégrateur.

3. Pour la promotion d'un plurilinguisme dynamique

Il convient de distinguer *multilinguisme* du *plurilinguisme*, termes souvent employés comme synonymes. D'après Dumont (1995 : 5), « *la coexistence de plusieurs langues dans un pays semble être un phénomène général : on nomme cela le bilinguisme ou le plurilinguisme, selon le nombre de langues en contact.* »

Baka (2005 : 98), quant à lui, considère le sujet africain comme étant virtuellement multilingue. Il utilise généralement, avant tout apprentissage scolaire, deux parlers : celui de ses parents ('langue maternelle' ou mieux langue 1^{ère}) et celui dont sa communauté d'origine se sert pour une plus large communication (langue véhiculaire ou mieux langue 2^{nde}). C'est ce qu'il appelle bilinguisme (ou multilinguisme) social de type afro-africain.

Pour nous, le terme multilinguisme désigne la situation d'un pays où coexistent plusieurs langues. Le plurilinguisme, en ce qui le concerne, renvoie à une société composée d'individus majoritairement plurilingues, c'est-à-dire parlant plusieurs langues. Celui qui parle plusieurs langues est appelé plurilingue ou polyglotte.

A ce niveau, une autre précision s'impose concernant le terme bilinguisme employé chez ces deux auteurs. Dans l'usage courant, est bilingue celui qui est censé manier avec une égale aisance deux langues nationales (Martinet, 1996 : 146). Dans cette perspective, on ne peut pas parler de bilinguisme en Centrafrique : le français est la langue officielle, alors que le sängö est la langue nationale.

Il sied de souligner que la conception anglo-saxonne privilégie le multilinguisme dans le but d'imposer l'anglais comme une solution miracle pour maintenir la cohésion sociale dans une société éclatée en une multitude de groupes, de tribus, d'identités, de langues, comme c'est le cas dans beaucoup de pays africains (Nkejabahizi, 2013 : 99).

Cette clarification étant faite, il est urgent de faire remarquer que certains auteurs préconisent le plurilinguisme comme solution à l'intégration régionale. Partant de l'expérience sud-africaine où 11 langues ont été retenues parmi les 80 langues du pays pour accomplir les 'fonctions officielles' du pays, Kateregga (2013 : 17-18) affirme : « *Quant à l'Ouganda, si ce pays a réussi à identifier cinq grandes familles linguistiques (luganda, luo, runyakitara, ateso et akarimojong/lugbara), il n'est pas encore arrivé, pour autant, au stade de les classifier toutes comme 'langue officielles' de peur que cela puisse produire des sentiments de marginalisation chez certaines communautés linguistiques.* »

Selon Forestier (2013 : 25), la Communauté Est-Africaine (CEA) et la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) comptent environ 450 langues parlées. À ce titre, « *un plurilinguisme égalitariste serait non seulement totalement artificiel, mais aussi inutilement coûteux et un vrai danger pour l'efficacité du processus d'intégration. D'où l'importance qu'une langue commune, d'échange, parlée dans tous les pays de ces deux ensembles sous-régionaux, soit privilégiée pour faciliter, la communication, notamment entre eux et soutenir le processus d'intégration.* »

Il ressort de ce qui précède que la solution présentée par Kateregga comporte des limites, dans la mesure où elle prend en compte plusieurs familles linguistiques qui, finalement, n'ont pas donné le résultat escompté. Quant à l'approche de Forestier, elle paraît judicieuse. Cependant, elle ne tient pas compte des spécificités, étant donné que chaque pays présente un contexte linguistique particulier. C'est pourquoi nous proposons une démarche qui consiste à définir d'abord des possibilités linguistiques pour la cohésion sociale à l'intérieur de chaque pays de la région avant d'en proposer pour l'intégration régionale.

3.1. Cas des pays ne disposant pas de langues nationales

Un pays ne disposant pas de langue nationale, à l'instar de l'Uganda, fera appel à une *lingua franca* comme l'anglais pour assurer les fonctions institutionnelle et véhiculaire (Le Rwanda dispose d'une langue nationale en effet). Cette langue sera utilisée dans l'enseignement, dans l'administration, dans les médias et permettra de s'ouvrir au monde. Cette situation présente un danger : c'est « *l'uniformité linguistique, c'est à-dire une société où tout le monde ne parlerait que l'anglais et ne penserait que "British" »* (Nkejabahizi, 2013 : 103). Un autre problème lié à l'absence d'une langue nationale est la marginalisation. Comme disait Kateregga à propos de l'Uganda, « *l'emploi de l'anglais est réservé à l'élite ugandaise vivant surtout dans les régions urbaines. Or plus de la moitié de la population vit à la campagne* ». Il importe donc pour ce pays de choisir une langue nationale susceptible d'assurer la fonction unificatrice pour leur population, en partant du principe d'inégalité :

De fait, l'établissement de politiques linguistiques réalistes et intégratrices exige la reconnaissance de l'inégalité entre les langues comme principe organisateur fondamental de l'interaction linguistique à l'échelle mondiale (Calvet, 1999). Assez naturellement, cette inégalité « écolinguistique » fondamentale se retrouve au niveau régional et doit être non seulement reconnue mais aussi prise en compte afin d'établir des politiques linguistiques cohérentes avec les priorités de l'intégration régionale (Forestier, 2013 : 25).

3.2. Cas des pays disposant d'au moins une langue nationale

Dans une étude sur l'état des lieux du français en République Démocratique du Congo, Nyembwe (2010) affirmait que le français était en danger parce que la jeunesse en avait changé la perception et que cette jeunesse le pratiquait de moins en moins et de plus en plus mal. Ce constat, qui s'applique aussi à d'autres pays francophones d'Afrique, est révélateur, non pas seulement d'un désintérêt pour le français, mais

surtout d'un problème d'adaptation à une langue imposée, considérée comme un facteur de marginalisation sociale pour la majorité de ceux qui ne maîtrisent pas le code de cette langue. Cette situation est sans conteste l'une des causes des tensions sociales en Afrique. Nous illustrerons cette idée en partant du cas de la République centrafricaine.

Comme nous l'avons souligné ailleurs (Rédjémé, 2013 : 142), le sängö, langue locale, a été choisi parmi tant d'autres par les missionnaires européens pour cause d'évangélisation : la Bible ainsi que les cantiques religieux ont été traduits en sängö. Très vite, cette langue va s'imposer dans tout le pays. Si l'on en croit Jeannine Gerbault (1988 : 3), « *avant d'acquérir le statut de langue nationale en 1964, le sängö était devenu une lingua franca sur une bonne partie du territoire* ». Aujourd'hui, cette langue est parlée par la quasi-totalité des habitants du pays ; c'est aussi, selon cet auteur, la langue première de beaucoup d'enfants nés à Bangui, et elle est acceptée comme symbole de l'identité nationale par l'ensemble des citoyens du pays. Elle est utilisée fréquemment avec le français dans les discours politiques : les interventions radiodiffusées ou télévisées de tous les chefs d'État se font en français et en sängö. Cependant, l'importance accordée au français n'est pas celle réservée au sängö. En effet, le sängö, en dépit de son double statut de langue nationale et de langue officielle, est relégué au second plan, d'autant plus qu'une hypothèse non fondée, combattue par le linguiste centrafricain Diki-kidiri, stipule que « *tout travail sur le sängö contribue nécessairement à diminuer l'influence française en R.C.A.* ».

C'est ici que se justifie le concept de diglossie (Dumont, 1995 : 82), qui rend compte de la situation où deux langues sont en conflit : « *Il y a conflit quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée.* » Les langues maternelles ayant été écartées du champ de bataille, le combat est donc engagé entre le français et le sängö.

Ainsi, la grande considération accordée au français dans l'espace institutionnel, socioprofessionnel et éducatif crée un rapport d'inégalité et une insécurité linguistique se traduisant soit par l'hybridation (mélange de plusieurs codes linguistiques), soit par la carnalisation (déformation populaire du sens des mots), soit par des crises sociales. Les propos de Forestier (2013 : 24) sont plus qu'édifiants :

Le sentiment de ne pas réussir à s'intégrer dans un nouveau cadre sociolinguistique exogène, de ne plus se reconnaître dans aucune culture, mais surtout la frustration d'être privé de parole faute d'outil linguistique pour exprimer ce que l'on ressent. Tous ces éléments pourraient générer des comportements violents, notamment chez les jeunes. Or dans une région politiquement instable comme l'Afrique centrale et

orientale, cette frustration, alimentée par d'autres éléments bien sûr, pourrait être amenée à se transformer en violence sociale et politique de masse. De fait, face à une uniformisation artificielle des modes de vie et de pensée imposée d'en-haut par une administration à la légitimité démocratique contestable ou par un groupe dominant, les révoltes et les nationalismes forcenés ne tarderaient sans doute pas à surgir, menaçant le processus d'intégration régionale lui-même.

En effet, en République centrafricaine, les conséquences de la déperdition scolaire sont graves : les exclus du système éducatif entrent en rébellion contre les régimes supposés être à l'origine de leur malheur. Les phénomènes *Séléka* et *Anti-balle AK* en sont une démonstration.

Djotodja, le chef de la rébellion *Séléka*, disait que l'effectif de ses troupes, au départ, était de 5000 hommes. Mais dans leur progression pour la prise du pouvoir à Bangui, cet effectif est passé à 20 000. C'est dire que plusieurs jeunes désœuvrés ont regagné leur rang, dans l'optique d'être intégrés dans l'armée. Rappelons qu'en 2012, sous le règne du président Bozizé, un appel à candidatures avait été lancé en vue du recrutement de 5000 soldats. Les frais de dossier s'élevaient à 5000 FCFA. Plus de 10 000 candidatures avaient été enregistrées. Après les tests de sélection, les candidats refusés avaient organisé une marche de protestation. C'est ainsi que la statue du président Bozizé, qui figurait parmi celles des anciens chefs d'État, avait été détruite : ce qui présageait sa chute.

Face aux exactions commises par la *Séléka* sur la population centrafricaine, des groupes d'auto-défenses constitués de jeunes villageois, qui luttaient autrefois contre les *zaraquinas* (coupeurs de routes), ont décidé d'organiser une sorte de résistance à l'aide de fusils de chasse traditionnels. La particularité de cette milice réside dans le fait qu'elle utilise des fétiches appelés *Anti-balle AK*, censés les rendre invulnérables aux balles de l'*Arme Kalachnikov*. Aujourd'hui, l'insécurité règne dans tout le pays, malgré la présence des forces onusiennes. A Bangui notamment, les cas de braquages, de jour comme de nuit, sont monnaie courante : la plupart des jeunes désœuvrés se réclament de cette milice et utilisent les armes de guerre comme un moyen de survie.

Voilà pourquoi la problématique suivante, soulevée à l'occasion de l'appel à contribution sur *La sociolinguistique en / d'Afrique*, nous paraît assez pertinente :

Pour ce qui est des pays africains qui ont de grandes langues véhiculaires comme les deux Congo avec le lingala et le kiluba, l'arabe dialectal dans les Etats du Maghreb, le sängö en République centrafricaine, le wolof au Sénégal, etc., n'y a-t-il pas lieu d'envisager la sociolinguistique urbaine, quand on sait avec Calvet (2000) que les centres urbains absorbent les plurilinguismes et recrachent les monolinguismes¹⁰?

En d'autres termes, le plurilinguisme doit être promu, les langues nationales véhiculaires doivent être valorisées, adoptées comme langues d'enseignement à côté des langues de communication internationale comme le français. Ainsi, les élèves défaillants en français peuvent avoir une seconde chance pour se faire valoir dans une langue nationale bien maîtrisée. Ceci permettrait une meilleure intégration sociale des jeunes et éviterait la délinquance juvénile. Or, plus de cinquante ans après les « indépendances », la situation des langues africaines continue de creuser les inégalités dans les domaines des sciences, des techniques et de la technologie. Ce déséquilibre entre les langues officielles, héritées de la colonisation, et les langues africaines, loin de faciliter un partage meilleur des connaissances et pratiques modernes, met en péril toute tentative significative des populations de participer aux décisions politiques d'une part, et d'autre part empêche l'amélioration des leurs conditions de vie¹¹.

3.3. Cas des pays disposant de plusieurs langues nationales

En ce qui concerne les pays disposant de plusieurs langues nationales, nous précisons le choix de la langue la plus populaire du pays pour assumer la fonction de langue nationale. À propos de la RDC, Kabale (2013 : 34) affirme que « *le lingala, la langue de l'armée depuis l'époque coloniale jouit d'un statut particulier en RDC, la plupart des Congolais s'expriment parfaitement ou imparfaitement dans cette langue...* » Alors, pourquoi ne pas faire du lingala la seule langue nationale ? Le principe d'inégalité, évoqué plus haut, permet justement de valoriser le lingala au détriment des autres langues nationales. En effet : « *On s'aperçoit, à ce propos, que toutes les langues africaines n'ont pas la même vitalité, c'est une loi naturelle et il n'y a pas lieu de s'en désoler et de le déplorer. Certaines d'entre elles, à l'évidence, s'essoufflent, d'autres connaissent une expansion tout à fait remarquable.* » (Dumont, 1995 : 91).

Nous venons de voir trois cas de figure, avec des propositions visant l'intégration et la cohésion sociale à l'intérieur de chaque pays. Il convient maintenant d'envisager une possibilité linguistique pouvant fédérer tous les pays de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands-Lacs.

3.4. Vers une langue régionale

À la clôture de la *Conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique*, le ministre de l'Enseignement supérieur du Zimbabwe, I. Chombo, a fait une observation qui s'inscrit bien dans notre logique. Plaidant en faveur du plurilinguisme, il a déclaré qu'il fallait réexaminer la politique linguistique afin de développer les langues africaines au niveau national et régional en leur donnant le statut de langues de travail dans les sphères économique, politique et sociale. Cette stratégie doit en

même temps permettre de promouvoir l'unité nationale, la paix et la stabilité. Elle doit aussi faciliter la communication entre les États africains, en utilisant non seulement les langues coloniales, mais aussi les langues africaines parlées dans plusieurs pays. Pour atteindre ce but, il faut donner un statut à toutes les langues de chaque pays, en définissant clairement celles qui sont considérées comme officielles, nationales sans être officielles ou locales, ainsi que les langues employées à des fins liturgiques ou autres, sans abandonner pour autant l'anglais, le portugais et le français qui sont pour l'Afrique les langues de la communication internationale aux niveaux national et panafricain, ainsi qu'aux niveaux local et régional.

Ainsi, convient-il de retenir une langue disposant d'un statut régional dont le but serait de permettre une interconnexion entre les différents pays constituant cette entité. En d'autres mots, une langue de communication et de grande diffusion entre personnes de langues maternelles différentes. A ce titre, le swahili peut valablement jouer ce rôle, d'autant plus qu'il est parlé par la majorité des populations de la zone concernée (Congo, Tanzanie, Burundi, Rwanda, Uganda, Kenya). Les pays qui ne l'utilisent pas, comme la République centrafricaine, devront l'intégrer dans leur politique linguistique. Cela veut dire que le swahili doit devenir une langue d'enseignement et de recherche scientifique.

Mais contrairement aux propositions complexes de Baka (2005 : 108-112) à propos de la République du Congo, qui consiste à enseigner certains parlers vernaculaires au primaire, 4 parlers véhiculaires au secondaire inférieur, etc., nous suggérons plutôt l'enseignement de trois langues, du primaire à l'université : une langue nationale, une langue régionale et une langue héritée de la colonisation. Cette option paraît plus réaliste.

Pour constituer une communauté linguistique digne de ce nom, il faut nécessairement une politique linguistique forte de la part des États membres. Il faut des actions communes, passant par une étude de faisabilité, un programme à moyen et à long terme, la création des centres de documentation et de recherches consacrés au swahili, la vulgarisation du dictionnaire de swahili, la mise en place d'une méthodologie de son enseignement, des moyens humains et matériels (didactiques) adéquats. Ce projet devra être soutenu financièrement d'abord par l'Organisation Internationale de la Francophonie car :

« L'évolution du français en Afrique fera évoluer le nombre des francophones dans le monde de 220 millions aujourd'hui à environ 700 millions en 2050, selon l'OIF. Comment ? Par la transmission du français aux nouvelles générations grâce à la démocratisation de l'éducation et le développement de l'enseignement bilingue qui prend en compte les langues maternelles¹². »

Il devra ensuite être soutenu par l'Union Africaine, parce que son programme de réforme linguistique « *préconise une renaissance des langues africaines pour jouer un rôle grandissant dans le domaine de la recherche et de la publication, de la science et de la technologie, des programmes de l'alphabétisation au niveau rural, mais aussi dans le domaine de la dissémination des connaissances et de l'information.* » (Kateregga, 2013 : 18). Enfin, il devra être soutenu par les Nations Unies car selon l'article 29 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression* », l'opinion étant nécessairement véhiculée à travers une langue donnée.

Conclusion

Nous avons essayé, dans cette étude, de montrer les difficultés auxquelles sont confrontés les pays de la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs, caractérisés par le multilinguisme. Comme il est utopique d'intégrer toutes les langues de la région dans les programmes scolaires et universitaires, compte tenu de leur nombre élevé, l'idéal serait que chaque individu, appartenant à cette entité, puisse parler au moins trois langues. À ce titre, il convient, pour chaque pays, de mettre en valeur une langue nationale susceptible de favoriser la cohésion sociale, d'adopter une langue régionale, en l'occurrence le swahili, pour faciliter la communication entre les États et soutenir le processus d'intégration régionale, d'adopter ou de consolider une langue de communication internationale, comme le français, en vue de son ouverture sur le monde. C'est cette *trilogie linguistique* que nous appelons *plurilinguisme dynamique* : elle permet à la fois de disposer de lettrés africains en langues africaines et de réduire les tensions sociales récurrentes dans la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs.

Bibliographie

- Baka, J. 2005. « Problématique pour une meilleure gestion du multilinguisme social de type afro-européen en Afrique au sud du Sahara ». *Afrika Focus*, n°1-2, p.95-118.
- Ducrot, O., Todorov, T. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Dumont, P., Maurel, B. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris : EDICEF/AUPELF.
- Forestier, M.-A. 2013. « Un multilinguisme au service d'une intégration régionale ambitieuse et durable en Afrique des Grands Lacs et de l'Est ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 21-31.
- Gerbault, J. 1988. L'écrit dans la société centrafricaine. In : *Espace francophone*. Montréal : Département de Lettres modernes, Université de Bangui.
- Kateregga, A. 2013. « Résoudre le problème de plurilinguisme en Ouganda : une politique de planification linguistique mal partie ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.11-20.
- Kiloshu Kabale, S. 2013. « Comment gérer le multilinguisme et le plurilinguisme dans les universités des Grands lacs et de l'Afrique centrale. Cas de la RD Congo ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.33-43.

Makomo Makita, J.-C. 2013. « La politique linguistique de la RDC à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 45-61.

Martinet, A. 1996. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

Mulinda, A. 2013. « Abandon du cours de français au secondaire en Tanzanie : représentations d'élèves et d'enseignants ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.63-74.

Nikuze, E. 2013. « Economie des langues et intégration régionale dans la zone CEPGL-CEA ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.83-98.

Nkejabahizi, J.C. 2013. « Rwanda : la guerre des langues n'aura pas lieu, il n'y aura que des victimes ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.99-111.

Nyembwe Ntita, A. 2010. « Le français en République démocratique du Congo. Etat des lieux ». *Le français en Afrique*, n°25, p. 5-17.

Rédjémé, J.-C. 2013. « Appropriation et carnavalisation du français en Centrafrique ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 141-153.

Tshiamalenga Ntumba, 1989. *Philosopher en et à partir des langues et problématiques africaines*. In : *Les peuples bantu : migrations, expansion et identité culturelle*. Paris : l'Harmattan.

Notes

1. "Afrique, langues d'." Microsoft Encarta 2009.
2. La sociolinguistique est la branche de la linguistique qui étudie les interactions entre les langues et la société ou la structure sociale. Elle s'intéresse à l'influence de la société sur la langue et vice versa.
3. Voir à ce sujet le chapitre premier de l'ouvrage de Pierre Dumont et Bruno Maurel, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, p.9.
4. Nous avons sciemment omis certains pays, car ne faisant pas partie de notre champ d'analyse. Ceci, pour renforcer la teneur de nos observations.
5. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/27/NYEMBWE%20NTITA-MATABISHI.pdf>. [Consulté le : 5 mai 2014].
6. "Afrique, langues d'." Microsoft Encarta 2009.
7. <http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/pdf/kadmon.pdf> (Consulté le : 16 octobre 2014)
8. <http://www.slateafrique.com/403359/ces-sud-africains-qui-parlent-français>. (Consulté le : 12 mai 2014)
9. Idem.
10. La sociolinguistique en /d'Afrique. Enjeux et perspectives, *Framonde*, 19 mars 2014.
11. Rapport final de l'Unesco relatif à la *Conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique*, tenue à Harare au Zimbabwe, du 17-21 mars 1997, par la section du patrimoine immatériel, 2006.
12. http://fr.wikipedia.org/wiki/Francophonie#.C3.89volution_du_nombre_de_francophones_en_2010. [Consulté le : 23 juin 2014].

Synergies Afrique des Grands Lacs

n°4 / 2015



Annexes



Biographie des auteurs

Milburga Atcero est enseignant-chercheur à Makerere University, Business School. Elle est docteur en Didactiques des Langues, Cultures et Civilisations, titre obtenu à la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, avril 2013. Elle s'intéresse à la recherche sur les technologies de l'information et de la communication et le développement de l'expression orale en français sur objectif spécifique dans le contexte ugandais.

Augustin Emmanuel Ebongue est Maître de Conférences à l'Université de Buea, dans la partie anglophone du Cameroun. Il enseigne la linguistique française, l'analyse du discours, le français langue étrangère. Il est auteur de plusieurs articles scientifiques et d'ouvrages collectifs sur le bilinguisme, les parlers jeunes urbains, la sociolinguistique en Afrique, le contact de langues, l'analyse du discours.

Béatrice Yanziyiye est enseignant-chercheur à l'Université du Rwanda /Collège de l'Education (UR-CE). Elle est docteur en Études Françaises, Francophones et Comparées, titre obtenu à l'université Michel de Montaigne/Bordeaux3/France. Elle est membre de l'Académie Rwandaise de Langue et de Culture. Elle est également directrice du Centre d'Apprentissage de la Langue et de la Culture Chinoises au Rwanda. Ses intérêts de recherche portent sur la littérature comparée, la critique littéraire et les études féminines.

Jean-Aimé Pambou est docteur NR de l'Université Aix-Marseille 1, Provence. Maître-assistant (CAMES) de Sociolinguistique et Français, langue étrangère, il travaille sur des questions de normes endogènes du français et sur la sociodidactique du français, langue seconde. L'analyse des erreurs d'apprenants, l'enseignement/apprentissage de la grammaire descriptive moderne, l'interdisciplinarité et l'ingénierie de la formation lui ont permis d'être associé à des équipes de recherche internationale.

Didace Kaningini Kyoto est enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, au département de Français-Langues africaines. Gradué en Français, Linguistique africaine et licencié en Pédagogie appliquée, option Français, il est titulaire d'une maîtrise (Master 2) en Sciences du langage, spécialité Didactique du Français et des Langues africaines. Il prépare une thèse dans la même orientation.

Fulgence Manirambona est enseignant attaché à l'Ecole Normale Supérieure depuis novembre 2000. Il a partagé cette vie professionnelle avec la formation à l'Université du Burundi, à l'Université de Limoges et à l'Université Libre de Bruxelles. Sa thèse soutenue en mai 2011 est en cours de publication. Par ailleurs, deux de ses articles sont déjà publiés et un autre est sous presse. Il est aussi chercheur au sein du module « LI.LA.C » (Littératures et Langues en contacts) de l'Unité de Recherche LADISCO de l'Université Libre de Bruxelles.

Adeline Simo-Souop est titulaire d'un doctorat en sciences du langage obtenu à l'Université de Provence (Aix-Marseille). Elle est actuellement chargée de cours de sociolinguistique et de linguistique française à l'Université de Buea (Cameroun). Ses travaux portent principalement sur la description des variétés du français au Cameroun et sur la didactique du français en contexte plurilingue.

Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza est membre de l'Académie Africaine de Langues (ACALAN, sous-commission Lingala), Chef du Département des Sciences du Langage à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville au Congo où il a en charge les cours de linguistique générale, phonétique/phonologie, phonétique corrective et de syntaxe. Il est titulaire d'un CAPES de français et d'une thèse unique de linguistique africaine. Ses recherches portent actuellement sur le fonctionnement des langues bantoues du groupe C et sur les pratiques langagières du français en Afrique.

Alfred Mulinda est enseignant-chercheur au Département des Langues Etrangères et de Linguistique, Université de Dar es Salaam, Tanzanie. Il est titulaire d'un Mastère ès Lettres (Français Langue Etrangère) obtenu à l'Université de Genève. Ses intérêts de recherche portent sur la didactique des langues et les politiques linguistiques.

Jean-Claude Rédjémé est titulaire à la fois d'un Doctorat de 3^{ème} Cycle de Lettres Modernes (Abidjan, 2000) et d'un Master 2 en Sciences de l'Information et de la Communication (Yaoundé, 2010). Actuellement, il est Chef de Département des Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Bangui. Ses axes de recherche sont l'écriture et identité dans le roman africain, les particularismes linguistiques, la réception médiatique, les médiations technologiques dans l'enseignement.

Consignes aux auteurs

Revue Synergies Afrique des Grands Lacs
ISSN : 2258-4307 / ISSN en ligne : 2260-4278

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies. afriquedesgrandslacs@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche par voie électronique et en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncés dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction à titre gracieux ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.

- 7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.
- 8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.
- 9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.
- 10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.
- 11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.
- 12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.
- 13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.
- 14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).
- 15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.
- 16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.
- 17 Pour un ouvrage
Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.
Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.
Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.
- 18 Pour un ouvrage collectif
Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.
- 19 Pour un article de périodique
Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois publié et numérisé par le Gerflint, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante: gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Afrique des grands lacs n°4/2015

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents: Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

ISNI : 0000 0001 1956 5800

LE RÉSEAU DES REVUES SYNERGIES DU GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Algérie	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Argentine	Synergies Pays Germanophones
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Canada	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Chili	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chine	Synergies Pologne
Synergies Corée	Synergies Portugal
Synergies Espagne	Synergies Roumanie
Synergies Europe	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies France	Synergies Sud-Est européen
Synergies Inde	Synergies Tunisie
Synergies Italie	Synergies Turquie
Synergies Mexique	Synergies Venezuela

ESSAIS FRANCOPHONES : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin

Webmestre : Thierry Lebeau

Site: <http://www.gerflint.fr>

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Synergies Afrique des grands lacs, n°4/2015

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Sylvains les Moulins- France - Copyright n° ZSN6AE3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2015

Achévé d'imprimer en mars 2015 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Ce quatrième numéro de *Synergies Afrique des Grands Lacs* va au-delà de la simple fonction communicative de la langue. Il étudie le comment dire et le pourquoi dire. Cette analyse rejoint la conception Martinetienne de la langue : « *un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique...* ».

En effet, la dizaine d'articles qui compose ce numéro analyse l'expérience humaine à partir de l'usage et de la fonction des langues dans la région Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique des Grands Lacs.